“ LES SAINTS ”

Saint Bonaventure

(1221-1274)

par

LE R. P. EUSÈBE CLOP

DEUXIÈME ÉDITION

Victor Lecoffre

Saint Bonaventure

"LES SAINTS"

Collection publiée sous la direction de M. HENRI JOLY, de l'Institut.

DERNIERS VOLUMES PARUS :

Saint Paul, par le R. P. F. PRAT. *Quatrième édition.*
Saint Jean Berchmans, par le R. P. H. DELEHAYE. *5e édition.*
Saint Grégoire VII, par AUGUSTIN FLICHE. *Deuxième édition.*
Les Bses Ursulines de Valenciennes, par l'abbé J. LORIDAN. *2e édit.*
Saint Sigisbert, par l'abbé GUISE. *Deuxième édition.*
Les Martyrs de Septembre, par HENRI WELSCHINGER. *2e édition.*
Sainte Radegonde, par l'abbé R. AIGRAIN. *Deuxième édition.*
Sainte Paule, par le R. P. GÉNIER. *Deuxième édition.*
La Bienheureuse Postel, par S. G. Mgr GEORGES GRENTE. *3e édit.*
Sainte Claire d'Assise, par MAURICE BEAUFRETON. *Troisième édit.*
Saint Jean de la Croix, par Mgr DEMIMUID. *Troisième édition.*
Saint Pie V, par S. G. Mgr GEORGES GRENTE. *Deuxième édition.*
Les Bienheureuses Filles de la Charité d'Arras, par L. MISERMONT. *Quatrième édition.*
Saint Justin, par le R. P. LAGRANGE. *Deuxième édition.*
Saint François Régis, par JOSEPH VIANEY. *Quatrième édition.*
Saint Athanase, par l'abbé G. BARDY. *Deuxième édition.*
Saint Cyprien, par PAUL MONCEAUX. *Deuxième édition.*
Saint Césaire, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Vénérable Émilie de Rodat, par Mgr RICARD. *Troisième édit.*
Sainte Marguerite-Marie, par Mgr DEMIMUID. *Sixième édition.*
Saint Charles Borromée, par LÉONCE CELIER. *Quatrième édition.*
Le Bx Urbain V, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Bienheureuse Louise de Marillac, Mlle Le Gras, par EMMANUEL DE BROGLIE. *Cinquième édition.*
Saint Patrice, par M. l'abbé RIGUET. *Deuxième édition.*
La Vénérable Catherine Labouré, par EDMOND CRAPEZ. *7e édition.*
Saint Léon le Grand, par ADOLPHE REGNIER. *Deuxième édition.*
Saint Léger, par le R. P. CAMERLINCK. *Deuxième édition.*
Saint Ferdinand III, par JOSEPH LAURENTIE. *Deuxième édition.*
Saint Sidoine Apollinaire, par PAUL ALLARD. *Deuxième édition.*
La Bse Mère Barat, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Sixième édit.*
La Vénérable A.-M. Javouhey, par V. CAILLARD. *Troisième édit.*
Saint Thomas Becket, par Mgr DEMIMUID. *Deuxième édition.*
Saint Benoît-Joseph Labre, par M. MANTENAY. *Quatrième édition.*
Saint Séverin, par ANDRÉ BAUDRILLART. *Deuxième édition.*
Sainte Mélanie, par GEORGES GOYAU. *Huitième édition.*
Saint Pierre Damien, par Dom RÉGINALD BIRON. *Deuxième édition.*
Les Martyrs de Gorcum, par HUBERT MEUFFELS. *Deuxième édition.*
Sainte Hélène, par le R. P. ROUILLON. *Quatrième édition.*
Saint Martin, par ADOLPHE REGNIER. *Cinquième édition.*
Saint Eloi, par PAUL PARSY. *Deuxième édition.*
Le Bienheureux Père Eudes, par HENRI JOLY. *Quatrième édition.*
Madame Louise de France, la Vénérable Thérèse de Saint-Augustin, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Septième édition.*
Sainte Colette, par ANDRÉ PIDOUX. *Troisième édition.*
Le Bx Fra Angelico de Fiesole, par HENRY COCHIN. *6e édition.*

Chaque volume se vend séparément. Broché : **3 fr. 50**
Avec reliure spéciale : **7 fr. 40**

“ LES SAINTS ”

Saint Bonaventure

(1221-1274)

par

LE R. P. EUSÈBE CLOP
FRANCISCAIN

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90

1922

NIHIL OBSTAT :

Félix Landelle.

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 21 Aprilis 1922.

J. Lapalme,

v. g.

INTRODUCTION

Saint Bonaventure compte surtout parmi les auteurs mystiques, il est même le docteur mystique par excellence. Rares ont été au siècle dernier les âmes qui se nourrissaient à la bonne école dont notre saint est un chef de tout premier ordre. Le champ de la théologie mystique semblait fermé, fort peu de gens avaient le souci d'en connaître l'entrée. Ainsi Bonaventure demeurait un ignoré dans une grande partie du monde ecclésiastique.

N'était le rôle important joué par Bonaventure comme supérieur et ministre général de son Ordre, il ne nous resterait presque rien sur sa vie et ses œuvres.

Fort heureusement, beaucoup d'habitudes se sont modifiées, beaucoup de préjugés sont tombés, le mysticisme est aujourd'hui en honneur; on craint presque d'avoir à dire qu'il est devenu populaire, c'est-à-dire trop souvent faussé. Qu'on se hâte donc de remonter à l'une des grandes sources et d'y puiser l'eau pure et salubre que nulle déviation ne saurait altérer.

SAINT BONAVENTURE

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE. FORMATION INTELLECTUELLE DE JEAN DE FIDANZA.

Au charmant pays de Toscane, en cette région pittoresque que les voyageurs ont surnommée « la fleur de l'Italie », dans la petite ville de Bagnorea, naquit un fils aux nobles époux Jean de Fidanza et Marie de Ritelli.

Nous savons fort peu de chose sur la naissance et la famille de cet enfant qui devait un jour illustrer l'Église par la science et la sainteté.

Toutefois, un savant paléographe italien pense avoir découvert dans les archives communales de Bagnorea et d'Aquila des documents d'après lesquels les Fidanza seraient originaires de Cività Tommasa; on les rencontre dès l'an 1037 figurant avec le titre de chevaliers. Vers la fin du douzième siècle un Jean Fidanza était attaché au service du cardinal Ubald Accingoli, qui devint pape sous le nom de Lucius III, le 1er septembre 1181. Jean suivit son maître, fut nommé camérier de cape

et d'épée ; mais la mort du pape étant survenue le 25 novembre 1185, Jean quitta la cour pour se retirer dans la petite ville de Bagnorea.

Il ne semble guère que cet ancien camérier pontifical ait été le père de l'enfant dont nous entreprenons de raconter l'histoire ; car nous basant sur des documents chronologiques d'où il ressort que lors de sa mort en 1274 le séraphique docteur comptait cinquante-trois ans d'âge, il est permis de fixer l'époque de sa naissance à l'an 1221, ou 1222 au plus tard, et Jean Fidanza eut été plus que sexagénaire.

Faut-il souscrire à l'opinion de Mariano de Florence, qui nous affirme que le père de notre saint exerçait l'art de la médecine? Ce détail serait une nouvelle preuve que les Fidanza appartenaient à ce rang de la société chez qui la culture intellectuelle ajoute son relief à la noblesse du nom. Toutefois ni la condition paternelle, ni la précision des dates n'établissent le mérite d'un homme. Ce qui intéresse davantage c'est que les parents du nouveau-né étaient de la race des vrais chrétiens. La bénédiction étant descendue sur eux, un fils leur étant né, leur premier souci fut de présenter sans retard l'enfant à l'église. Il fut appelé Jean du nom de son père. Femme d'une admirable piété, Marie de Ritelli, bien qu'elle-même de haute extraction, remplit à l'égard de son fils tous les devoirs de la maternité.

Malgré des soins vigilants autant qu'affectueux la santé de l'enfant s'altéra ; elle s'altéra même si gravement que ses jours furent en danger. Les veillées maternelles, les soins les plus assidus, les prescriptions médicales, tout s'épuisait sans enrayer le mal ; nul remède n'exerçait son efficacité, les ressources de la nature, si puissantes en ce premier âge, ne laissaient plus d'espoir. Déjà la mort apparaissait au chevet

enfantin. Une lueur d'espérance tout d'un coup rasséréna le visage endolori de la mère. Dans toute l'Ombrie et bien au delà, un grand serviteur de Dieu avait opéré naguère des prodiges, semé des miracles sur ses pas, François d'Assise avait plus d'une fois consolé la douleur des mères affligées. Marie de Ritelli avait entendu raconter ces choses merveilleuses, elle s'en souvint. De toute son âme elle adressa une prière fervente au bienheureux François, lui recommanda son enfant. Le mal incontinent cessa ses ravages, peu à peu la vie reprit ses droits; grâce à la piété maternelle, l'enfant était sauvé. Sur ce fait, si simple, la postérité a échafaudé toute une légende qui ne supporte pas la critique. L'enfant, raconte-t-on, avait alors environ quatre ans, la mort étant imminente, sa mère le porta à saint François, exposa avec larmes l'angoisse de son cœur, supplia le serviteur de Dieu d'avoir pitié de son malheur et de rendre la santé à l'enfant. François, touché, et profondément impressionné, aurait pris entre ses bras le petit malade, l'aurait béni, couvert de tendresse, rendu sain et sauf à la mère, qui, pour témoigner sa reconnaissance aurait fait vœu à François de donner son fils à l'Ordre dont il était le fondateur. Ce qu'entendant le séraphique Père prophétisant sur le sort futur du petit Jean, se serait écrié : *O buona ventura*, ô la bonne aventure! De là le nom que porta plus tard notre saint, et le premier de tous.

Tout cela n'est que le fruit d'une pieuse imagination; mais on joua sur ce nom qui pourtant n'était pas nouveau. La circonstance de la guérison miraculeuse y prêtait, on en profita. Dans le prologue de la vie de saint François le séraphique docteur se mettra en garde de parler de ce prétendu vœu. Si réellement saint François eût été encore vivant, lui faire un vœu aurait été contraire à la doctrine catholique, le vœu s'adresse

à Dieu, et jamais à une créature vivante. Pour cette raison les Bollandistes rejettent la légende[1].

Éducation du jeune Fidanza.

Marie de Ritelli eut un vif pressentiment du rôle élevé qui lui incombait. Elle mit à l'éducation de son fils plus que le soin maternel des femmes en général, elle employa à cette œuvre toutes les énergies de la nature jointes à celles de la foi chrétienne; ne se bornant pas aux soins de la santé corporelle, elle accordait une plus large part aux nécessités de l'âme, à sa formation.

Où, à quel âge, ce nouveau Samuel fut-il soumis au rude apprentissage des humanités? Rien qui permette de le deviner. Les résultats promptement obtenus laissent supposer que le petit Jean commença de bonne heure le travail préparatoire à l'acquisition des sciences théologiques, objet principal de sa carrière intellectuelle. Dans l'intention et le désir de sa mère il devait un jour devenir frère mineur, on dirigea par conséquent tous ses efforts et toute son attention vers ce but; là devaient converger l'application de son esprit, les inclinations de son cœur. Il importe qu'avant tout autre chose «l'homme soit instruit en ce qui concerne le salut de l'âme, afin que toujours il s'accoutume à progresser en ce qu'il y a de mieux», comme le relève si à propos Roger Bacon[2].

L'idéal premier et principal de notre écolier fut là, il s'y maintint tandis qu'avec ses condisciples il était soumis au cadre régulier et méthodique du programme

1. Prol. in Legend., Orat. in Vit. S. Bonav. per Octavian. de Martinis.

2. Opus III, c. xv.

de l'enseignement à cette époque. La science théologique était le couronnement des études scolaires, mais personne n'atteignait cette cime à moins d'avoir franchi graduellement et successivement chacun des échelons des sept arts libéraux. Les dispenses, les passe-droits, les exceptions et les privilèges ou faveurs n'avaient pas cours en ces temps de sage intransigeance quand il était question de savoir et de science.

La grammaire, la rhétorique et la dialectique occupaient les degrés inférieurs de toute connaissance : par ce triple sentier devait marcher le jeune débutant. L'étude de la grammaire constituait la première étape, venaient ensuite la rhétorique et la dialectique ; les trois formaient le *trivium ;* l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie constituaient les quatre échelons du *quadrivium*. Tous les étudiants étaient soumis à cet ordre du programme, sans loisir de se spécialiser en aucune branche. Un degré conduisait à l'autre ; pas de stage licite, tous devaient aller de l'avant jusqu'au terme final, la théologie, science de Dieu et des choses de Dieu. Les autres sciences n'étaient que des servantes, que la voie, ce qui faisait dire à Jacques de Vitry : « Bonne est la logique qui enseigne à discerner la vérité du mensonge ; bonne est la grammaire, mais bien meilleure est la théologie qui seule peut véritablement s'appeler un art libéral, parce qu'elle délivre de ses maux l'âme humaine. »

Jean Fidanza marcha de pair avec ses collègues, et disciple diligent profita merveilleusement des leçons de ses maîtres, d'abord en grammaire.

Au moyen âge on étudiait la langue latine dans les grammaires du Donat et de Priscien. A cette école la jeunesse studieuse acquérait vite la méthode de bien dire et de bien écrire. Notre saint ne se contenta pas de cette étude élémentaire ; ainsi que ses compa-

gnons il fréquenta les auteurs de l'antiquité classique.

Les noms de Cicéron, Sénèque, Ovide, Horace reviendront souvent sous sa plume. N'a-t-il fait en cela que citer des textes, déjà empruntés par d'autres, sans en contrôler l'exactitude? Nous inclinerions à penser qu'il devait le plus souvent puiser aux sources.

S'il écrivait le latin avait-il une égale connaissance de la langue grecque? Le Père Léonard Lemmens pense que non, parce qu'il ne se rencontre aucune citation des poètes grecs en ses écrits[1].

Quelle valeur faut-il accorder à cet argument négatif? En ces temps-là l'étude des auteurs profanes était très limitée dans les Ordres religieux. Ni les jeunes frères Mineurs ni les jeunes frères Prêcheurs ne pouvaient ou copier ou lire les livres profanes sans une permission expresse des supérieurs. Cette prohibition remontait loin, puisque Tertullien en parle : « S'il n'est pas permis aux serviteurs de Dieu d'enseigner la littérature païenne, il ne leur sera pas davantage loisible de l'étudier. Mais alors comment se gouverner selon la prudence humaine, puisque la littérature est un instrument utile à l'existence? Comment répudier les études humaines qui nous aident à acquérir les connaissances? » Le docteur répond lui-même que cette érudition littéraire ne peut être ni encouragée ni complètement évitée[2]. La défense était surtout préventive. Aux jeunes religieux il convenait de donner avant tout un enseignement solide sur Dieu et la foi de peur qu'ils ne se laissassent séduire par les sophismes philosophiques. Plus tard, ils pourraient sans danger se servir des ouvrages de l'antiquité, tel un savant qui manipule le venin sans le boire.

1. P. L. Lemmens, *Der heil. Bonaventura*, c. I, p. 16.
2. Tertull., *De Idololat.*, x.

Si, par respect pour l'ordonnance monastique, Jean Fidanza s'abstint de citations empruntées directement aux Grecs, cela ne comporte pas nécessairement l'ignorance de leur langue. Nous n'avons pas de preuve que la langue grecque lui ait été complètement étrangère. Elle n'était pas tellement exclue du programme que tout le monde l'ignorât. « En Angleterre et en France, écrivait Roger Bacon, il y en a beaucoup qui sont instruits sur ce point, *sunt multi in Anglia et in Francia qui his sunt instructi*[1]. » L'ami, le grand ami de Bonaventure, Thomas d'Aquin, confesse d'avoir connu les écrits d'Aristote avant qu'on ne les eût traduits[2].

Si la grammaire enseigne le rapport des mots entre eux, leur orthographe et le moyen de les assembler pour en faire des phrases correctes, la rhétorique apprend le choix judicieux de ces mots pour construire les périodes rythmiques, gracieuses, harmoniques et agréables à l'oreille comme à l'imagination. La dialectique communique au style ce qui fait sa supériorité, donne au langage la force de persuasion. Les discours seraient vains et inutiles s'ils n'avaient d'autre but que la délectation extérieure des sens.

Jean Fidanza étudia la rhétorique et la dialectique avec l'ardeur qu'il savait mettre en toutes choses. Si donc il fut un excellent grammairien, il devint également un véritable rhéteur et un parfait dialecticien.

On méprise aujourd'hui la scolastique parce que son étude suppose un effort que souvent on ne veut pas tenter, on la dédaigne par mépris de l'Église qui en sut faire un si excellent usage pour la défense de sa doctrine. Il est plus aisé d'affirmer ou de nier, et l'on s'imagine pouvoir saper le socle inébranlable des vérités

1. *Compend. stud.*, p. 434, Brewer, London, 1859.
2. *Scriptor. Ord. Præd.*, II, 613. — Hist. littér., XIX, 247.

éternelles : mais la vérité, dira plus tard Bonaventure, ne nous arrive que « par trois voies : la parole, l'argumentation et la persuasion. La grammaire enseigne l'ordre des mots, la logique ou dialectique nous apprend à conquérir par le raisonnement l'assentiment des intelligences, et la rhétorique dispose par la persuasion les esprits à l'amour de la vérité [1] ».

Avec une telle discipline un élève laborieux ne pouvait manquer d'acquérir de vastes connaissances. Formé à ce régime, l'écolier devenu maître dira aux Novices de son Ordre : « Pour ce qui est de la lecture quotidienne il faut en conserver chaque jour quelque chose au sein de la mémoire, se l'assimiler fidèlement, se le rappeler et ranimer fréquemment, « et puisqu'il s'agit surtout d'en nourrir l'âme, » il faut que ce soit quelque chose adapté à notre sujet, utile à notre intention, servant à maintenir l'âme dans la voie droite sans s'arrêter à penser des choses étrangères [2]. »

Le jeune étudiant suivit jusqu'au bout le programme du Trivium, en fut-il de même de celui du Quadrivium ? La lecture de ses écrits permet de le penser. Dans les couvents le but principal des études était la science théologique ; la connaissance des sciences naturelles était pour ainsi dire exclue ; il ne nous convient pas, écrivait Jacques de Vitry, de trop nous occuper des livres naturels, *non expedit in libris naturalibus occupari*... au contraire, nous pouvons en toute sécurité suivre les études scolastiques qui préparent notre esprit à la piété, telles sont la grammaire, la dialectique et la rhétorique. Mais il faut rejeter absolument celles du Quadrivium d'où nous ne saurions tirer aucun profit ; bien qu'elles soutiennent aussi la vérité, elles ne portent pas à la

1. *Hexamer.*, serm. IV.
2. *Specul. discipl. ad Novit,* p. I.

piété[1]. » Pourvu qu'on sût lire couramment le latin et le parler c'en était assez pour être initié à la théologie.

Si certains philosophes d'alors regardaient comme chose de dérision que de s'adonner à l'étude de la perspective, de la géométrie, des langues et autres connaissances, ce jugement n'était pas celui de tous. Un docte frère Mineur, Roger Bacon, s'insurgeait contre le commun des étudiants, qui professaient un si haut mépris pour les sciences. « Connaître toutes ces choses, disait-il, n'est pas un fardeau qui appesantit, mais au contraire qui allège, ainsi que les plumes des oiseaux, qui, s'ils les perdent ne peuvent plus s'élever dans les airs. Ceux qui possèdent ces sciences font un facile progrès dans toutes les autres, et avec elles acquièrent plus en peu de temps que sans elles ils ne le feraient en beaucoup de temps[2]. »

Celui qu'on devait nommer le docteur séraphique, ne s'arrêta pas à mi-chemin, il n'appartenait pas à cette catégorie de philosophes et de théologiens qui se riaient des sciences; avec les sages et les saints il condamnera dans les mathématiques la partie dont abuse la magie, et non pas celle qui est utile à la philosophie; dans l'astronomie il réprouvera ce qui est de la superstition, et non ce qui est selon l'ordre naturel. « Les sciences naturelles et la métaphysique condamnées à Paris depuis quarante ans, sont, disait Roger Bacon, remises en honneur comme une doctrine saine et utile. Si, du reste, on rejeta pendant longtemps les études philosophiques, c'est que souvent lui était conjointe la magie, art détesté par les vrais philosophes[3]. »

Au maître anonyme qui s'offensait de voir les frères

1. Pitra, *Anal. novissim.*, II, 368-370.
2. *Compendium studii*, c. VI.
3. Op. *III*, c. IX.

se livrer aux études, Bonaventure répondra : « Je confesse que les curiosités te déplaisent comme elles me déplaisent, et comme elles déplaisent aux frères vertueux, comme elles déplaisent à Dieu et aux anges. Je ne prends pas la défense de ceux qui se divertissent dans la lecture d'écrits enfantins, je les déteste tout autant que toi. Je t'en prie cependant, ayons l'un et l'autre le zèle selon la sagesse, de peur de condamner plus qu'il n'est séant. On considérera parfois comme des curieux ceux qui justement sont les plus studieux. Si afin de mieux comprendre la vérité quelqu'un étudie les ouvrages des hérétiques, on ne devra pas pour autant le regarder comme un curieux, ou un hérétique, car il est vraiment catholique. Ce n'est pas dévier de la pureté de la vérité que d'étudier la doctrine des philosophes, attendu que leur enseignement aide à une meilleure compréhension de la vérité, et à la réfutation de leurs erreurs. Bien des conclusions ne s'obtiennent même pas sans cela. C'est pourquoi, voulant juger avec trop de rigueur, on serait amené à taxer de curiosité les saints eux-mêmes, ce qui est impie. Lis donc le traité de la doctrine chrétienne où Augustin démontre qu'on ne peut comprendre l'Écriture sans la connaissance des autres sciences[1]. »

Quand viendra pour lui le moment de scruter les Saintes Lettres il pourra sans danger parcourir le vaste champ des connaissances profanes, car à lui ne s'appliquera jamais le reproche d'Isaïe[2], « malheur à vous qui descendez au pays d'Égypte, c'est-à-dire des sciences mondaines, et n'interrogez pas la bouche de Dieu ». « La sainte Ecriture est *os Dei*[3]. »

1. *De trib. quæstion. ad magistr.*,
2. Is. XXX.
3. *Hexamer.*, Serm. XII.

Parmi les arts libéraux la musique était considérée comme une des sciences les plus utiles aux candidats à la vie ecclésiastique. Raban Maur parlant de la musique disait : « Cette discipline est si noble et si utile que celui qui ne la possède pas ne peut convenablement s'acquitter de l'office ecclésiastique [1]. » Ce n'est pas toutefois, remarque à propos Roger Bacon, « qu'il soit nécessaire qu'un théologien pratique l'art du chant et des instruments de musique, mais il est inexcusable de n'en posséder aucune notion [2] ». « La musique, utile et gracieuse, est une vertu dans l'Église, et il est bon que, pour stimuler les fidèles à la dévotion, intervienne la musique, dévote servante de l'Église [3]. » « A la sainte piété dés fidèles ne convient nullement une sonorité molle et lascive, il faut une musique modérée qui charme l'oreille, et surtout élève doucement l'esprit vers les choses célestes », ainsi s'exprimait le même Roger Bacon [4].

Devenu supérieur, l'élève révèlera sa compétence indiscutable, quand il écrira : « Le vrai mode de lire et de chanter, est de ne pas précipiter, de faire des pauses ni trop longues ni trop courtes; respirer ensemble et chanter de façon que la voix de l'un ne couvre pas celle de l'autre, si bien qu'on ne puisse distinguer chaque voix en particulier. » Un maître moderne ne dirait pas mieux. Puis, ajoutera-t-il : » avant de lire comme de chanter il faut s'y préparer; tant à cause de la sainteté de l'office qu'à cause du respect des assistants. Il y a des pauses à observer et il faut en tenir compte. » N'aura-t-il pas appris de saint Augustin que les silences font partie du chant, et que de leur observation dépend la beauté

1. Raban Maur, *P. L.*, c. VII, 401.
2. Roger Bacon, Op. Maj., I, 237.
3. Id., *ib.*, c. LXXIV.
4. Id., *ib.*, c. LXXII.

du rythme? « Ne pas chercher à dominer les autres par la puissance d'une voix plus forte ; » c'est exclusivement ce que l'on enseigne à l'École, où l'on apprend que le talent est dans la modération, et non dans les vociférations. Par l'étude s'acquiert le bon goût esthétique.

La musique ne sert pas uniquement à rehausser les solennités liturgiques, par la grâce de ses mélodies et de ses harmonies, elle a d'autres avantages. La philosophie de la musique est d'un secours puissant, notamment dans l'office de la prédication. L'art de la déclamation est du domaine musical. Sans doute les vérités évangéliques font leur chemin vers les cœurs indépendamment du talent des orateurs. Bien moduler sa voix et donner à ses paroles une onctueuse et douce sonorité est un moyen de persuasion qu'un ministre de Dieu aurait tort de négliger. Les détenteurs de la parole divine ont le devoir d'être artistes en toutes choses afin de traiter plus dignement et plus saintement les choses saintes. Jean Fidanza profitera des avantages de la musique pour prêcher avec grâce. Il en poursuivra l'étude à cause de l'utilité que l'esprit y trouve pour la parfaite intelligence des Saintes Lettres. Sans la notion du mètre et de la rythmique il est difficile de comprendre un texte sacré et d'en expliquer la raison. De nos jours que les livres sont parfaitement ponctués, et les commentaires nombreux, on conçoit peut-être moins cet avantage. « Ce n'est pas sans motif, écrivait Roger Bacon, que le Saint-Esprit nous a communiqué la Sagesse sous l'enveloppe du mètre et du rythme. Il a voulu nous attirer aux beautés intérieures de la Sagesse divine en nous l'exprimant avec une souveraine douceur, et par les éléments de la musique nous élever à la sublimité

1. Rog. Bacon, Opus III, c. LXXV.

des mystères invisibles de Dieu. Or donc que la sagesse de Dieu nous est livrée par les voies de la musique, de la métrique et de la rythmopédie, il est nécessaire à tout bon thélogien d'avoir la notion de ces parties de la musique[1]. »

Tout ce qui peut faire l'objet d'une connaissance utile au ministère des âmes mérita l'attention de cet élève. Il le dira : « Toute science vient de Dieu, aussi bien dans l'ordre mécanique, sensitif et philosophique que dans l'ordre théologique. La science de l'art mécanique est une lumière extérieure[2]. » « Chacune des sept branches de l'art mécanique a sa raison d'être; car tout art existe, ou pour consoler, c'est-à-dire dissiper la tristesse, subvenir à l'indigence, être utile ou commode, ou même simplement pour procurer une délectation... » « Le savoir n'est pas un but, mais un moyen », comme le rappelle si justement Lecoy de la Marche[3], « sa dernière fin n'est pas un simple agrandissement de l'intelligence, mais le salut de l'âme ». Jean Fidanza ne négligera aucune des branches du Quadrivium pour cette raison justement que : « ces sciences disposent à la compréhension de l'Ecriture[4]... Il brillera et se distinguera en toutes les sciences de son temps; rhéteur, dialecticien, musicien, il sera encore historien. Les études historiques, il est vrai, ne faisaient pas alors partie intégrante du programme scolaire. Les étudiants ayant parcouru les divers degrés des connaissances enseignées dans les écoles, le cycle des humanités était clos. Est-ce à dire cependant qu'on doit s'abstenir d'aborder les questions d'histoire? Non, vraiment. Déjà les auteurs chrétiens, à l'encontre des païens cherchaient dans les récits du passé

1. Rog. Bacon, Opus III, c. LXIV.
2. *De reduct. Art.*
3. *Chaire française*, 425.
4. *Hexamer.*, serm. IV.

moins la beauté de la forme que la réalité et la vérité des fruits. Avant de quitter les bancs de l'école, Jean apprit encore de ses maîtres cette façon de concevoir l'histoire. Quand un jour, devenu le docteur Bonaventure, il écrira son admirable traité de l'œuvre des six jours, il tracera de main de maître les lois de la critique. « La vérité, y lit-on, doit reposer sur quatre bases qui sont comme les quatre forteresses d'une citadelle. Il est de toute nécessité que l'affirmation des témoins soit certaine, que leur réputation soit irréprochable, qu'il y ait concordance en leurs récits, que leur affirmation soit précise et ferme. Si le fait est authentique et certain, mais que la renommée du témoin soit mauvaise, on n'attache guère de crédit à sa parole, tandis qu'on croit plus facilement au dire d'un homme honnête et de bon renom. Si malgré ses bonnes qualités morales sa narration est contredite par un grand nombre d'autres écrivains, le doute persiste. Si le fait est vrai, inattaquable l'auteur en sa conduite, si les témoins « concordent en leur récit, mais que pourtant on sente quelque hésitation dans l'exposé du fait ou des circonstances, le doute peut malgré tout subsister[1] ».

En s'appuyant sur de tels principes il écrira la Légende du Séraphique Patriarche et fera connaître sa méthode : « Afin donc de transmettre plus exactement et plus clairement l'histoire de sa vie, je me suis rendu sur le lieu de sa naissance, visitai ceux où il vécut et où il passa, conférai diligemment avec ses familiers encore vivants, surtout avec ses compagnons et ses premiers disciples, témoins de sa sainteté, et dont la fidélité est hors de suspicion, tant à cause de la véracité de leur parole que de leur vertu éprouvée. Dans la relation de ce que Dieu daigna accomplir par son servi-

1. *Hexamer.*, serm. IX.

teur, je n'ai pas cherché la curiosité du style, bien convaincu qu'au pieux lecteur la simplicité du langage est plus profitable que l'art du rhéteur. Afin d'éviter toute confusion je n'ai pas suivi l'ordre chronologique, entraîné plutôt par les exigences de la narration[1]. »

Nulle question philosophique ou théologique ne lui sera étrangère.

En lui fut réalisé le désir du célèbre Alcuin, qui veut que « la rhétorique et la dialectique deviennent une véritable préparation à la vie pratique ». Le premier fruit de cette logique dialecticienne sera sa détermination de quitter le siècle pour vouer son existence au service de Dieu, en embrassant résolument la Règle des Frères Mineurs.

1. Prolog. de la Légende, 1.

CHAPITRE II

VOCATION. FORMATION RELIGIEUSE. SACERDOCE.

Tandis que s'achevaient les études humanitaires la grâce d'En-haut opérait silencieusement en l'âme du jeune écolâtre. Sous le régime de la discipline universitaire, Jean Fidanza avait contracté l'habitude d'une vie parfaitement ordonnée.

En même temps que la souplesse de son esprit s'adaptait à la sévérité du règlement, son naturel bon et facile se prêtait à cette transformation morale que réclame la vertu. Son âme profondément philosophique fut tôt frappée de la fragilité de tout ce qui est contingent, et vint à ne plus ambitionner que la possession des trésors cachés que la rouille n'atteint pas.

A cette époque, l'Université de Paris était fréquentée par des hommes dont la vie pénitente extraordinaire frappait l'imagination de la jeunesse, en même temps qu'elle remplissait d'admiration tout le monde. Une burc grossière leur servait de vêtement, pour chaussures ils n'avaient que des sandales, qu'une corde pour ceinture; ils se nourrissaient du pain de la charité. Pour l'âme ardente de Jean, quelle éloquente prédication!

Lorsqu'un jour il répondra aux attaques des détracteurs de l'Ordre il écrira à l'adresse d'un docteur de la Sorbonne : « Ne t'émeus pas de ce qu'au début les Frères furent des gens simples et sans lettres... c'est là au contraire ce qui devrait t'inspirer plus de confiance en cet

Ordre. Quant à moi je confesse devant Dieu que c'est ce qui me fit choisir la vie du bienheureux François, car elle n'a pas été inventée par la prudence des hommes, mais par le Christ, et comme les œuvres du Christ ne sont pas bancales, elles prouvent que celle-ci est divine[1]. »

De sa plume nous apprenons ainsi la cause déterminante de sa vocation. Il embrasse sans réserve le genre de vie des Frères Mineurs, car il trouvera une règle; cette règle est vie, tout entière elle est renfermée dans l'observance des commandements de Dieu; ce n'est pas une vie nouvelle, mais la rénovation de la vie apostolique, l'imitation de Jésus-Christ. Notre adolescent possède assez d'ardeur, assez de généreuse résolution pour renoncer aux plus alléchantes promesses. Ses succès à l'école pouvaient lui présager un futur et brillant avenir; il y renonce.

En quelle année, en quelle ville, à la porte de quel couvent des Frères Mineurs ce nouveau postulant allat-il frapper? Où en était-il de ses études? Le bienheureux François de Fabriano assure qu'avant son entrée dans l'Ordre franciscain Jean avait terminé à Paris le cours de ses humanités, déjà commencé la théologie, mais n'aurait été promu au grade de maître qu'une fois revêtu de l'habit religieux. Malgré ses apparences d'exactitude, ce texte déconcerte; il n'est confirmé par nulle date et ne semble pas se concilier avec ce qu'on lit dans la *Chronique des vingt-quatre généraux*, où il est dit que tout jeune Jean Fidanza entra dans l'Ordre, que la septième année après il expliqua à Paris le *Livre des Sentences*, enfin que la dixième année il obtint la chaire de maître. Or, au dire de Salimbene, un contemporain, cette dixième année fut l'an 1248. Dans ce

1. *Epist. ad Magist. innomin.*

cas la vêture religieuse aurait eu lieu en 1238 ou 1239; ce qui concorderait assez avec l'opinion que le couvent d'Orvieto fut le lieu du noviciat, couvent où le jeune profès demeura quelque temps, et commença la théologie avant d'être envoyé à Paris. Mais nous nous trouvons en opposition avec la narration de François Fabriano. Voilà pourquoi bien des auteurs opinent que le jeune Italien ne se fit religieux qu'à l'âge de 22 ans, à Paris, où avant d'être frère mineur il aurait suivi les leçons du frère Alexandre de Halès. De cet avis est le Père Léonard Lemmens. Ce n'était pas chose inouïe que des séculiers étudiassent dans les maisons conventuelles; on connaît sur ce point le témoignage de Roger Bacon. « Tout l'enseignement théologique et philosophique était entre les mains surtout des deux Ordres des Frères Mineurs et des Frères Prêcheurs; les séculiers avaient abandonné cette étude depuis 40 ans, à part quelques-uns parmi lesquels Robert Grosseteste, Adam de Marisco, Guillaume de Shyrwoode, et quelques autres; c'est pourquoi depuis ce même temps les séculiers ne croient rien savoir à moins d'avoir fréquenté pendant dix ans et plus les écoles de ces deux Ordres[1]. »

Incertains de la date d'entrée de Jean au noviciat, nous n'ignorons pas moins en quelles conditions s'écoula ce temps de première formation. La durée en fut-elle d'une année entière selon la teneur de la Règle? Les mots : « *finito anno probationis*, l'année de probation étant achevée », sont explicites. Pourtant on vit alors plus d'une exception. Un historien du pape Innocent V, rapporte que tout au moins chez les Dominicains aucun laps de temps, n'était fixé à l'origine ni par l'Église, ni par la Règle ou les Constitutions touchant la durée du Noviciat, pas plus que l'âge pour l'admission dans l'Or-

1. *Compend. studii*, c. v.

dre. Il arrivait que des novices prononçassent les vœux après quelques semaines à peine; les plus jeunes grandissaient à l'ombre du cloître jusqu'à ce que les Supérieurs les jugeassent suffisamment préparés pour émettre leur profession [1]. Souvent les vœux n'étaient pas prononcés explicitement; un séjour prolongé suffisait au même titre qu'une profession expresse, sans qu'on s'inquiétât du moment précis où commençait la consécration solennelle; c'est ce qu'on appelait la profession tacite.

Il ne semble pas qu'une même latitude fût permise aux Frères Mineurs. Le texte est formel : « L'année de probation étant achevée... » A partir du jour où la Règle reçut son approbation du pape Honorius III il est à croire que les novices durent être soumis à une épreuve d'une année bien complète, car auparavant il n'en était guère mention. En faveur de personnages de marque et de grand talent on usa pratiquement de certaine latitude; l'histoire signale, en effet, plu d'une exception.

Dès que les portes conventuelles lui furent ouvertes notre pieux aspirant se mit à l'œuvre. Un maître lui fut donné qui devait l'initier à tous les secrets de la perfection religieuse. « Il faut un maître, écrira-t-il un jour dans son traité des six Ailes des Séraphins, il faut un maître qui exerce à la pratique des vertus, car ce n'est pas assez de connaître le bien, si on ne s'y exerce par la pratique... »

Dans un noviciat un seul Maître est préposé à la formation et à l'éducation des nouveaux venus, Jean Fidanza n'en eut pas d'autre que celui qui était chargé de tous les novices. Qui fut le maître capable de former ce parfait novice? L'histoire n'a pas de réponse.

Dès la première heure le néo-novice comprit toute

1. *Le B. Innocent V*, ch. II, p. II, Lyon, 1899.

l'importance du noviciat, de cette école où l'âme doit recevoir la formation religieuse, en se modelant sur l'exemple du Christ.

Quitter le monde et ses vanités, dire adieu aux promesses enchanteresses de la vie, laisser plaisirs, honneurs, richesses, s'enfouir dans un cloître, s'enrôler dans la milice des pauvres de Jésus-Christ, n'est pas une entreprise sans poésie pour la vive imagination d'une jeunesse ardente autant qu'enthousiaste; le monde admire la beauté de ce geste d'un adolescent brisant en un clin d'œil une carrière pleine d'espoir, pour se jeter à corps perdu dans les voies de l'abnégation. Mais pour persévérer il faut plus que l'héroïsme d'un moment. Quand la flamme de la première ferveur est tombée, quand l'être humain se trouve en face de la réalité des sacrifices, la poésie s'évanouit, quand l'enthousiasme est tombé, et que la nature vient à manquer de ressorts, où serait la transformation spirituelle de l'homme sans la vertu d'En-haut?

En se donnant à Dieu, Jean Fidanza qui n'avait pas répondu à l'impulsion d'une ferveur irréfléchie comprit dès le premier instant que sa force ne lui viendrait que du ciel; sa première règle fut avant tout, par-dessus tout et toujours, la prière.

Voilà par où commença le petit novice; c'est par là qu'il continua. En ayant fait l'expérience il pourra dire plus tard : « Efforce-toi d'employer le temps à la prière, à la lecture, à la méditation, ou à tout autre exercice : il ne cesse pas de prier celui qui ne cesse de bien faire[1]. »

Ayant mis la main à la charrue, il ne regardera plus en arrière. La Règle franciscaine veut toute la perfection qu'une âme sincère peut désirer, elle embrasse la vie contemplative aussi bien que la vie active. Dictée

1. *Regul. Novit.*, c. 1.

par Jésus-Christ elle conduit au sommet de la vertu ceux qui en ayant fait profession s'appliquent à en garder fidèlement et scrupuleusement tous les préceptes; dès les premiers jours ce fut le souci de notre jeune Frère.

La Règle prescrit aux Frères de réciter l'office selon la coutume de la Cour romaine, de réciter le bréviaire de la Curie pontificale, ou bréviaire du pape, qui devint celui des Frères Mineurs avant de l'être de toute l'Église. Saint François avait cette haute et juste conception de l'autorité souveraine : là où est le pape, là est l'Église. Mais dans la récitation privée, et dans les modestes chapelles conventuelles on ne pouvait se conformer à tout le cérémonial de la cour romaine, c'est-à-dire du pape et des cardinaux. Nécessité dès lors de réduire les cérémonies, de modifier les rubriques. Frère Raymond de Faversham, ministre général, fut commissionné à cet effet par le pape Grégoire IX. Afin que les nouvelles rubriques ne restassent pas lettres mortes c'était un devoir pour tous les religieux de les étudier; dans les Noviciats on devait en faire une étude plus soignée. Frère Bonaventure, car tel était le nom qu'avait reçu à sa vêture religieuse Jean Fidanza, frère Bonaventure se distingua parmi tous ses confrères en cet autre genre d'occupation. Il ne s'agissait de rien moins que d'apprendre à faire dignement l'œuvre de Dieu : l'office divin est au dire de saint Benoît *Opus Dei*. Le fervent novice fut en cela, comme en tout le reste, un modèle.

Éloigné du monde, dépouillé des vanités du siècle, n'ayant d'autre vêtement qu'une bure vile et grossière, frère Bonaventure jeta les bases de son édifice spirituel, en s'appuyant sur le Christ. « Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, j'ai posé le fondement comme un sage architecte, et un autre bâtit dessus. Mais que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit dessus. Car

personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, lequel est le Christ Jésus[1]. » Instruit par cette doctrine de saint Paul notre novice reconnaît que le fondement de toute sainteté repose sur la foi qui illumine l'intelligence, et sur la charité qui embrase les affections du cœur. Mais à la solidité, à la fermeté de cette pierre angulaire s'oppose la cupidité, racine de tous les maux. Nul moyen plus efficace pour étouffer en son principe la cupidité terrestre que de renoncer au monde et à ses convoitises. Sur la montagne le Christ commence sa prédication par l'éloge de la première des béatitudes : Bienheureux les pauvres d'esprit, Bonaventure place la pauvreté comme fondement de son édifice religieux. Pour lui comme pour le séraphique Patriarche, la pauvreté sera l'épouse chérie de son âme. L'ayant aimée, pratiquée, il pourra en parler comme un maître expérimenté : « Si par la pauvreté des biens terrestres on parvient à la gloire des bienheureux, efforce-toi d'observer toujours la très sainte pauvreté, surtout dans l'usage des livres, des sandales, des tuniques, et n'en aie pas plus que ne l'exige la stricte nécessité, ne prétends pas que les choses superflues soient nécessaires, crains plutôt que les choses nécessaires ne soient superflues[2]. » Pour son compte, il ne fut jamais de ceux qui, au dire d'Alvarez Pelayo, mettent leur vanité dans le luxe et la multiplicité des livres; toute sa vie il se contentera de l'indispensable.

Ce qu'il fut dans le zèle pour la pauvreté, il le sera à l'égard de l'obéissance : il se soumettra aux ordres de ses supérieurs lui enjoignant d'enseigner la théologie; par obéissance, il demeurera à son poste dans le professorat jusqu'à ce que l'obéissance l'en tire; par obéissance, il

1. I Cor., III, 10, 11.
2. *Regul. Novit.*, c. XIV.

acceptera la pourpre cardinalice, alors que son humilité l'inclinait à fuir tous les honneurs.

Le silence est une vertu caractéristique du parfait novice; frère Bonaventure aimera le silence, professera une indéfectible aversion pour la loquacité. A propos du silence, il écrira : « Parce que toute consolation divine est déniée au bavardage, tout le temps de ta vie garde un rigoureux silence. C'est dans le silence et l'espérance qu'est notre force[1]. »

« Tais-toi en quelque lieu que tu sois, à l'office divin, en ton emploi, et toutes les fois qu'il y aura plus de trois frères. Depuis Complies jusqu'à l'heure de Tierce chaque jour, ne parle pas à moins qu'on ne t'interroge, ou n'y sois contraint par la nécessité ou l'utilité. Dans une âme que ne prémunit pas la muraille du silence pénètre aisément le javelot de l'ennemi, comme dit saint Grégoire[2]. »

Le séraphique Père laissa à ses frères la recommandation de ne jamais se laisser absorber par le travail ou l'étude de peur qu'ils perdissent « l'esprit du Seigneur et de la sainte oraison ». Dans la vie franciscaine, le rôle de Marie ne sera pas séparé de celui de Marthe, doctrine dont Bonaventure fera sa règle : « Quoi de plus doux et de plus suave que de voir Dieu en toutes choses, de ne considérer que lui en se dévouant pour le prochain, soupirant sans cesse vers lui avec une ardeur toute de feu! O bienheureux celui qui sait unir la vie contemplative à la vie active! De la sorte il sert le Seigneur comme Marthe et avec Marie il demeure à ses pieds, s'efforçant ainsi de se conformer aux esprits angéliques qui nous assistent sans cesser leur contemplation divine... Bienheureux celui qui servant le prochain tient son cœur

1. Isaïe, xxx.
2. *Regul. Novit.*

élevé vers Dieu, tandis que sa main s'incline vers l'infirme. Il assiste le prochain, c'est vrai, mais en l'homme il trouve Dieu vers qui monte sa pensée; lorsqu'il voit un malade sur un lit, il lui semble n'apercevoir que son Jésus; alors rien ne lui paraît difficile, ni rebutant, ni vil à l'égard du pauvre patient et de ceux qui souffrent; tout lui est douceur, suavité, délices, car c'est le Christ qu'il sert en la personne du prochain. »

A un jeune frère que plus tard il affectionnera, et qu'il aura sous sa conduite, il tracera un règlement qui devait être le sien : « Mon cher fils, si tu veux persévérer dans la religion sans tache et sans ombre d'infâmie, garde sans cesse les dix commandements que nous ont transmis les écrits et les exemples de nos pères.

« Sois assidu à la prière et à la lecture des choses saintes, deux choses qu'il ne faut pas perdre de vue pour avancer dans la vertu; fréquente souvent l'église; de jour, de nuit ne quitte pas ta cellule, et qu'on ne te trouve jamais oisif par le chemin, ou sur la place publique, mais dès que l'office est achevé, les repas terminés, ou que tu as fini de remplir quelque emploi prescrit par l'obéissance, sans délai retourne en ta cellule, et restes-y.

« Quant à l'honnêteté de ton cœur, et à la discipline des sens, sache par-dessus tout que pour cela tu ne dois lier familiarité, même spirituelle avec qui que ce soit, mais te faire tout à tous, de sorte qu'on ne reconnaisse point en toi de préférence pour une personne plutôt qu'une autre.

« Pour ce qui est de la langue, applique-toi soigneusement quand tu es en compagnie à ne dire que ce qui est nécessaire, et seulement si on t'interroge. N'aie de louanges pour personne, et alors même que d'autres se le permettraient ne parle mal ni des absents ni des présents.

« Prends grand soin de ne pas rapporter ou dire ce

que tu as entendu sur le compte d'autrui, si ce n'est ce qui peut édifier.

« Conserve le souvenir des bienfaits de Dieu, de tes péchés, du désir du ciel, des peines de l'enfer, et de tous ceux qui sont affligés.

« En ton cœur comme en ton langage ne juge personne autre que toi-même[1]. »

Le noviciat touchait à son terme, frère Bonaventure avait compris que seule l'observance des préceptes est la sauvegarde de l'adolescence. Avec le prophète il répétait tous les jours à l'office : « Comment celui qui est jeune corrigera-t-il sa voie? » avec David il répondait : « en accomplissant vos paroles, » et faisait siennes les paroles du psaume : « Je vous ai cherché dans toute l'étendue de mon cœur... j'ai compté vos paroles au fond de mon cœur... »

C'est enfin de plein gré, sans contrainte, que le jeune novice émettra ses vœux.

La cérémonie eut lieu sans éclat, en présence sans doute de la communauté, sans aucune pompe; car en ces temps lointains le cérémonial ne contenait pas tout le développement solennel d'aujourd'hui. L'année terminée, le novice prononçait des vœux solennels et perpétuels, la consécration religieuse en faisait la chose de Dieu, *res Dei :* à partir de ce jour, Bonaventure n'appartiendra qu'à son Créateur.

La formation religieuse qu'il vient de recevoir n'a fait qu'augmenter en lui la soif ardente de la sagesse. Qui dira avec quelle attention diligente il s'adonnera à l'étude des saintes Lettres? Acquérir les sciences humaines était la part moins importante de son programme, aussi progressait-il incessamment dans la grâce de la dévotion; « toute vérité conçue par son in-

1. *Regul. Novit.*, c. XV.

telligence devenait l'objet de l'affection de son cœur, et il s'empressait de la réduire en raison et de la faire servir à la louange divine[1]. » Son âme ornée de toutes les vertus ressemblait à un miroir où s'imprimait aisément l'image des grandes vérités de la foi.

Disciple diligent, Bonaventure écouta docilement les enseignements de son maître, puis le temps venu il lui empruntera non seulement la doctrine mais aussi la méthode. Comme son maître l'élève commentera avec grande habileté les Livres de l'Écriture, et mettra en œuvre tout ce qu'à l'école il avait appris. Ne dira-il pas : « Un théologien sera tantôt arithméticien, tantôt astrologue, tantôt géomètre ; en lui vous verrez parfois un rhéteur, parfois un médecin. Cependant ce n'est pas sans danger qu'on s'éloigne de la demeure de la sainte Écriture ; il y a ce danger dans les sciences qu'elles dissipent l'esprit de celui qui s'y adonne au point qu'elles deviennent un obstacle pour retourner vers la demeure des saintes Lettres[2]. » Si donc il dut y avoir recours, frère Bonaventure n'y consacra pas plus de temps ni d'attention que le voulait la nécessité ; car, ajoutait-il, « mieux vaut posséder la vérité que la figure[3]. »

Bien qu'en soi le programme des études théologiques semblât devoir absorber toute l'attention de la jeunesse studieuse, Bonaventure ne perdit jamais le souvenir de la présence de Dieu.

Car en l'appelant à la vie du cloître Dieu l'avait choisi pour devenir son prêtre. A mesure que les mois s'écoulaient et que les années se succédaient, l'heure approchait où son tour viendrait de devoir franchir le seuil du sanctuaire. L'histoire est muette sur l'époque de son ordination sacerdotale.

1. *Anal. Franc* , III, 824.
2. *Hexamér.,* s. XVII.
3. *Hexamer.,* s. XVII.

CHAPITRE III

LE THÉOLOGIEN. LE MAÎTRE.

Paris, la reine des nations, *regina nationum*, attirait depuis le moyen âge la jeunesse studieuse de l'univers entier, depuis surtout que l'empereur Charlemagne y avait institué l'Université, on y avait vu accourir de tous les points du globe un grand nombre d'hommes illustres; un savant anglais occupait une chaire à la Faculté de théologie lorsque le jeune Fidanza vint en France, y poursuivre ses études. La ville de Paris, nourrice de la bonne doctrine, fut pour Bonaventure et Thomas d'Aquin ce qu'avait été pour Basile et Grégoire de Nazianze Athènes la savante.

Alexandre de Halès, surnommé le docteur irréfutable, le monarque des théologiens, élevé d'abord au monastère de Halès en Angleterre, était venu étudier à Paris. C'était un jurisconsulte de grand renom, fort éclairé dans les sciences théologiques. Après un stage prolongé parmi les maîtres séculiers, Alexandre entra l'an 1222 dans l'Ordre des Frères Mineurs, fut parmi eux le premier lauréat en théologie, puis maître de saint Bonaventure et de saint Thomas d'Aquin. Par ordre du pape Innocent IV il composa la Somme théologique, divisée par articles, et que sur le rapport de soixante-dix savants théologiens le pontife honora de son approbation. Le premier de tous, Alexandre fut le commentateur des

Sentences de Pierre Lombard, exemple qu'imitera plus tard Thomas d'Aquin[1].

Le docteur P. J. Carle de la Chapelle écrivait au sujet de frère Alexandre de Halès : « Ses ouvrages si peu connus et cependant si dignes de l'être par le bon sens et l'élévation qui y règnent, et pour les disciples habiles qu'ils ont formés, ne purent trouver grâce devant les critiques des deux derniers siècles. »

« Aussi subtil peut-être que Scot, il présente les questions sous une forme qui paraîtrait nouvelle même aujourd'hui. »

Il est certain qu'un tel maître était de taille à former les deux grands docteurs qui font la gloire du XIIIe siècle et de l'Université. Et pourtant, « on a dépensé autrefois beaucoup d'érudition pour affirmer ou nier que saint Thomas ait été élève d'Alexandre de Halès. « Que de temps perdu ! que d'érudition vainement gaspillée ! Les franciscains et les dominicains s'étaient embrassés à l'origine dans la personne de leurs saints Patriarches, et ce baiser de paix obligeait tous ceux qui revêtaient l'habit qu'ils portaient à ne proclamer d'autre gloire que celle de l'Église. Alors ces bons religieux songeaient peu à écrire des panégyriques ; ils agissaient[2]. »

Que les frères Mineurs aient continué d'enseigner à l'Université après la mort d'Alexandre de Halès, ce n'est pas douteux. Il est moins certain qu'ils aient eu à la fois deux des leurs comme maîtres dans les écoles de la Faculté. Le Père Hilarin Felder pense que, de 1245 à 1250, l'Ordre avait à Paris deux écoles publiques et deux régents ; Jean de Parme enseigna jusqu'à son élection. Bonaventure lui succéda, et selon Eccleston, Richard de

1. *Hist. Universit.*, p. 99. et 693, Paris, 1666. — *Encyclop. britann.*, vol. I, 566. Cambridge, 1910.

2. P. J. Carle, *Hist. de la vie de saint Thomas*, l, I. ch. IX, Paris, 1846.

Cornouaille donnait un cours sur les Sentences, *legit cursorie sententias Parisiis*[1]. Roger Bacon confirme ce témoignage, mais l'histoire de l'Université n'en dit rien.

Voici comment est résumée cette époque de la vie de Bonaventure dans un vieil office : « Bonaventure, nourri par la lecture et la méditation des Saintes Lettres, fit de si rapides progrès dans les sciences sous le magistère du frère Alexandre de Halès, que, dès la septième année, sur le consentement unanime des maîtres de l'Ordre, il put enseigner dans l'Université de Paris le livre des Sentences; on lui confia effectivement une chaire de professeur, et tout le monde était dans l'admiration qu'il ait pu, en un temps si court, acquérir les connaissances suffisantes. »

« Tels furent les progrès de Bonaventure en toutes les connaissances sacrées qu'il semblait les posséder plutôt par inspiration que par l'étude. »

« Après avoir ainsi enseigné pendant trois ans, et ne comptant guère que trente-deux ans d'âge, il fut regardé et déjà considéré comme premier de l'Ordre tant par sa piété que par sa science. En lui il y avait ceci de remarquable que plus il se distinguait par le savoir et l'autorité, plus il s'abîmait dans les sentiments de l'humilité[2]. »

Les éditeurs des *Analecta franciscana* inclinent à croire qu'ayant achevé son noviciat notre néo-profès séjourna quelque temps à Orvieto, d'où ses supérieurs l'envoyèrent à Paris. Là, sous la conduite d'Alexandre de Halès, il poursuivit ses études se signalant par son étonnante perspicacité à saisir les questions les plus abstraites, les secrets enseignements des Saintes Lettres. Aussi bien, dès l'année 1245, la septième

1. *Anal. franc.*, I, 239.
2. *Breviar. rom.*, Lugduni, 1258.

depuis son entrée en religion, alors qu'il n'était que simple bachelier, mission lui fut confiée d'enseigner au couvent et à ses propres frères; et de leur expliquer les Livres des Sentences. Par sa méthode comme par son savoir et son talent communicatif, il obtint de tels succès que bientôt tous les regards s'arrêtèrent sur lui.

Le droit d'enseigner à la faculté parisienne était le privilège du petit nombre. Pour l'obtenir il fallait une compétence plus qu'ordinaire, et, condition indispensable, compter trente-cinq ans d'âge. « Pour ce qui est de la théologie, lisait-on dans les ordonnances de Robert de Courçon, en 1315, nul n'enseignera s'il n'a étudié pendant au moins huit ans, n'a entendu fidèlement les explications des livres; à l'école, que pendant cinq ans il écoute la théologie avant de donner publiquement des leçons particulières; les jours où les maîtres enseignent, qu'il ne donne pas son cours avant tierce; que nul enfin ne soit admis à donner des leçons solennelles ni à prêcher, s'il n'a la science, et à moins que sa vie soit irréprochable[1]. »

Bonaventure ne brigua point un poste si difficile; il ne connut pas les intrigues et ne s'appuya jamais sur des protections, pas plus qu'il ne convoita de faveur. Seul son génie le signalait à l'attention générale; sa valeur intellectuelle suppléant au nombre des années requises, « il occupa dès l'année 1248 la chaire devenue vacante par l'élection de Jean de Parme à la dignité de Ministre général des Frères Mineurs. Trois ans durant le jeune professeur enseigna en qualité de simple bachelier, puis obtint la chaire de maître[2]. »

Pas d'ambiguïté, le texte du cartulaire est formel, à partir de 1248, Bonaventure, encore simple bachelier,

1. *Chartul. Univ.*, 1. 79, Denifle.
2. *Chartul. Univers.*, I, 187, 244. Denifle.

entre comme professeur à la Sorbonne ; Salimbene n'a pas tort : *Bacellarius erat, nec adhuc cathedraticus*[1].

Son enseignement commence par l'explication de l'Évangile selon saint Luc ; quelle sera la méthode de ce débutant ?

Dès ses premières leçons il se montra un maître consommé. A cette époque où tant de savants illustraient les chaires académiques on n'avait aucune considération pour les médiocrités. Bonaventure s'éleva sans peine au niveau des meilleurs professeurs. Un apprentissage de trois ans parmi ses frères l'avait préparé. Il pouvait affronter sans crainte l'auditoire sélect qui entourait sa chaire. La jeunesse du nouveau professeur, — il n'avait que vingt-six à vingt-sept ans, — causa peut-être quelque surprise, suivie bientôt de l'admiration. « Il y eut, en effet, ceci de particulier et de singulier en saint Bonaventure, c'est qu'il n'excellait pas seulement par la subtilité dans le raisonnement, par la facilité dans l'enseignement et par la clarté dans les définitions ; par-dessus tout il l'emportait par une vertu toute divine dans la puissance d'émouvoir les âmes. » Ainsi s'exprime le pape Sixte Quint.

Le bachelier *baccalareus cursor*, à l'Université, le lecteur, *lector biblicus, lector ad legendam Bibliam biblice*, dans les Ordres Mendiants, avait pour fonction de donner une explication serrée du texte de l'Écriture, d'en faire en quelque manière l'épellation avant d'en donner la lecture et le sens. Bonaventure le savait. En son prologue sur l'Évangile de saint Luc, il fait connaître la méthode à suivre, la sienne incontestablement. Écoutons-le : « Si les saintes Lettres doivent être expliquées selon l'esprit qui les a dictées, et conformément au langage des saints prophètes, le docteur qui en fait

1. *Chron. Salimbene.*

le commentaire doit en premier lieu posséder l'onction de la grâce d'En-haut; secondement être député par la seule obéissance, à l'exemple de Moïse que Dieu délégua vers Pharaon. « Viens, lui fut-il dit, et je t'enverrai vers le Pharaon[1]. Et selon ce qui est contenu dans Isaïe : l'esprit du Seigneur est sur moi... pour annoncer sa parole à ceux qui sont doux, il m'a envoyé[2]. »

On pourrait presque affirmer que tout l'enseignement de notre docteur est renfermé dans l'étude de la Sainte Écriture. L'Écriture ne contient-elle pas seule la lumière surnaturelle indispensable à l'homme voyageur pour se guider dans la vie, et atteindre l'heureux terme, les rives de l'éternité? Après avoir démontré quelles sont la largeur, la longueur et la sublimité des saintes Lettres, il s'attarde à en faire entrevoir toute la profondeur. « La parole de Dieu est une mine infinie où l'esprit humain puise sans interruption sans que la lumière diminue ni se tarisse jamais. Immense est la profondeur de l'Écriture par la multiplicité de ses interprétations mystiques. Ce langage du Seigneur n'a pas seulement le sens indiqué par les mots qui sonnent à l'ouïe. Sous l'écorce des mots se voile une triple signification, a savoir allégorique, tropologique ou morale, puis anagogique. Par un fait l'allégorie en indique un autre qui devient l'objet de la croyance. »

« Par ce qui s'est accompli, la tropologie enseigne ce qu'il faut faire ; et par un autre récit l'anagogie donne à entendre ce qu'il faut désirer, c'est-à-dire la bienheureuse gloire de l'éternité; car enfin toute la raison de l'Écriture est que nous devenions bons, et soyons sau-

1. Exod., III, 10.
2. Isaie, LXI, 1.

vés[1]. » Bonaventure place avant toute autre l'étude de l'Écriture Sainte, « parce qu'en elle seule, et dans nulle autre science n'est le salut[2] ». A ceux qui désirent voir les œuvres du Seigneur et ses merveilles dans le profond des abîmes, à ceux qui descendent sur la mer en des navires, et font la manœuvre sur les grandes eaux[3], il donne de sages et prudents conseils. « Il descend sur la mer en des navires celui qui, voulant expliquer l'Écriture Sainte, l'approche avec un esprit de souverain respect. Il descend sur des navires celui qui, en sa main, tient comme fil conducteur le bois de la croix. Vouloir sans ce bois avancer sur l'Océan des Écritures, c'est courir au naufrage, en tombant dans les plus grandes erreurs. Oui, s'il n'est Pierre, il est englouti[4]. »

Méthode de saint Bonaventure.

Bonaventure n'était pas du nombre de ces professeurs qui mettent leur gloire dans le succès des élèves. Il voulut avant tout en faire des savants et par la science les mener à la vertu. A quoi sert la science sans la vertu?

Maître consciencieux, il avait donc une méthode : il la fait connaître dans l'*Hexameron*.

« La méthode, dit-il, renferme quatre conditions essentielles : l'ordre, l'assiduité, le goût ou plaisir, la mesure ou modération. »

« Tous ne suivent pas le même ordre; mais on ne peut faire différemment que procéder par ordre. Et il est quatre genres de livres dont on doit faire usage, et ce sont :

1. *Breviloq. Prolog.*, § 1-5. *Hexamer.*, XIII.
2. *Hexamer.*, XIV.
3. Ps. CV, 23-24.
4. *Hexamer.*, XIII.

1° Les saintes lettres ;
2° Les œuvres originales des saints ;
3° Les sentences des maîtres ;
4° Les écrits des philosophes.

« Celui qui veut apprendre doit remonter à la source. La science d'où découle le pardon des péchés ne vient ni des philosophes, ni ne se prend dans la Somme des Maîtres, mais dans les originaux où les Maîtres ont puisé. Les originaux sont la Sainte Écriture, source unique, ce qui fit dire au pseudo-saint Denis : « Revenons à la règle tracée par les Écritures : n'appuyons pas ce que nous affirmons de Dieu sur les paroles persuasives de la sagesse humaine, mais bien sur cette science forte que le ciel a inspirée à nos maîtres[1]. »

Bonaventure ne rejette pas pour autant la philosophie, mais, dit-il, « son étude n'est pas sans danger. C'est dans l'Écriture qu'il convient avant tout de chercher la lumière ; quant aux œuvres des maîtres et des philosophes ne s'en servir qu'en passant et à la dérobée, et ne pas s'y fixer, *transeundo et furando, quasi ibi non permanendum*. Après l'ordre vient l'assiduité. La lecture vagabonde, papillonnante, est un écueil. La divagation extérieure, signe de la dissipation de l'âme, ne peut assurer le moindre profit, car rien ne se fixe en la mémoire. Un texte, qui de prime abord paraît obscur, s'éclaircit dans un second examen ».

« Le goût ou plaisir, telle est la troisième condition. Dieu lui-même a mis le goût dans la nature. En préparant à l'homme sa nourriture il donna le goût au palais pour savourer les aliments. Ainsi en est-il de l'Écriture qu'on doit prendre, mastiquer et s'incorporer, tout en en savourant la douceur. »

Enfin, la vraie méthode est de savoir user de modéra-

1. *De divin. nominib.*, c. I.

tion selon l'Apôtre : « Ne pas savoir plus qu'il ne faut, ou comme dit le sage dans les Proverbes : si tu as trouvé du miel, manges-en à ta suffisance, de peur que l'excès ne provoque en toi le vomissement [1]. N'essaie pas de t'élever au-delà de tes capacités, toutefois ne reste pas en deçà [2]. »

Est-ce à dire que le docteur séraphique ait fait abstraction complète de la philosophie ? Pas le moins du monde. S'il n'a pas un système philosophique qui lui soit propre, la philosophie fut une arme dont il sut faire un très judicieux usage. C'est en parfait dialecticien, en véritable philosophe, qu'il raisonne quand, au troisième livre des Sentences, il enseigne que « la foi est une, et ne subit aucun accroissement en soi ; elle croît au contraire par rapport à celui qui la reçoit ; elle s'accroît quant à la certitude par une connaissance plus claire, et par une dévotion plus étendue dans le sujet qui la possède ».

Non, le docteur séraphique ne dédaignait pas la philosophie. Il lui emprunta toutes ses ressources pour enseigner aux âmes le sentier qui mène à Dieu. Un lecteur non initié aux secrets de la spéculation ne suivra que difficilement notre saint dans son admirable traité de *l'Itinéraire de l'âme à Dieu*, où plusieurs chapitres sont de la plus pure, de la plus belle des philosophies. C'est en philosophant que l'âme parvient à la connaissance de la très sainte Trinité : « *mirabilis scientia tua ex me*. Mon Dieu, admirable est la connaissance que j'ai de toi en me contemplant, *ex me*. Lorsque l'âme se contemple en elle-même comme dans un miroir, elle s'élève jusqu'à la spéculation de la bienheureuse Trinité. Dans cette spéculation qui a pour fondement

1. Prov. XXV.
2. *Hexamer.*, XII, c. XIX.

son principe triple et une, c'est-à-dire la trinité de ses facultés, par laquelle elle est l'image de Dieu, l'âme s'aide des lumières des sciences, qui l'informent et perfectionnent, et lui représentent la très sainte Trinité de trois façons. Car toute philosophie est naturelle, ou rationnelle, ou morale. La première s'occupe de la cause de l'être, et conduit à la puissance du Père; la seconde s'occupe du raisonnement, ou mode de comprendre, et fait entrevoir la Sagesse du Verbe; la troisième s'enquiert de l'ordre de vie, et élève jusqu'à la bonté du Saint-Esprit... Toutes les sciences ont des lois certaines et infaillibles, qui sont comme des lumières ou des rayons descendant de la loi éternelle sur notre âme. Lors donc que l'âme est enveloppée de ces rayons, celle-ci, à moins d'être aveugle, se conduit elle-même comme par la main jusqu'à la contemplation de la lumière éternelle. L'irradiation de cette clarté et sa contemplation font que les sages restent en admiration, tandis que les insensés, qui ne croient pas afin de comprendre, ne parviennent à rien autre qu'au trouble et à l'agitation, selon la prophétie royale : *illuminans tu mirabiliter a montibus æternis turbati sunt omnes insipientes corde*[1]. »

Le jugement que Bonaventure porte sur la méthode des deux plus grands philosophes de l'antiquité, nous éclairera sur sa propre manière. Voici ce qu'il en disait : « C'est à juste titre qu'Aristote reprend son antagoniste Platon, parce que celui-ci place toute la certitude dans le monde intellectuel ou idéal; ce n'est pas qu'il ait mal dit en affirmant que les idées et les raisons sont éternelles, puisque saint Augustin l'en loue, mais parce que faisant fi du monde sensible, il veut réduire toute la certitude de la connaissance à ces idées; en agissant ainsi, tout en ayant l'air de tracer le chemin

1. Ps. LXXV. — *Itiner. ment. ad Deum*, c. II et III.

vers la sagesse, qui procède selon les raisons éternelles, il détruit la route de la science, qui procède selon les raisons créées, système que défendait Aristote, en négligeant ce qui est supérieur. Voilà pourquoi on reconnaît chez Platon le langage de la sagesse, et chez Aristote celui de la science. Le premier contemple les choses supérieures, le second les inférieures[1]. »

Bonaventure ne fut donc pas le disciple d'une seule école ; tantôt il suit la méthode d'Aristote pour s'élever dans la spéculation, tantôt il descend avec Platon des sphères les plus hautes et s'abaisse à l'étude de tout ce qui est inférieur. Son esprit, toujours en mouvement, ne s'arrête jamais, il monte ou descend, sans cesse avide de lumière et de vérité. Et c'est à l'aide d'une très clairvoyante philosophie qu'il pénètre les mystères de la divinité, et nous en parle avec une sagesse incomparable dans *l'Itinéraire de l'âme*. L'aridité métaphysique du sujet ne l'empêche pas de mêler la suave onction de la piété à tout ce qu'il expose.

Néanmoins, à la suite de son maître Alexandre, Bonaventure se fit plutôt le défenseur de la méthode platonicienne, et de tout ce qu'il considérait comme doctrine de ce philosophe. C'est ainsi qu'il soutint la doctrine des universaux *ante rem*, comme des prototypes préexistant dans l'Intelligence divine ; dans l'*Hexameron*, il s'exprime ainsi : « Quelques-uns prétendent que l'idée universelle n'existe pas dans l'âme. Platon la place en Dieu, d'autres dans l'âme uniquement ; mais c'est trop restreindre. Je dis donc que l'universel est un pour plusieurs choses, un en beaucoup de choses, et un au delà de beaucoup de choses. Un pour beaucoup de choses, il se trouve en puissance dans la matière, et il est incomplet ; un en beaucoup et au delà de beau-

1. *Opera S. Bonav.*, t. V, serm. IV, 572.

coup de choses, il se trouve dans l'âme; mais selon les trois aspects il existe dans l'art éternel. Par cet art et par la raison, il apparaît *in re;* il est clair que deux hommes se ressemblent; il n'en est pas ainsi de l'homme et d'un âne. Il est donc nécessaire que cette ressemblance se base et repose sur quelque forme stable, non celle qui est dans un autre, car celle-ci est particulière, mais dans une universelle. La raison universelle n'est pas toute dans l'âme, mais dans la chose, *in re,* selon le processus du genre à l'espèce[1]. »

Au livre des Sentences il enseigne qu'en Dieu sont enfermées toutes les idées types, « per seipsum Deus est verissime exemplar », en ce sens qu'en lui sont les idées de toutes choses : « sed exemplar non est nisi in quo sunt rerum exemplatarum ideæ[2] ». « En Dieu ces idées ne sont qu'*un*, *secundum rem*, et multiples selon notre mode de comprendre et de nous exprimer[3]. » « Ces idées ne sont pas multiples du fait qu'elles sont, mais en raison du pourquoi elles sont. »

Au lieu que Thomas d'Aquin et Roger Bacon peuvent être regardés comme les tenants de la science physique encore naissante, et de la scolastique aristotélicienne en sa forme la plus parfaite, Bonaventure représente la spéculation platonicienne et mystique, déjà mise en œuvre dans une certaine mesure par Hugues, Richard de Saint-Victor et saint Bernard. Sans répudier l'élément intellectuel il le range après la puissance vive des affections du cœur. Le platonisme tel qu'il l'entend, avait eu les faveurs du grand docteur d'Hippone, avait été professé par l'école d'Alexandrie, mis à profit par l'auteur des ouvrages mystiques du pseudo-Denis.

1. *Hexamer.*, IV.
2. I *Sent.,* dist. XXXV, art. I, q. I.
3 I *Sent., ibid.*, q. III.

Dans la pensée de Bonaventure la théologie est la première des sciences, dont toutes les autres sont les servantes. « La raison peut bien découvrir quelques vérités morales, mais la plupart ne sont compréhensibles qu'à la lumière de la foi. Pour les comprendre, l'âme doit employer la prière et la pratique des vertus, et se servir de la méditation sans le secours de laquelle nul ne parvient à l'union extatique avec Dieu. La fin suprême est cette union. » « Le fruit de toutes les sciences est d'établir la foi en tous, d'honorer Dieu, de régler la conduite personnelle, de puiser les consolations cachées dans l'union de l'époux céleste et de l'épouse, union qui ne s'atteint que par la charité, fin de tout ce à quoi tend l'Écriture, et conséquemment toute lumière venant d'En-haut, etsans laquelle toutes cience est vaine; car on n'arrive au Fils que par le Saint-Esprit qui nous révèle toute vérité[1]. »

« La théologie est vraiment la science par excellence, la seule parfaite, puisqu'elle commence par ce qui est premier, c'est-à-dire le premier principe, s'étend jusqu'à ce qui est dernier, la récompense éternelle; part de ce qui est souverain, Dieu très haut, et parvient à ce qui est le plus bas, le supplice éternel.

« En elle réside la sagesse parfaite ; elle va de la cause suprême, principe de tout, terme de toute connaissance philosophique, puis ramène à cette même cause, récompense des mérites et fin des désirs. C'est en cette connaissance qu'est la sagesse parfaite, la vie et le salut des âmes[2]. »

Tout l'enseignement du séraphique docteur converge vers ce but final ; faire monter l'âme jusqu'à Dieu.

Si en sa façon de raisonner et de traiter toutes choses

1. *De reduct. artium. ad Theolog.*
2. *Breviloq.*, p. I, c. 1, 2-3.

« Saint Bonaventure se révèle un parfait mystique, il ne laissa pas pour cela d'être un profond théologien. Il était capable de discourir avec un talent merveilleux sur les questions les plus abstraites de la scolastique; son génie s'exerça dans les discussions les plus ardues, touchant les universaux, la matière, le principe d'individualité, l'intellect agent, où plus d'une fois ses convaincantes raisons l'emportaient sur les opinions adverses. Toutefois, à l'exemple du bienheureux Albert le Grand il considéra, avant tout la théologie comme une science pratique[1]. »

Sur l'ensemble des questions discutées entre les théologiens, saint Bonaventure ne se sépare jamais de la doctrine catholique; là seulement où la définition dogmatique n'est pas intervenue pour mettre un frein aux curieuses investigations de l'esprit, là où la discussion est encore permise, il ne s'inféoda à nul de ses devanciers ou de ses contemporains. Dans le seul premier Livre de Sentences, les éditeurs de Quaracchi énumèrent vingt-quatre questions où notre docteur n'est pas de l'avis de l'angélique Thomas d'Aquin.

Tandis que Thomas soutiendra que le « libre arbitre est une puissance de l'âme, *potentia*[2] », le séraphique docteur après avoir allégué deux opinions des maîtres, en posera une troisième où il conclura catégoriquement que « le libre arbitre est un nom principalement donné à une habitude, à un *habitus*. Parce que, selon sa propre désignation, le libre arbitre est dit avec justesse la faculté de la volonté et de la raison, il s'ensuit qu'il est principalement un *habitus*, embrassant la raison et la volonté, non en tant que puissance constituée par les deux, mais en tant qu'*habitus*, qui est en vérité

1. *Encyclop. britann.*, vol. IV, 198.
2. *Summa theol.*, q. LXXXIII, a. II.

faculté et puissance, *facultas et dominium*, c'est-à-dire qu'étant composé de l'une et l'autre, sa puissance ou domaine s'exerce sur les actes des deux[1] ».

Quand il s'écartera du sentiment des autres savants, jamais une expression blessante ou méprisante, jamais un qualificatif dédaigneux à l'égard de personne, sa plume respectera les opinions, le pieux docteur se contentera de ces simples paroles ou autres analogues : *non plene satisfacit,* l'opinion adverse ne le satisfait pas pleinement.

S'agit-il de thèses également soutenables, il posera la sienne, l'exposera avec clarté sans mépris pour qui que ce soit. Sa maxime sera celle de saint Augustin, *in dubiis libertas*, *in omnibus charitas*. Il défendra librement sa théorie, conservant en l'âme de vrais sentiments de charité envers tous. Par rapport à la nature angélique, il soutiendra l'opinion que dans les anges il y a matière et forme. Voici son raisonnement : « Il est certain que l'ange n'a pas une essence simple, exempte de toute composition ; il est certain qu'on y rencontre plus d'une sorte de composition. Mis en face de son principe, l'ange est composé en ce sens qu'en lui il y a dépendance. L'être très simple est absolu ; l'être contingent comporte une composition, parce qu'en lui se différencient ces deux termes : *quo est*, et *quid est;* en son être essentiel : *ex quo*, *et quod;* en son être individuel : *quod*, *quis*. »

« Bien que dans son essence l'ange soit simple, cela n'est pas par privation de toute composition ; il est des modes de compositions qui ne le concernent pas ; mais au sujet de la matière et de la forme il y a discussion parmi les théologiens ; quelques-uns excluent dans l'ange toute idée de matière. Quant à moi, termine le séra-

1. *Sent.*, II, dist. XXV, p. I, a. I, q. IV.

phique docteur, « la proposition qui me paraisse la plus vraie c'est qu'en l'ange il y a composition de matière et de forme[1] ».

Cependant, il ne s'agit nullement de la matière grossière qui frappe nos sens. Dans l'ange comme dans l'âme humaine on ne doit admettre que la matière comme l'entend saint Bonaventure, c'est la matière première, donc l'être limité dans sa *quiddité*, comme parlent philosophes et théologiens. « *Materia prima est ens limitatum formaliter et quidditive*. Il y a l'être illimité, c'est Dieu, et l'être confiné en de certaines limites, et c'est toute créature. »

« Ceux-là ont une idée plus subtile de la matière qui l'entendent métaphysiquement comme cela a lieu quand on dit que la matière est l'être limité, et qui l'admettent également dans les anges; oui, dit notre savant Guillaume Vorillon, ils sont plus *perspicaces* que ceux qui, s'arrêtant aux choses visibles, ne savent pas élever les yeux de l'esprit au-dessus de la matière naturelle ou physique, comme sont ceux dont le regard s'abaisse sur ce qui est infime, et ne peut se fixer dans la contemplation de la vérité[2]. »

Le bienheureux Duns Scot embrassa cette doctrine bonaventurienne, professant que tout être limité dans sa *quiddité* est composé de cette matière première métaphysique.

Nombreuses sont les thèses où la discussion demeurant libre, Bonaventure soutiendra ce qui lui semblera plus probable ou vraisemblable. Il fut un théologien foncièrement catholique, mais en matière d'opinion, resta indépendant.

Quand, à l'école on cherche la raison de l'Incarnation,

1. *Sent.*, II. dist. III, p. I, a. I, q. II.
2. *Sent.*, II, dist. II, q. I, II, III.

les maîtres demandent si le motif principal fut le rachat du genre humain, Bonaventure répondra : « Celui qui pour nous s'est incarné connaît seul le mode le meilleur. Il est bien difficile de déterminer lequel il faut préférer, car les deux opinions sont catholiques et soutenues par des docteurs catholiques[1]. »

« Maître, vrai maître, il demeura toute sa vie, car outre son talent à former d'habiles élèves, il posséda surtout celui de se maîtriser et dominer si bien que son exemple peut servir de modèle. Sa doctrine fut professée par des savants comme Étienne Brulefer, le pieux chancelier Gerson, par saint Antonin, archevêque de Florence, par Pic de la Mirandole, Henri de Gand, Trithemius, et tant d'autres hommes célèbres dans la théologie dogmatique, morale, ou mystique. Les Pères du concile œcuménique de Florence s'appuyèrent sur la doctrine de saint Bonaventure pour résoudre toutes les difficultés qu'opposaient les Grecs schismatiques[2]. »

Bonaventure remplissait consciencieusement et scrupuleusement son office à la Sorbonne quand, au sein même de la Faculté, s'éleva une tempête épouvantable contre les Ordres Mendiants. Les disciples de saint Dominique et de saint François avaient conquis la confiance universelle ; leur talent indiscutable et leur réussite portaient ombrage. La haine sournoise qui depuis longtemps couvait dans le cœur des Universitaires éclata

1. *Sent.*, III, dist. I, a II, q. II.
2. *Vita Petr. Galesin*, c. XVI et XVIII.

Le pape Clément IV avait, dit-on, une telle déférence pour saint Bonaventure qu'il affirmait ne rien connaître qui pût lui être comparé. On rapporte que selon le désir du pape saint Pie V on ne devait dicter dans l'Ordre rien autre que les écrits du séraphique docteur. Sixte V fonda à Rome le collège des douze Apôtres voulant qu'il n'y fût enseigné autre doctrine que celle de notre saint. C'est là du moins ce que nous lisons dans le Père Boule, religieux du couvent de Lyon, au XVIII[e] siècle.

soudain. Guillaume de Saint-Amour lança le brandon de discorde en publiant son fameux libelle : *Les périls des derniers temps*, diatribe, indigne du talent de l'auteur.

Les choses en étaient là quand un certain Gérard de Borgo san Donnino, frère mineur eut la malencontreuse idée d'écrire un livre néfaste qu'il intitula : *Introduction à l'Évangile éternel.* Longtemps on attribua faussement cet ouvrage à Jean de Parme ; son auteur est réellement frère Gérard, qui, dit Salimbene, « ne fit autre chose, en le publiant et le distribuant parmi les ignorants, que divulguer sa fatuité et sa bêtise. La sottise d'un seul ne doit pourtant pas retomber sur l'Ordre entier. Le pape Alexandre IV l'entendait ainsi, et mettait en garde l'opinion publique, ne voulant pas qu'elle s'égarât pour incriminer tous les Frères Mineurs. »

Alors qu'il faisait le plus bel éloge de la vie religieuse, l'auteur décriait et abaissait le clergé séculier. L'inévitable conséquence fut un accroissement de haine, une augmentation d'animosité ; l'Évangile éternel allait servir d'arme contre les Religieux. Vain effort. La cour romaine désavoua le livre de Gérard, le condamna, établit une commission pour examiner l'œuvre de Guillaume de Saint-Amour. Thomas d'Aquin et Bonaventure écrivirent respectivement *l'Apologie des Pauvres*, et *la Pauvreté de Jésus-Christ*, en réponse aux odieuses insinuations de leur détracteur. En date du 5 novembre 1256, Alexandre IV condamna solennellement l'œuvre impie de Guillaume : *Les périls des derniers temps*.

Cette malheureuse controverse eut toutefois pour résultat immédiat l'éloignement des Maîtres appartenant aux deux Ordres des Prêcheurs et des Mineurs. De ce fait, Thomas d'Aquin et Bonaventure durent abandonner leur chaire. Comme seul le chancelier de l'Université avait le droit de conférer le bonnet de docteur,

ce n'est que deux ans plus tard que, s'inclinant devant la volonté du Pape, la Faculté consentit à les inscrire au registre des docteurs; le 23 octobre 1257, l'un et l'autre reçurent leur pancarte, ce qui fut une occasion pour Bonaventure de laisser éclater toute sa profonde humilité.

L'ostracisme pourtant qui frappait également les deux Ordres cessa bientôt en faveur des Frères Mineurs grâce à la délicate intervention de Jean de Parme. En présence de toute l'Université, Maîtres et élèves, le bienheureux parla avec une telle puissance d'éloquence, que bientôt les docteurs de son ordre purent reprendre leur office. « Vous êtes nos maîtres et nos seigneurs, leur dit-il, c'est à votre école que nous avons tous appris, de jour et de nuit, nous vous sommes redevables, et nous sommes prêts à nous dépenser en priant pour vous, en prêchant et en nous rendant utiles à vos âmes... faites de nous ce que vous jugerez bon et droit[1]. »

1. Salimbene, *Chron.*

CHAPITRE VI

LE THÉOLOGIEN MYSTIQUE

Chaque saint a sa caractéristique. A François d'Assise les générations ont décerné le nom de séraphique à cause des ardeurs toutes célestes de son amour pour Dieu. Pour un motif analogue, la grande réformatrice du Carmel s'appelle la séraphique Thérèse. Avec non moins de raison Bonaventure mérite de porter ce qualificatif. « Qu'on attribue à d'autres docteurs le nom de chérubins, celui-ci est à la fois séraphin et chérubin; car il enflamme le cœur en même temps qu'il instruit l'intelligence; par l'amour extatique, il mène et unit à Dieu, alors que beaucoup d'autres distraient et dissipent l'esprit, avec leurs divisions, les priorités et postériorités, les signes et les contingents, tandis qu'une seule chose est nécessaire[1]. »

« Semblable à du feu est la loi à la droite de Dieu; sa parole est puissamment embrasée; son regard est une flamme, son champion, Jean le Précurseur est un flambeau ardent, brillant à l'exemple d'Élie. Dieu disposa que tel fût aussi Bonaventure, docteur ardent, ayant la conscience que briller est peu de chose, vain et souvent nuisible. Bonaventure hérita d'un nom qui, s'accordant avec l'éloge mérité de sa vie et de sa doctrine, est celui de docteur séraphique. Docteur, il légua

1. Gerson, *In laudem doct. s. Bonavent.*

à la postérité *l'Itinéraire de l'âme à Dieu*, ouvrage immense, moins par son étendue que par son élévation, et dont la louange dépasse tout ce que bouche humaine en saurait dire. Bonaventure s'y montre docteur par la sublimité de l'enseignement[1]. »

A saint François le titre de séraphique, parce que sa vie fut pour son siècle et les suivants comme une lumière éclairant le monde, comme une chaleur l'embrassant par l'ardeur de sa charité; à Bonaventure ce qualificatif à cause de la splendeur de sa doctrine et de sa vie. Sa doctrine est lumière et chaleur. Lumière, elle brille comme un rayon de sagesse; chaleur, elle ressemble à une flamme brûlante. Lumière, elle éclaire l'esprit; chaleur, elle pénètre au fond des cœurs pour les réchauffer. Cette doctrine toute séraphique soulève, embrase, vivifie, communique la lumière, dissipe l'obscurité dans les intelligences.

A Bonaventure le titre de séraphique, parce qu'en lui se trouvent réunies les prérogatives des séraphins, décrites dans la *Hiérarchie céleste* du pseudo-Denis l'Aréopagite.

Aussi bien le docteur séraphique commence-t-il son *Itinéraire de l'âme à Dieu* par ces paroles du psalmiste : « Bienheureux l'homme dont le secours vient de vous; il a disposé dans son cœur des degrés pour s'élever dans la vallée des larmes, dans le lieu qu'il a fixé[2]. » « Comme la félicité n'est rien autre chose que la jouissance du souverain Bien, que ce Bien souverain est au-dessus de nous, nul ne peut devenir bienheureux s'il ne s'élève au-dessus de soi-même, non par une ascension du corps, mais du cœur. Et nous ne pouvons nous élever à moins qu'une vertu supérieure ne nous élève, chose qui

1. Gerson, *Epist. in laudem doctr. s. Bonav.*
2. Ps. LXXXIII, 6, 7.

ne s'opère que par la grâce qu'il faut demander; car l'oraison est le principe et la source de toute élévation! »

Bonaventure guide la créature vers le Créateur par six degrés jusqu'aux sommets anagogiques ou mystiques de cette union. Dans ce que Pascal, Malebranche, Fénelon et Bossuet « ont écrit sur la connaissance de Dieu, il n'y a peut-être rien à la fois de si élevé, de si profond, de si court et de si complet, que dans cet opuscule de *l'Itinéraire de l'âme à Dieu*[1]. » « D'échelon en échelon, le docteur séraphique conduit l'âme jusqu'à Dieu, lui faisant envisager Dieu d'abord par ses vestiges et dans ses vestiges, les créatures matérielles; par son image, et dans son image qui est l'âme; dans son premier nom d'être suprême, et dans celui de souverain bien. Par ces six degrés de connaissance, l'âme fait sa progressive ascension vers la contemplation de la divine Majesté. Mais le septième degré est un pur effet de la grâce; c'est le ravissement de l'âme au-dessus d'elle-même; c'est l'amour de Jésus crucifié, amour qui transforma Paul ravi jusqu'au troisième ciel[2] ». « Amour qui absorba tellement l'esprit du bienheureux François que, pendant deux ans avant sa mort, il porta en sa chair les sacrés stigmates du Sauveur. Mais on ne parvient à Dieu par le Christ, par nulle autre voie que le désir[3]. »

« Pour entrer en participation de ces divines lumières sont requises la vivacité du désir, la perspicacité de l'étude, la tranquillité du jugement. Sans un désir inné et très vif l'âme ne devient pas contemplative. Qui n'a pas ce désir n'a rien du contemplatif, car la source des lumières descend de ce qui est *inférieur*, et non le contraire. A ce désir répond le chœur des séraphins, ardent

1. *Hist. univers.*, Rohrbacher-Fèvre, t. IX, 85, Paris, 1904.
2. *Galat.*, II, 19-20.
3. *Itiner. Anim.*, Prol.

comme un brasier; voilà pourquoi le feu tient une place prépondérante dans les Saintes Lettres. Moïse au pied de la montagne aperçut le feu, mais s'éleva jusqu'au sommet pour le contempler. S'il n'était monté jusqu'à ce brasier, Moïse ne fût pas descendu pour instruire le peuple. C'est le désir qui dispose l'âme à recevoir le feu divin. Afin de percevoir les dons de Dieu il faut à l'âme une attention perspicace, de peur que d'autres occupations ou des fantômes l'empêchent de se porter vers la lumière. Enfin, tranquillité du jugement ; car si le jugement est troublé par quelque passion, c'est en vain que Dieu lui communique ses dons : l'amour, la haine, l'espérance et les autres passions le pervertissent. Dès que, grâce au désir, la lumière est descendue, que grâce à la perspicace attention elle est apparue en toute sa splendeur, dès que l'âme a décidé avec sérénité, elle peut se commander à elle-même et agir, si Dieu l'ordonne[1]. »

« Le mysticisme de Bonaventure ne s'élève pas au-dessus de ce dont une âme est capable, d'après les dons qu'elle reçoit, savoir jusqu'à sobriété, car l'orgueil mérite d'être trompé, illusionné; il met en garde contre toute exaltation. On doit réprimander celui dont le cœur s'exalte et dont les yeux s'élèvent pour marcher en de grandes et admirables voies, mais au-dessus de soi. » Il n'y a vraiment qu'un seul moyen de salut : « Suivre la doctrine puisée dans la sainte Écriture et les écrits des Saints, puis se guider d'après les règles de la saine raison[2]. »

Ce qu'ayant diligemment considéré, Gerson fait l'éloge de *l'Itinéraire de l'âme*, le déclare supérieur à toute louange, et ajoute : « Je n'arrive pas à suffisamment ad-

1. *Hexamer.*, serm. XXII.
2. Gerson, *De probation. spirit.*

mirer comment les Frères Mineurs abandonnent un si grand docteur, — je ne sais si jamais l'École de Paris en eut un semblable — pour se tourner vers je ne sais quels écrits nouveaux, qu'ils sont prêts à défendre avec les mains et les pieds [1]. »

« Dans ses traités les plus épineux, les plus remplis de chicane de l'école, dans les questions les plus scolastiques, on découvre le cœur de Bonaventure rempli de l'amour de Dieu qu'il veut communiquer aux autres; tout y parle de sa dévotion; il avait trouvé pour ainsi dire le secret de tirer l'huile et le miel des cailloux et des pierres les plus dures [2]. Dès qu'un sujet passait par son esprit il y prenait une teinture de dévotion qui lui semblait être naturelle; il en était de son esprit à peu près comme des mines qui communiquent leurs vertus et leurs qualités à toutes les eaux qui passent dans leur sein avant de paraître sur la terre. Aussi saint François de Sales disait que quelque vénération qu'il eût pour le Docteur angélique, il préférait toujours l'école de saint Bonaventure à celle de saint Thomas; parce que quoique saint Thomas ait autant et peut-être plus de lumière, saint Bonaventure a plus d'ardeur. J'aimerais mieux, ajoutait-il, être séraphin que d'être ange, savoir moins et aimer davantage. »

Tandis que Thomas d'Aquin n'exerça guère en toute sa vie que l'office de professeur, Bonaventure, au contraire, eut à remplir diverses fonctions, notamment celle de Ministre général de son Ordre. Entraîné par le mouvement de la grâce divine qui le poussait, il affectionna toujours d'une manière spéciale la vie contemplative. Volontiers il se lança avec toute l'ardeur de son âme dans les sphères de la théologie mystique;

1. Gerson, *Contra vanam curiositat.*, lect. II.
2. Deuteron., XXXII.

les tribulations qui affligeaient à cette époque la famille franciscaine lui fournirent l'excellente occasion de se tourner vers la vie intérieure, et surtout de la signaler à ses frères comme le moyen le plus propre pour se conformer à l'idéal de saint François.

Les premiers compagnons de François étaient des hommes simples, à l'âme droite et candide, beaucoup même sans lettres; pour les détacher du siècle « il suffisait de leur proposer la pauvreté du Christ, la nudité de la croix; le dénûment de François avait sur eux plus d'efficacité que la véhémente ardeur de discours savamment arrangés. Lorsque parut Bonaventure, la phase des choses était bien changée; la triste influence de Frère Élie avait bouleversé l'œuvre du séraphique Patriarche. L'Ordre comptait alors deux grandes fractions, dont l'esprit était diamétralement opposé. Au parti le plus nombreux appartenaient les Frères de la Communauté auxquels il convient d'adjoindre ceux qui n'avaient pas assez de ferveur pour se conformer totalement à l'observance primitive de la Règle, et dont pourtant le laxisme n'atteignait pas celui de ceux que l'histoire a surnommés de la *large observance*. La fraction, moins importante par le nombre, était constituée par les zélateurs de la Règle, les Spirituels.

Des deux côtés on comptait des hommes de talent, des savants, d'illustres théologiens. Vouloir ramener la masse à la très stricte et rigoureuse observance c'était se vouer à un échec certain. A des savants le zélé Ministre parlera le langage de la science, à des théologiens celui de la théologie. Pour seconder et encourager le zèle des uns, les éclairer et guider dans la voie sûre, pour gagner les autres et les attirer à la pratique de la très haute pauvreté, pour leur faire estimer la nudité du Calvaire, pour les acheminer tous vers les sentiers d'une très profonde humilité, il essaiera de les transporter

par ses écrits jusques aux hauteurs de la contemplation la plus élevée.

Architecte, économe ingénieux, maître prudent et sage, il s'inspirera de cette règle fondamentale : « Il ne suffit pas de faire de grandes choses, si en même temps on ne trouve les moyens pour les soutenir. » La Règle franciscaine a ses assises sur l'amour de Dieu et le détachement. C'est vers l'amour de Dieu par la voie du détachement que Bonaventure conduira tous ses frères.

A la mort de saint François, la pauvreté divisait l'Ordre entre les zélés et les relâchés. Ces derniers ne cédaient que trop au désir de posséder les zélés, les religieux fervents tenaient de toutes leurs entrailles à la sainte pauvreté et entendaient s'obliger à suivre le Testament de François aussi bien que la Règle. Si les premiers excédèrent dans la voie du relâchement, les seconds exigeaient un rigorisme qui n'était pas contenu dans la Règle. La bulle *Quo elongati* que Grégoire IX adressa à l'Ordre le 28 septembre 1230, va rassurer les bons religieux qui formaient un troisième parti.

Qu'allait faire saint Bonaventure? Il s'attacha à la Règle et aux explications des papes, à égale distance du relâchement et des visées impossibles.

Par une lettre circulaire expédiée de Paris en la fête de saint Georges 1257, il engage tous les Provinciaux et autres supérieurs à remédier au plus tôt à toutes les infractions dont se rendaient coupables les relâchés. « Bien qu'il ne soit pas dans mon intention de vous lier par de nouveaux liens, il me faut pourtant, la conscience m'y pousse, il me faut de toutes mes forces viser à l'extirpation des susdits maux, afin qu'évitant tous les scandales nous gardions la pureté de la Règle..., sans l'observance de laquelle nous ne pouvons être sauvés[1]. »

1. Opera, VIII, 469.

Le vrai moyen de réforme ne lui échappa pas : « Que la dévotion de notre cœur et la ferveur pour le zèle soient excités, incitez tous les Frères à l'étude de l'oraison et de la vie intérieure. »

« Pour quiconque veut être disciple de Jésus-Christ, et vivre en sa compagnie, le sommet de la perfection est de porter la croix : car, dans la croix se trouvent la souveraine humilité, la souveraine pauvreté, la souveraine austérité : trois choses que François prêchait à ses frères, trois choses qui constituent toute la perfection d'un véritable frère mineur. » Rien de plus opportun, par conséquent, que de parler le langage de la théologie mystique. « L'objet suprême de cette théologie est l'union de l'âme avec Dieu, non pas l'union de l'esprit et de la volonté en activité, mais l'union de l'essence de l'âme simplifiée, purgée et dépouillée de toute sollicitude, concupiscence et fantasmagorie. La théologie mystique s'occupe moins en effet des opérations des facultés de l'âme que de l'union de l'essence même de l'âme avec Dieu..., mais tend à l'embrassement spirituel, ineffable et inexprimable dont l'Épouse fait la délicieuse expérience quand elle s'écrie : Je suis à mon bien-Aimé, et ma conversation est avec Lui[1]. » Cette théorie de Gerson[2] fut celle de Bonaventure.

Saint François avait une prédilection pour la solitude, et volontiers s'abritait en de misérables cabanes construites en des ermitages, afin de s'y livrer à l'oraison, mais on ne lit nulle part qu'il obligeât ses frères à ne vivre qu'en des lieux retirés. Sans doute il entrait bien dans son intention que les frères non occupés à la prédication et au ministère des âmes choisissent de préférence la solitude; mais soit dans les

1. Cant., VI, 2.
2. *De libris caute legend.*

couvents, soit dans les demeures solitaires, un même esprit les devait animer tous également. Nul ne devait porter l'égoïsme jusqu'à ne penser qu'à soi et négliger le ministère de l'apostolat. Afin de réagir contre les excès des uns et des autres, Bonaventure propose la vie intérieure de la parfaite contemplation comme le moyen le plus efficace de sanctification. S'il n'était pas possible d'obtenir que tous revinssent à la primitive simplicité, car la fragilité humaine en empêchait plus d'un de s'élever à la hauteur de l'idéal du Père, du moins fallait-il tenter de les ramener tous à une conception plus juste de la vie intime avec Dieu. Bonaventure à cette fin dicta ses œuvres mystiques. Pour l'usage des Religieux, il fit l'Exposition de la sainte Règle; tous les doutes y sont résolus avec la compétence d'un juriste consommé et la sûreté de doctrine d'un théologien : car Bonaventure ne veut pas uniquement l'observance matérielle des lois, il désire que tous vivent de l'esprit du Christ. Ayant ainsi donné sur la Règle tous les éclaircissements nécessaires, il laissa de plus un Sermon sur la Règle. « La Règle, y est-il dit, est une loi, du latin *regulare*, parce que, par elle, quiconque en a fait profession est réglé par rapport à Dieu, la Règle servant à l'extirpation de tous les vices, car Dieu et un frère vicieux ne peuvent cohabiter, pas plus que la lumière avec les ténèbres. »

« La Règle prépare l'implantation de toutes les vertus, en guidant vers Dieu par l'élévation de l'esprit, et réglant les rapports avec le prochain par l'esprit de paix. »

« Les rapports envers Dieu sont renfermés en la dévotion, qui est de deux sortes : la dévotion déterminée par les obligations de l'office liturgique; la dévotion illimitée qui embrasse tous les instants; de trois manières, par excellence, selon la Règle : « que les Frères

considèrent qu'au-dessus de toutes choses ils doivent désirer de posséder l'esprit du Seigneur »; par effluence, car il est ajouté : « et sa sainte opération »; par la continuité : « prier toujours avec un cœur pur. Celui-là prie toujours dont la dévotion ne s'interrompt jamais ».

« La vertu qui met de l'ordre dans les relations avec le prochain, c'est la paix, d'où cette exhortation de saint François : « Je conseille, j'avertis et j'exhorte mes frères dans le Seigneur Jésus-Christ, que quand ils vont dans le monde, ils n'aient pas de procès, mais soient doux, pacifiques, modestes et humbles; doux d'esprit, pacifiques en paroles, modestes dans les actions, pleins de mansuétude à l'égard du prochain, traitant avec tous selon les règles de l'honnêteté... »

« La Règle discipline le zèle des âmes dans l'apostolat près des fidèles et chez les infidèles; elle mène à la consommation de tous les biens, par la stabilité, ou persévérance dans la sainte vocation; par les saintes opérations. »

« La Règle enfin rend plus prudents, plus sages et plus fervents ceux dont la bonne intention ne s'altère jamais[1]. »

Sur le mont Alverne, ce Golgotha franciscain, où le séraphique François reçut les stigmates du divin Sauveur en l'année 1259, trente-sept ans après la mort du saint Patriarche, Bonaventure écrivit son admirable ouvrage de *l'Itinéraire de l'âme à Dieu*.

Sur cette montagne bénie, sanctifiée par la visite du Christ à son humble serviteur François, Bonaventure savourait avec délice les parfums de mysticisme et de sainteté dont le bienheureux stigmatisé de l'Alverne avait embaumé cette solitude.

Loin du tumulte du siècle, son âme goûtait la paix,

1. *Serm. sup. Regul.*

son cœur s'épanouissait, se dilatait dans l'amour du Christ. L'écho de la voix divine pénétrait jusqu'au fond de son être, et le divin Époux lui révélait les sublimes douceurs de la vie intérieure. Comme transporté à son tour sur les ailes du séraphin, Bonaventure faisait la délicieuse ascension de la montée céleste.

« Lors donc, écrit-il, que mon esprit s'occupait des ascensions de l'âme vers Dieu je me souvins du miracle en faveur du bienheureux François, sa vision du séraphin ailé en forme de crucifix. J'y découvris l'extase du saint en sa contemplation, et la voie pour y parvenir. Par les six ailes on peut entendre comme six degrés d'illumination qui disposent l'âme à la possession de la paix, comme par autant d'embrasements extatiques de la sagesse chrétienne. Il n'est vraiment pas d'autre voie qu'un très ardent amour du crucifix. »

« L'effigie des ailes séraphiques signifie les six illuminations successives partant de la créature pour conduire jusqu'à Dieu, près duquel nul n'a d'accès sinon par le crucifix... On ne parvient à la Jérusalem céleste par la contemplation qu'en entrant par le sang du Christ comme par une porte. Car il n'y a pas d'accès aux divines contemplations, qui mènent à la ferveur intérieure, à moins d'être comme Daniel, homme de désirs. Or les désirs s'enflamment en nous par le cri de la prière qui du gémissement du cœur fait éclater comme un rugissement, et par la lumière de la spéculation, qui aide l'âme à se tourner directement et avec intensité vers les rayons de la clarté. J'invite par conséquent le lecteur aux gémissements de l'oraison, mais en passant par Jésus crucifié, dont le sang purifie nos souillures. Qu'il ne croie donc pas qu'il lui suffise d'une lecture sans onction, d'une spéculation sans dévotion, d'une étude sans admiration, d'une circonspection sans allégresse, d'industrie sans piété, de science sans charité, d'intelligence

sans humilité, d'étude sans la grâce divine, d'image sans la sagesse divinement inspirée. »

L'amour divin ne laissait à Bonaventure aucun repos, sa conscience lui faisait un devoir de révéler à tous le moyen de participer à l'immense joie qu'engendre la contemplation des choses célestes. *L'Itinéraire* s'adresse à tous, mais de préférence aux savants, le *Soliloquium* est pour les simples.

« Commençons, dit Bonaventure, par le commencement; approchons du Père des lumières en l'invoquant avec humilité, fléchissons les genoux du cœur devant le trône de son éternelle Majesté, et devant l'escabeau de l'indivisible Trinité, crions sans cesse en poussant des cris et des gémissements, afin que par son Fils béni Dieu le Père nous donne dans le Saint-Esprit la grâce de cet exercice mental, pour pouvoir connaître quelle est la longueur, la largeur, la sublimité et la profondeur, et que par elle nous parvenions à celui qui est la fin et le complément de tout désir. »

« Pour être pieux et salutaire cet exercice a besoin d'une puissance qui réconforte l'âme surnaturellement, d'une sagesse qui la dirige, d'une clémence qui la console. »

« Que l'âme dévote, enflammée de l'amour de la divine contemplation, fléchisse donc les genoux de l'esprit devant le trône de la bienheureuse et incompréhensible Trinité: qu'elle frappe humblement, qu'elle implore sagement la puissance réconfortante de Dieu le Père, pour ne pas succomber accablée par le labeur; qu'elle sollicite la sagesse directrice du Fils, pour ne pas dévier séduite par l'erreur, et pour ne pas défaillir vaincue par l'ennui, qu'elle obtienne la clémence et la piété consolatrice du Saint-Esprit [1]. »

Dans ce traité composé de textes empruntés aux saints

1. *Soliloq.*, Prolog.

Pères, Augustin, Grégoire, Anselme, Bernard, etc., le saint docteur montre en quatre chapitres quel est l'objet de ce pieux exercice.

Le premier rayon de la contemplation fournit des considérations d'ordre intérieur, où l'âme s'arrête à réfléchir sur ce qu'elle est par nature, comment elle fut déformée par le péché, réformée par la grâce.

L'âme dirige le deuxième rayon vers les choses extérieures, et découvre combien instable est l'opulence du monde, combien variable son excellence et misérable sa magnificence. En dirigeant le troisième rayon vers ce qui est inférieur, elle arrive à comprendre la nécessité inévitable de la mort, la sévérité redoutable du jugement dernier, et la souffrance intolérable du supplice de l'enfer. Enfin, le quatrième rayon, en la tournant vers ce qui est supérieur, lui permet de connaître et goûter le prix inestimable de la joie céleste, son indicible douceur et son éternité sans fin.

Monter vers Dieu fut l'unique aspiration de Bonaventure, entraîner à sa suite ses frères et toutes les âmes, le but de toute sa vie. Il composa donc l'*Incendium Amoris*. L'Incendie d'amour est un opuscule de si grande valeur qu'on ne saurait en estimer tout le prix ; c'est un abrégé non de la théologie scolastique, mais de la théologie mystique, qui ne s'adresse « ni aux philosophes, ni aux sages du monde, et pas davantage aux théologiens absorbés par le souci de résoudre des questions sans nombre ; il est pour les gens simples, pour les ignorants plus soucieux d'aimer Dieu que d'apprendre et savoir beaucoup de choses ; car ce n'est pas dans la discussion, mais dans l'action que s'acquiert l'art d'aimer Dieu[1] ».

Dès le premier chapitre, Bonaventure rappelle com-

1. *Incendium Amor.*, Prol.

ment toute science, enseignée dans la sainte Écriture et par la sainte Écriture, doit porter le cachet de la Trinité, par une triple compréhension, morale, allégorique et anagogique, correspondant à trois actes hiérarchiques : purgation, illumination et perfection. La purgation ou purification conduit à la paix, l'illumination à la vérité, la perfection à la charité. De cette connaissance dépendent toute la science théologique et le mérite de la vie éternelle.

« Le mode de s'exercer en cette triple voie consiste en la lecture, la méditation et l'oraison. La lecture est celle des Livres saints ; la méditation a trois objets : l'aiguillon de la conscience, le rayon de l'intelligence et l'étincelle de la sagesse. Si tu veux être purifié, tourne-toi vers l'aiguillon de la conscience ; pour être éclairé, vers le rayon de l'intelligence, et pour atteindre la perfection vers l'étincelle de la sagesse[1]. »

Bonaventure n'a pas inventé la méthode ; il s'est instruit à l'école des écrivains mystiques, ses écrits ne sont qu'un anneau de la chaîne de la tradition catholique sur la vie spirituelle. Profitant de tout ce que les saints Pères avaient dit jusque-là, il présente leur doctrine sous une forme, non pas nouvelle, mais avec cette précision et clarté qu'il savait mettre en tous ses ouvrages.

Les critiques n'hésitent pas à reconnaître l'affinité des *Exercices* de saint Ignace avec les œuvres du docteur franciscain. Ignace de Loyola s'aida de l'*Exercitatorium spirituale* du bénédictin du Montserrat, Dom Narcia Cisneros, qui avait puisé dans l'*Incendium Amoris* ou *Triplex vita* [2].

Dans le *Lignum vitæ*, Bonaventure contemple amou-

1. *Incend. Amor.*, c. I.

2. *Saint Ignace de Loyola*, ch. II. H. Joly. — *Études Francicaines*, t. XXXIII, nº 188, p. 36.

reusement le divin crucifix; dans la *Vitis mystica*, la vigne mystique, il se plaît à considérer Jésus sous l'attribut qu'il se donna : « Je suis la véritable vigne »; et par le moyen des considérations les plus élevées il s'efforce de convaincre son lecteur, l'incitant à l'amour de Dieu.

Le prologue du *Lignum vitæ* signale dès les premiers mots ce que doit faire un vrai serviteur de Dieu, ce que doit entreprendre tout frère mineur. Le but de la vie religieuse est d'acquérir la perfection par la ressemblance avec le Christ. Or : « le vrai serviteur de Dieu, disciple du Christ, désireux de se conformer parfaitement au Sauveur crucifié, doit par-dessus tout s'appliquer, avec toute la vigueur de son attention, à porter la croix de Jésus-Christ, aussi bien en son esprit qu'en sa chair[1] ».

La *Triple voie* éloigne l'homme de tout ce qui est périssable afin de le conduire à Celui qui seul est digne de l'attachement du cœur, car « seul entièrement désirable, *totus desiderabilis* ». Et par sept degrés l'âme parvient à la tranquillité de la paix. Quand elle est passée par le sixième degré, qui « est l'ardeur dans le désir du martyre, désir motivé par le besoin de perfection dans la rémission des fautes, de perfection dans la purification des péchés, dans la satisfaction de la peine, dans la sanctification par la grâce, alors lui est donné le repos à l'ombre du Christ, où se trouve la stabilité et la paix, où l'homme se sent protégé à l'ombre des ailes divines, et ne sent plus les ardeurs de la concupiscence ni la crainte de la peine... » Par sept autres degrés l'âme s'élève jusqu'à la splendeur de la vérité; par sept encore, à la douceur de la charité. « O âme, dira Bonaventure, soit que tu écrives, lises, enseignes, ou fasses toute autre chose, que rien n'ait pour toi de saveur, que rien ne te plaise sinon Jésus.

Invoque donc Jésus, c'est-à-dire le Sauveur; qu'il te préserve de la vanité du monde, qui te livre des assauts, qu'il te délivre du mensonge du démon, qui est une infection, qu'il te garde de la fragilité de la chair qui te crucifie[1]. »

Aux supérieurs de l'Ordre il dédia l'admirable traité *De sex alis Seraphim*, « Des six ailes du Séraphin » ; il l'écrivit afin que tous, supérieurs et inférieurs, fussent instruits sur la manière la plus efficace, non seulement de persévérer dans la vocation reçue, mais, par la parfaite observance de la Règle, de devenir parfaits disciples du Christ, s'exerçant à gravir les degrés de la vie contemplative. Séraphin par les ardeurs de sa charité ; il n'ambitionnait rien moins que de convertir ses frères en autant de Séraphins.

Tout ce qu'il enseigne pour la formation des Supérieurs correspond si bien à l'idéal de tout Supérieur que le traité *De sex alis Seraphim* fut adopté par la Compagnie de Jésus, imprimé spécialement et distribué en toutes les provinces de la Société, par ordre du Père Aquaviva, général de la Compagnie, parce que, disait-on, « il est conforme à notre esprit, et convient à notre mode d'agir en la Société ». Dans les bibliothèques de la Compagnie cet opuscule était mis presque au même rang que les ouvrages de l'Institut.

La pensée des biens célestes occupait continuellement l'esprit de Bonaventure ; le désir de les posséder faisait vibrer toutes les fibres de son cœur. Si dans ses colloques avec Dieu il goûte par anticipation les joies réservées aux élus, il se hâte de redescendre sur la terre afin d'y recruter des convives pour s'asseoir au banquet des anges; il s'épuise en invitations tendres et affectueuses pour gagner des prosélytes parmi ceux qui mé-

1. *De V festivitat.*, fest. III.

connaissent le Seigneur et ses divines faveurs. Toujours à la piste de brebis égarées, quand il est parvenu à remettre dans la voie du salut un enfant de perdition, Bonaventure éprouve toutes les jouissances du Bon Pasteur. Sa charité est vaste, s'il est permis de faire une comparaison, vaste comme celle du Sauveur; elle embrasse le genre humain dans le passé, le présent et l'avenir.

« O âme bien-aimée, s'écriait-il, qu'aimes-tu, que désires-tu, que cherches-tu dans le monde?... Si tu te connaissais parfaitement toi-même, tu mépriserais le monde et ce qu'il contient; si tu comprenais que tu es une nature céleste, tu abhorrerais toute consolation terrestre.

« O âme, si tu gardais en ton esprit un perpétuel souvenir des joies célestes, tu ferais de ton exil comme un faubourg du royaume des cieux... Avance donc, non avec les pieds du corps, mais avec les affections et les désirs; cours... Dieu le Père t'attend comme sa fille bien-aimée; le Fils, comme son épouse chérie, le Saint-Esprit, comme son amie privilégiée. Dieu le Père t'attend pour te faire héritière de tous les biens; le Fils, pour t'offrir le fruit de sa nativité et le prix de son sang très précieux; le Saint-Esprit, pour te rendre participante de sa bonté et de sa douceur éternelles. Là cohorte des esprits bienheureux, famille du Roi éternel, t'attend pour te recevoir en sa compagnie. »

« Désire donc par-dessus toutes les choses cette société de tous les Saints[1]. »

A quelles sources puisa Bonaventure cette haute science philosophique, théologique et mystique? Il nous le révèle : « Toute l'Écriture sainte nous enseigne trois choses, à savoir la génération éternelle et l'Incarnation du Christ, la manière de vivre, et l'union de l'âme

1. *Soliloq.*, c. II et IV, § 2.

avec Dieu. La première concerne la foi, la seconde les bonnes mœurs, la troisième la consommation de l'une et l'autre. C'est l'affaire des docteurs de s'occuper de la première, celle des prédicateurs doit viser la seconde, et les contemplatifs la troisième. La première s'apprend surtout à l'école de saint Augustin, la seconde à celle de saint Grégoire, et saint Denys nous enseigne la troisième[1]. »

A cette triple école notre séraphique docteur acquit les sciences si élevées qui lui valurent les éloges de tous les siècles, et de qui Mgr Darboy disait : « C'était une âme pleine de candeur et d'innocence, que n'atteignit jamais la contagion du siècle. Il devint un docteur illustre. Sa parole, simple et brûlante, sort de son cœur dont elle est la douce et fidèle image ; son âme liquéfiée en amour semble un séraphin qui parle la langue des hommes. La lumière de ses écrits est aussi puissante pour éclairer l'intelligence que pour émouvoir le sentiment[2]. »

De Bonaventure on peut dire ce que disait un jour un savant critique au sujet du Dante, qu'il « est un génie double, à la fois éclectique et original ». Le Docteur séraphique et mystique sut choisir dans les écrits des Pères et des théologiens les meilleures pensées, et les faire siennes.

S'il emprunte à d'autres, c'est pour s'assimiler leurs idées, et les sertir habilement dans le cadre de ses œuvres ; il fut *apis argumentosa*, abeille diligente qui butina dans le calice des fleurs théologiques et mystiques le suc d'une doctrine embaumée et céleste.

En compulsant les œuvres de saint Augustin et de saint Grégoire il s'imprégna des sentiments de la vraie

1. *De Reductione artium ad Theologiam*, Opuscul., p. 2, Lugdun., 1619.

2. Mgr Darboy, *Œuvres de saint Denys l'Aréopagite*, Introduction, c. x, Paris, 1896.

philosophie chrétienne. A l'école du pseudo-Denis il s'initia et se perfectionna dans les sentiers de la mystique. Qu'était en effet la mystique au moyen âge ?

« Dans son principe subjectif, dans l'âme, le mysticisme est un soupir plein de regret et d'amour que nous poussons vers les cieux perdus, mais espérés ; c'est le souvenir mélancolique que l'homme emporte de l'Eden et que Dieu daigne nous laisser dans l'exil pour ramener vers la patrie notre pensée et nos vœux... De là vient qu'en passant par cette blessure qui fut faite à nos cœurs, toutes joies terrestres se revêtent d'amertume et d'ennui. De là vient que dans les grands spectacles de la nature qui nous élèvent au-dessus des réalités grossières, il y a comme une voix douce et triste qui nous entretient de Dieu, de la vanité du temps présent et d'un meilleur avenir. De là vient surtout que, parmi les fêtes et les enseignements de la religion, parmi les pratiques sacramentelles que Jésus-Christ a instituées, il s'opère dans l'âme un renversement mystérieux par où sont réputées fausses et amères les choses du temps, et véritables et suaves celles de l'éternité. Mais cette révélation n'arrive qu'à l'oreille des cœurs purs, et ceux-là ne l'entendent pas qui sont étourdis par le tumulte d'une journée impie, par les entraînements du crime, les frivolités d'une vie mondaine et distraite. »

« Le principe objectif, la cause créatrice du sentiment mystique, c'est Dieu qui le fait naître dans l'âme de l'homme d'un rayon de lumière et d'amour surnaturels. Partie d'une source si pure, cette grâce ne saurait tendre à égarer l'homme ; peut-être même semblerait-il tout d'abord qu'on ne dût pas oser tracer à ce fleuve un cours régulier et fixe ; car il n'y a rien de spontané, de noble et d'indépendant comme l'amour divin. Mais l'homme abuse souvent de la liberté

pour altérer et corrompre les meilleures choses. Bon comme tous les sentiments que Dieu met dans notre âme, le mysticisme peut être mal compris et mal appliqué. Vivant et énergique comme tout ce qui jaillit du cœur, il peut dégénérer en exaltation délirante. Arbre fécond, il faut le cultiver avec amour, mais aussi avec intelligence, de peur que sa sève divine ne se perde en productions inutiles et funestes. On peut pousser le courage jusqu'à la fureur, la bonté jusqu'à la faiblesse et le sentiment mystique jusqu'aux erreurs de l'Évangile éternel et aux folies théosophiques de Jacob Boehme. Aussi, afin qu'il ne reste pas aux hommes de bonne volonté l'occasion inévitable de s'égarer eux-mêmes ou de séduire les autres, les principes sont consacrés et une doctrine existe par où la vérité se distingue de l'erreur, et la véritable dilection, des mouvements d'un extravagant amour. Le mysticisme doit, par conséquent, être l'objet de la théologie qui règle les rapports de l'homme avec Dieu[1]. »

Parler du Docteur séraphique et taire le nom de l'Ange de l'École serait une injustice historique. Thomas et Bonaventure, sont des noms qu'on ne peut séparer; leurs âmes furent sœurs, leurs cœurs profondément unis. L'un et l'autre brillèrent par le savoir et le génie; ce sont deux flambeaux au sein de l'Église. Difficile de donner la préférence à l'un plutôt qu'à l'autre; le lustre de l'un n'éclipse pas celui de l'autre; le rayonnement de l'un ajoute au rayonnement de l'autre; les deux se complètent. Ce sont deux génies dont le treizième siècle a raison d'être fier; ils sont la gloire de deux Ordres illustres, qui depuis sept cents

1. Mgr Darboy, *OEuvres de saint Denys*, Introduction, p. CLIV-CLV.

ans militent côte à côte. « Leur vie fut semblable, dit Carle de la Chapelle, leurs études eurent le même but, leur science se rassasia à la source féconde et intarissable des mystères chrétiens, qu'ils contemplèrent dans les saints ravissements de l'amour divin ; leur grand livre, le Calvaire ; et cependant leur esprit suivit des routes diverses : Thomas d'Aquin se livra de préférence à la discussion du principe des actions, ce qui devait le jeter comme malgré lui dans les questions les plus ardues de la scolastique. Bonaventure au contraire fut plus pratique : sa vie mêlée aux affaires des hommes, le porta davantage à étudier les mouvements du cœur[1]. »

« Dans les similitudes de leur existence, et jusqu'en ses contrastes, le même souffle les anime, le même esprit les meut : le souffle du génie et l'esprit de sainteté. On dirait deux fleuves majestueux, roulant dans des lits parallèles, vers le même océan, leurs eaux limpides et fécondes. » Ainsi s'exprime le R. P. Joyau[2]. Et le pape Sixte-Quint : « Ce sont, dit-il, les deux oliviers croissant à l'ombre du cloître, les deux flambeaux éclairant la maison du Seigneur[3]. »

Bonaventure est plus instructif et plus onctueux, Thomas plus déductif et plus doctrinal ; l'un a les lumières du chérubin, l'autre les ardeurs du séraphin.

« Élevés à la même époque au grade de bachelier, dit le P. Joyau, ils reçoivent des supérieurs de leurs ordres la mission d'enseigner leurs frères ; ils le font avec un égal succès. Même élévation de pensées, même abondance de doctrine, même distinction de langage[4]. » Afin de les avoir pour maîtres l'Université

1. P. J. Carle, *Hist. de saint Thomas*, p. I, c. XI.
2. P. Joyau, *Vie de saint Thomas*.
3. Bulle *Triumphantis*.
4. Saint Thomas d'Aquin, l. I, c. XIII.

cède à la rigueur de ses statuts; ils n'ont ni l'un ni l'autre l'âge exigé pour enseigner publiquement, et c'est avec empressement que la jeunesse écoute leurs doctes leçons.

L'abondante production de leur génie est d'une fécondité qui dépasse les forces naturelles de l'esprit humain. D'où leur venait cette puissance? Les esprits célestes conféraient avec Thomas d'Aquin sur les questions les plus élevées de la théologie; interrogé sur la source où il puisait tant de profondes connaissances, Bonaventure indique du doigt son crucifix : « Voilà le livre qui m'instruit ».

Composant la Légende de saint François, il reçut la visite de son ami le docteur angélique; c'était à Paris. Thomas s'approchant vit Bonaventure en extase : « Laissons un saint travailler pour un saint, » s'écria-t-il; et sans bruit il s'éloigna.

Bonaventure s'occupait de la Passion plus que de l'étude. Un jour donc que saint Thomas conférait avec le docteur séraphique, il aperçut sur la tête de son ami un crucifix, et des rayons partant des plaies sacrées venaient aboutir sur les écrits de Bonaventure. A partir de cet instant, et par respect pour le Christ, Thomas n'osait plus raisonner avec Bonaventure [1].

En nos deux saints les biographes reconnaissent les mêmes effusions d'amour envers la divine Eucharistie, même tendresse filiale à l'égard de la bienheureuse Vierge Marie.

Tous deux excellèrent dans l'art de bien dire. Mgr Freppel parlant d'abord de saint Thomas, s'exprime ainsi : « Je me dis à moi-même que si cet homme n'est pas éloquent à force de bien dire, il est éloquent à force d'avoir raison »; puis de saint Bona-

1. Saint Bonaventure, *Opera*, X, 54, n. 2. Quaracchi.

venture : « Certes, si jamais écrivain, depuis le grand évêque d'Hippone, sut porter l'éloquence dans les matières qui en paraissent le moins susceptibles, jusque dans les questions les plus ardues de la métaphysique chrétienne, c'est bien ce moine séraphique, dans les écrits duquel on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, ou le parfum de piété qui s'en échappe, ou l'éclat des images qui s'y succèdent, ou la chaleur douce et pénétrante qui les anime[1] ».

Leur activité s'exerça souvent sur le même terrain; ils furent deux émules qui ne se jalousaient point; comme deux vaillants athlètes ils combattaient avec une égale énergie pour la cause commune, celle de Dieu et de l'Église.

Lorsque Guillaume de Saint-Amour et les universitaires soulevèrent la tempête contre les Ordres mendiants, chacun d'eux décocha le javelot qui devait terrasser l'ennemi commun.

A la même date, en 1257, le maître Christian les déclara docteurs de l'Université.

Tour à tour ils furent l'un et l'autre les conseillers du pieux monarque saint Louis, qui les invitait à sa table.

Leur talent et leur vertu attirèrent l'attention du pontife romain, qui les voulut honorer de la dignité épiscopale. Tous deux avec une égale persistante humilité déclinèrent un tel honneur. Thomas ne devint pas archevêque de Naples, et Bonaventure n'alla point occuper le siège d'York. En 1259, Thomas fut chargé par le chapitre général de son Ordre, tenu à Valenciennes, de préparer et dresser des statuts des études. Son travail fut adopté dans les maisons d'étude des Frères Prêcheurs. Bonaventure, dans les chapitres généraux

1. Freppel, *Bossuet, Cours d'éloquence sacrée,* t. I, 33.

qu'il présida, réglementa les études des Frères Mineurs.

Invité par le pape Urbain IV, Thomas composa l'office de la fête du très Saint Sacrement. Longtemps a circulé la légende touchant cet office, à la composition duquel auraient été invités simultanément nos deux saints; puis, continue la légende, lorsque Thomas faisait devant le pape la lecture de son travail, frère Bonaventure déchirait le sien, laissant tomber à terre les fragments de sa copie.

Thomas d'Aquin combattit les erreurs d'Averroès, qui soutenait que la religion chrétienne était une religion impossible à cause du mystère de l'Eucharistie. Au deuxième concile de Lyon, Bonaventure triompha magistralement, réussissant à ramener dans le giron de l'Église les Grecs schismatiques. Grâce à l'inconstance, à l'orgueil et à la fourberie des Grecs, le succès ne fut pas de longue durée; le mérite de saint Bonaventure n'en fut pas moindre pour cela.

Tous deux avaient l'entière confiance du pape Grégoire X, comme ils l'avaient eue de ses prédécesseurs; les deux furent convoqués pour le concile de Lyon. Thomas mourut en chemin.

Pour la première fois ils s'étaient rencontrés à Paris vers 1244 ou à peu près, autour d'une chaire de théologie; ils étaient compatriotes, mais surtout leurs âmes étaient créées pour se comprendre, leurs cœurs pour s'aimer. Dans la suite ils échangèrent plus d'un sympathique et spirituel colloque. Il leur était doux de s'entretenir de la mère patrie, et de discourir sur les grandes questions théologiques; il était suave à leurs cœurs de fuir la compagnie de bruyants condisciples pour s'occuper des vérités célestes, s'instruire et se stimuler mutuellement à une vie intérieure chaque jour plus intense. Si tendre et si religieuse amitié ne devait pas connaître de termes; Thomas précéda son ami de

quelques mois dans la tombe, et Bonaventure bientôt l'alla rejoindre.

Dans les vérités de foi leur doctrine se ressemble; l'autorité de l'un et de l'autre se balance, et dans les conciles les Pères s'appuient indistinctement sur leur enseignement, le plus souvent la thèse de Bonaventure corrobore celle de Thomas ou réciproquement. Dans les matières sujettes à discussion on puise tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, les raisons les plus solides.

Pendant longtemps on ne faisait presque nulle distinction entre l'autorité de ces deux Anges de l'École. Leur influence dans le domaine du dogme catholique s'équilibrait, ou à peu près.

Mais avec le temps les débats théologiques s'accentuèrent entre deux écoles demeurées célèbres dans l'histoire de la scolastique. Thomistes et Scotistes se rendirent fameux par leurs savantes et subtiles discussions. Tandis que les Dominicains se firent les défenseurs de Thomas, les Franciscains, négligeant l'étude de leur Docteur séraphique, s'appliquèrent surtout à la théologie du bienheureux Jean Duns-Scot.

Gerson fournit, croyons-nous, la vraie raison psychologique pour laquelle on se porta moins vers saint Bonaventure. « Si on me demande quel est à mon avis le plus capable parmi les docteurs? Je réponds sans préjudice pour personne que c'est le seigneur Bonaventure, car il est solide et sûr en sa doctrine, pieux, juste et dévot. Autant que cela se peut, il fuit toute curiosité, ne mêle point de questions étrangères, ni des doctrines mondaines, dialectiques ou physiques, les ombrageant par des termes théologiques à la manière de beaucoup; lorsqu'il cherche à éclairer l'esprit, il reporte tout à la piété et à la dévotion de l'affection. D'où il est advenu qu'il est moins fréquenté par les scolastiques sans piété, dont hélas! le nombre

est trop grand; et cependant nulle doctrine n'est plus sublime, nulle plus divine, plus saine et plus suave pour les théologiens. Plus dans ma vieillesse je me suis tourné vers lui avec diligence, plus j'ai éprouvé de confusion de mon verbiage. Elle suffit cette doctrine, me suis-je dit; à quoi bon se fatiguer sottement? de même qu'aux jeunes élèves on donne dès le commencement la grammaire de Donat pour les parties du discours, et pour la Logique la Somme de Pierre l'Espagnol, à apprendre par cœur, bien qu'ils ne la comprennent pas aussitôt, ainsi semble-t-il qu'aux élèves en théologie on devrait remettre avec avantage le *Breviloquium* de saint Bonaventure qui commence : *Flecto genua*, en y adjoignant l'Itinéraire de l'Ame à Dieu, qui débute : *In principio primum principium*[1]. »

L'école didactique a eu sa plus complète expression dans Thomas d'Aquin; l'école contemplative en Bonaventure; celui-là est l'Aristote; celui-ci le Platon du moyen âge. Bellarmin regardait Bonaventure comme un docteur « chéri de Dieu et des hommes ». Luther le qualifiait du titre de *vir præstantissimus*, homme très remarquable entre tous. Dans le profane comme dans le sacré, il avait tout étudié, tout approfondi. C'était la tête la plus encyclopédique de son temps. Mais rien n'est comparable à l'amour divin dont il était consumé.

Et pourtant l'injuste discrédit qui a frappé les mystiques et les écrivains ascétiques du moyen âge, ne l'a pas épargné. Les langues modernes en se perfectionnant restreignirent l'usage du latin. Pour les beaux esprits des XVe et XVIe siècles, Bonaventure ainsi que Thomas étaient des barbares. Cependant, remarque un savant critique, « nul n'a possédé comme Bonaventure le secret d'émouvoir les cœurs les plus engourdis ».

1. J. Gerson, *De examine doctrinar.*

Malgré les rapprochements qu'on peut établir entre nos deux saints, la caractéristique de l'un n'est pas celle de l'autre.

En sa *Divine Comédie* Dante nous fait apparaître en son voyage dans le paradis d'abord saint Thomas, qui au chant dixième figure comme chef, comme l'exarque de la théorie de science; c'est lui qui répond aux interrogations du pieux pèlerin, et fait dans le chant suivant l'éloge du séraphique François. Dès « que la flamme bienheureuse eut dit, c'est-à-dire dès que Thomas eut cessé de parler, la sainte meule commença à tourner : c'est alors Bonaventure, le théologien de l'amour, qui prend la parole : Du cœur de l'une des nouvelles lumières sortit une voix, qui, me tournant vers elle, me fit ressembler à l'aiguille tournée vers le pôle... l'amour qui me fit belle[1]. »

Et le Docteur séraphique raconte les vertus de saint Dominique : « Il est juste que là où est l'un d'eux, l'autre paraisse aussi; puisqu'ils ont milité pour la même cause, il faut que leur gloire brille en même temps[2]. »

Ce passage du Dante a toute son application quand il s'agit du Docteur angélique et du Docteur séraphique. Ne sont-ils pas, après Dominique et François, les astres les plus brillants au ciel des deux Ordres frères?

L'action bienfaisante du séraphique Docteur ne devait cependant pas disparaître totalement; car si Thomas d'Aquin triomphe sur le terrain de la dogmatique, sur celui de la mystique Bonaventure occupe une place que ne lui dispute pas son ami. Par la force, la clarté et la puissance de sa logique, Thomas affermit les esprits dans la foi, Bonaventure entraîne les cœurs dans les

1. *Parad.,* ch. XII.
2. *Parad.,* ch. XII.

sphères de la plus sublime contemplation. Leur mode d'action est divers, le terme visé est un ; il faut connaître pour aimer. La vertu est le fruit de l'intelligence et de la volonté.

Thomas compte plus de partisans, parce que sa théologie est pour l'intelligence ; alors que celle de Bonaventure tend à l'amour, à l'amour divin. Voilà pourquoi le bienheureux Raymond Lull se lamentera de ce que la philosophie de l'Amour compte moins d'amis que la philosophie de la science.

Le 20 novembre 1890, le pape Léon XIII disait aux étudiants du Collège de Saint-Antoine à Rome : « Et vous, Franciscains, vous avez le maître que vous ne devez pas cesser d'étudier pour soutenir et défendre la doctrine catholique... Vous, Franciscains, vous avez le Docteur séraphique, saint Bonaventure, qui après avoir touché au sommet de la spéculation scientifique, sut s'élever dans la théologie mystique à une hauteur que nul autre n'a pu atteindre : nous le lisons volontiers et souvent ; après cette lecture nous nous sentons toujours élevé, renouvelé et réjoui dans notre âme. Saint Bonaventure conduit à Dieu par la main. »

CHAPITRE V

LE POÈTE. LE MUSICIEN.

La plume alerte du docteur Bonaventure n'interrompait jamais sa course; elle ne séchait pas dans la main de l'inlassable écrivain. Pour défendre sa famille religieuse ou pour guider ses frères dans les voies de la vertu, Bonaventure écrivit plusieurs ouvrages, vengeant les ordres mendiants des attaques de jaloux adversaires.

Avec autant d'éloquence que de subtilité, il réfuta, par son Apologie des Pauvres, un livre pernicieux dont l'auteur était, pense-t-on, Gérard d'Abbeville[1].

Avec la même vigueur de raisonnement et une égale et puissante logique il s'éleva, ainsi que Thomas d'Aquin, contre l'insolent ennemi des ordres mendiants. Sa dialectique serrée pulvérisa et réduisit à néant les arguments du docteur de la Sorbonne et de tous ceux qui comme lui avaient osé parler, écrire, contre les Prêcheurs et les Mineurs.

Ce furent là les motifs qui dictèrent l'*Apologie des pauvres*, et les réponses à cette question : *Pourquoi les Frères Mineurs prêchent-ils?*

Au chapitre général de Narbonne, en 1260, les Pères Capitulaires supplièrent le digne successeur de François d'écrire une vie complète de leur Père commun. La

1. *M. H. G.*, XXXII, 664.

chose était facile puisque bien des témoins oculaires vivaient encore; ainsi pouvait-on obtenir des renseignements précieux, sûrs et précis, que plus tard il n'eût plus été possible de recueillir sinon au prix de grandes difficultés.

Rempli de profonde admiration pour les vertus de son Père, Bonaventure ne put résister aux instances qu'on lui faisait, il se mit à l'œuvre sans retard. Il fit d'abord la visite du mont Alverne, de ce désert où François, « serviteur et ministre vraiment fidèle de Jésus-Christ, avait reçu en sa chair les empreintes sacrées du divin Crucifié du Golgotha ». Puis successivement le dévot ministre passa par tous les lieux où François avait laissé les traces de ses actions et de ses vertus. A Assise où il se rendit pour assister au commencement d'octobre 1260 à la translation des reliques de sainte Claire, il s'enquit minutieusement de tout ce qui avait trait à la vie et aux vertus de son héros, interrogea tous les témoins vivants, consigna tous les faits miraculeux, collationna tous les écrits et mémoires de Thomas de Celano, premier biographe de François, recueillit les notes de Jean de Ceperano, notaire apostolique, de Frère Crescent de Jesi pendant qu'il était général de l'Ordre. Plus particulièrement écouta-t-il le récit des frères Léon, Ange et Ruffin, les trois compagnons, et finalement du saint frère Egide, un des premiers compagnons de François. Au bout de trois ans de recherches, en 1263, parut la nouvelle Légende, divisée en deux parties bien distinctes : la première, de beaucoup la plus importante, contient des faits qui avaient échappé aux enquêtes de Thomas de Celano. Dans la seconde partie on ne trouve guère qu'un résumé des biographies antérieures.

Cette légende est écrite dans un style qui faisait l'admiration du savant dominicain, saint Antonin, archevêque de Florence.

« L'élégance de ce style est tellement admirable que le célèbre Léonard d'Arezzo, l'ayant lue avec soin, la remit aux Frères affirmant ne pas penser qu'il existât quelqu'un capable de surpasser saint Bonaventure en ce genre[1]. »

Le chapitre général décréta l'an 1266 qu'à l'avenir cette légende serait lue à l'office de saint François au lieu de celle qui jusqu'alors se trouvait au Bréviaire[2] ; cette mesure fut tellement radicale que partout on fit disparaître l'antique Légende, dont on ne retrouve presque plus de traces dans les vieux manuscrits.

En écrivant ce livre, Bonaventure « a tout sacrifié, assure Ozanam, même l'ornement du style à l'amour de la vérité. Mais s'il aime trop la vérité pour l'altérer par des fictions, elle l'émeut assez pour que son langage s'en échauffe, se colore, et prenne dès le début tout l'éclat de la poésie. On n'est encore qu'à la première page, et saint François paraît déjà comme l'étoile du matin, comme l'arc-en-ciel de la paix, comme un autre Élie. C'est trop peu : saint Jean dans l'Apocalypse a vu un ange montant du côté du soleil levant, tenant à la main le sceau de Dieu ; saint Bonaventure y reconnaît le pénitent d'Assise, « ce messager du Christ, vivant de la vie des anges[3] ».

Quand la poésie s'est emparée d'une âme qui lui convient, elle ne lui laisse pas de relâche qu'elle n'en ait tiré des chants. Bonaventure n'allait point échapper à l'emprise des Muses, il succomba à « cette faiblesse de tous les cœurs passionnés », il composa des vers. A l'exemple de son séraphique Père, il s'était choisi une dame de ses pensées : la pauvreté avait toutes les prédi-

1. Cod. 558, f° 474, l. V, infra octav., Bibl. de Lyon.
2. *Archiv. f. Litter.*, II, 266 [a].
3. Ozanam, *Les Poètes franciscains*.

lections de son cœur ; c'est en la personne de Marie qu'il la célébra plus affectueusement. La très pure Vierge Marie était en vérité le seul amour digne de cet homme dont Alexandre de Halès chanta l'innocente vertu.

Et, dit Ozanam, « comme les femmes de la terre aimaient à être saluées le soir par les chants des troubadours, Bonaventure voulut que dans toutes les églises de son Ordre, à la chute du jour, la cloche sonnât pour rappeler le salut de l'ange à la reine du ciel[1] ».

C'est la théologie, et sa façon de la comprendre et d'étudier qui firent de lui un poète admirable. Il y a deux livres qui renferment toute science, « l'un, qui est écrit intérieurement, et qui est l'art et la science éternelle de Dieu, le second, écrit extérieurement, c'est le monde sensible[2] ». Ainsi pensait-il.

Dans cette manière de concevoir la théologie, les facultés de l'âme prennent leur libre essor. L'imagination traduit la pensée par des figures, par des rapprochements, des comparaisons, afin de lui donner plus de relief et de clarté. Mais pour reconnaître la beauté éternelle derrière le voile où elle se cache, l'intelligence n'est pas assez, il faut l'amour.

« L'amour est le commencement de cette sagesse qui se confie moins dans le syllogisme que dans la prière. » « Tout ce qu'il y a de beau, de délectable en ce monde sensible doit conduire à Dieu ; tout hors de lui n'est qu'ombre, résonance, peinture, vestige, simulacre... il faut abandonner toutes les représentations et opérations intellectuelles, et que l'aiguillon de l'affection soit transporté et transformé en Dieu. Si vous demandez comment cela s'opère, interrogez la grâce, et non la science, le désir et non l'intelligence, le gémissement de

1. Ozanam, *Les Poètes franciscains*.
2. *Hexamer.*, serm. XIII. — *Brev.* II, c. XXII. — *Itiner.*, II, VII.

la prière et non l'étude de la lecture, interrogez l'époux, et non le maître, Dieu plutôt que l'homme... [1]. »

Est-il plus grandiose poésie que celle-là?

Entre certaines âmes, qui ne furent cependant jamais en contact, il existe comme une descendance providentielle. Elles exercent l'une sur l'autre une influence qui les rend mutuellement sympathiques ; ce sont des âmes sœurs. Telle fut l'âme du Docteur séraphique, héritière de l'âme poétique du crucifié du mont Alverne. Comme François, Bonaventure fut le chantre des divines merveilles. Parmi ses contemporains il est peut-être le seul en qui la science abstraite ait infusé un souffle de vie aussi puissant, un sentiment du beau aussi vif lui permettant d'embellir ses œuvres de tous les charmes et de toute l'élégance de l'art. Son nom cependant ne jouit d'aucune popularité dans la phalange des poètes. Le philosophe et l'ascète ombrageaient l'artiste, pour ne laisser place qu'à l'admiration de son génie élevé dans le domaine de la théologie, et à la profondeur de sa pénétration mystique, si bien qu'on le regardait alors comme un des plus illustres savants Italiens à la Sorbonne, et le Platon du christianisme.

Tandis qu'on fit à Thomas de Celano l'honneur d'admettre dans la liturgie son *Dies iræ*, et à Jacopone de Todi celui d'adopter pour la fête des Douleurs de Notre-Dame ses stances du *Stabat Mater*, jamais composition poétique de Bonaventure n'eut cette faveur. Seules quelques strophes ont été prises au *Laudismus* pour en composer la prose de la Messe du Chemin de la Croix. L'auteur de ce nouvel office ignorait-il la paternité de cette poésie, dont il interpola les deux premiers vers? Alexandre Masseron écrivait dans le *Correspondant* du 25 mars 1918 : « L'hypothèse de la pater-

1. *Itiner. ment.*, c. VII.

nité littéraire de saint Bonaventure n'est étayée par aucun manuscrit ni par aucune autorité ancienne », pour ce qui concerne le *Laudismus*. D'aucuns l'attribuent à saint Bernard, à qui le docteur franciscain emprunta tant de pensées. Il ne serait pas invraisemblable dans ce cas que Bonaventure ait fait siennes les strophes du saint abbé, modifiant ou ajoutant d'autres vers et stances nouvelles au gré de sa dévotion.

Daniel assure que les hymnes de la Passion dues au génie de notre saint furent en usage dans la cathédrale d'Halberstadt en Saxe jusqu'au siècle dernier [1] !

Bonaventure fut poète. « A mesure que l'on étudie le treizième siècle, dit Ozanam, on s'aperçoit que quand la raison a produit sous une forme exacte et lumineuse la vérité qu'elle conçoit, elle demeure satisfaite; mais l'amour ne se contente pas si facilement, il faut qu'il produise les beautés dont il est touché, dans un langage qui émeuve et qui ravisse. L'amour est inquiet, il ajoute à la parole, il lui donne l'essor poétique, il lui prête le rythme et le chant comme deux ailes [2]. »

Il en fut pour Bonaventure comme pour François. L'amour séraphique qui embrasait ces deux cœurs communiquait au langage de l'un et de l'autre une allure essentiellement poétique. Riche, noble, élevé, imagé, solennel était le style de Bonaventure. En tout et toujours il fut poète, *poeta fu sempre;* il appartenait à la génération de ces écrivains dont parle Lamartine, il fut « plus poète peut-être en sa prose que dans les vers ».

Dans ses œuvres poétiques il s'abaissa pour se mettre à la portée de tout lecteur, atténuant la vivacité de

1. Daniel, *Thesaur. hymnol.*, vol. II, 221. — *Ritmi latini*, c. I, 5, *Jallonghi*.

2. Ozanam, *Poètes franciscains*, 80, Paris, 1882.

son imagination, donnant à l'expression une tournure simple mais précise, afin d'imprimer son souvenir en toutes les mémoires. « A cette fin, dit-il, j'ai essayé de cueillir ce bouquet de myrrhe, résumé en peu de mots, bien ordonnés et appropriés, simples et compréhensibles par tous, pour obvier à la curiosité, fomenter la dévotion et édifier la piété de la foi [1]. »

Bonaventure sut faire un excellent usage des diverses formes de vers admis dans la poésie du moyen âge, où la rime était un des principaux éléments de la rythmique. La poésie classique avait vécu, la nouvelle forme, avec sa richesse de variété et flexibilité se prêtait à merveille à exprimer tous les sentiments de la piété chrétienne. Bonaventure sut en tirer parti, et ses œuvres sont émaillées de vers parfois exquis. N'est-elle pas charmante cette strophe de Philomena?

Sic affecta pia mens sitit paupertatem,
Cibi parcimoniam, vestis vilitatem :
Labor ei vertitur in jucunditatem;
Vilem esse sœculi dicit venustatem.

Un des mérites encore de la poésie bonaventurienne est d'avoir ouvert la voie à la poésie vulgaire, et d'avoir servi d'inspiration au bienheureux Jacopone de Todi. Il a été démontré que certains fragments du *Stabat Mater* ne sont que des imitations du *Laudismus* [2].

Parmi les poésies attribuées à Bonaventure toutes ne sont pas dues à sa plume. D'après les plus récentes recherches, on est unanime à lui accorder la paternité des dix pièces dont voici la nomenclature :

Philomena, — Office de la passion, — Méditation de

1. Prol. *Lignum vitæ.*
2. Jallonghi, 123.

la Passion, — Arbre de la Croix, — Laudismus de la Croix, — Les sept Paroles du Seigneur sur la Croix, — Cantique sur le *Salve Regina,* — Couronne de la B. V. M., — Louange de la B. V. M., — Alphabet des Religieux.

Deux rythmes sont regardés comme douteux, ce sont : le petit Psautier, — Sentences des Sentences. Et sont apocryphes : Office de la Compassion, — Œuvres de la Contemplation, — Chant léonin sur la doctrine de la perfection.

La phrase de Bonaventure est comme une mélopée délicieuse.

Le premier élément qui communique à sa phrase tant de suavité, c'est le cursus. Ce n'est pas qu'en sa phraséologie Bonaventure ait suivi un cursus propre, mais à l'école il avait appris l'art de la bonne composition latine. Le cursus est cette marche harmonieuse des périodes où les mots et les phrases sont agencés de telle façon que, par la puissance de la pensée et le rythme des sons et des cadences, l'oreille est agréablement satisfaite et charmée. Cependant, puisque les sens intérieurs et extérieurs sont le vestibule de l'intelligence, notre saint, se conformant aux règles de l'école, ne dédaigna pas d'introduire en son style la grâce du rythme réclamée par la nature; car, au dire de Quintilien, le rythme est indispensable, non seulement pour qu'une phrase plaise, mais pour qu'elle ait la vertu d'émouvoir : rien de ce qui heurte l'âme ne peut assurer la sympathie du cœur, *nihil intrare potest in affectu.*

Pas une page en sa littérature où ne paraisse le cursus avec ses gracieuses cadences rythmiques. Dans ses ouvrages mystiques abonde et surabonde le lyrisme enflammé de son âme éprise de l'amour divin; dans ses sermons, les beautés poétiques des Livres saints

revêtent sous sa plume des formes nouvelles. Il sait poétiser toutes choses, la flore, la faune, tous les éléments, tous les objets mentionnés dans la Bible s'animent en son langage. Son âme harmonieuse trouve des significations anagogiques, allégoriques, métaphoriques ou symboliques pour les faits en apparence les plus insignifiants. Tout lui sert. Avec lui c'est la Bible entière qui revit; le moindre incident poétisé est transformé en rayon lumineux qui éclaire en même temps que la façon d'en parler attire et captive l'attention. Sa prédication parsemée de poétiques comparaisons n'est pas une simple distraction agréable pour ceux qui l'écoutent. Le souffle divin guidant sa pensée, il rend saisissant pour les plus simples comme pour les plus éclairés, le sens des versets de l'Écriture. La forme poétique de la pensée frappe d'abord, mais la mémoire, heureusement impressionnée, garde le souvenir de ce que l'oreille a entendu; la doctrine pénètre jusqu'au tréfond des âmes, les cœurs sont émus. Ce n'est pas en vain que Bonaventure aura parlé; ce n'est pas devant un auditoire qu'il expose les vérités chrétiennes, c'est à un auditoire qu'il s'adresse, à un auditoire qui profitera de ce qu'il dit, car il ne se contente pas de mots, il dit des choses, les dit avec clarté, y ajoutant le charme d'une poésie dont l'imagination se délectera, mais d'une manière si pénétrante que l'âme s'en nourrira.

Quand il rappelle l'oblation de Nahasson, fils d'Aminadab, de la tribu de Juda, où il est dit que parmi les offrandes se trouvait « un petit mortier de dix sicles d'or, plein d'encens » (Numer., VII, 14), Bonaventure prend occasion d'expliquer ce qu'il convient d'entendre par ce petit mortier. « Le mortier est un cœur obéissant, dans lequel est broyée la volonté propre. En ce mortier est offert l'encens, quand on obéit de tout son cœur et que la volonté propre réprime sa résistance;

le mortier est d'or quand l'obéissance procède de la charité[1]. »

Pour lui, Goliath signifie le démon ; le glaive du philistin est la tentation charnelle ; sa lance, la tentation spirituelle ; son bouclier, l'apparence du bien sous le couvert duquel le démon se cache pour tromper les hommes[2].

Le buisson ardent, qui brûlait et ne se consumait pas, et qu'aperçut Moïse dans le désert, apparaît dans sa forme poétique lorsque Bonaventure parle de la circoncision du Sauveur. Le désert c'est le monde, le buisson ardent, la Vierge Marie, où le Seigneur se montre dans une chair mortelle. Le buisson brûlant sans se consumer, c'est la Vierge devenue Mère sans la corruption du péché, c'est l'humanité du Christ en qui paraît la divinité. Le buisson brûlant sans se consumer, c'est le Christ mort, mis au tombeau, et non soumis à la corruption. « Pour en approcher avec amour, avec foi, quitte, dit-il, la chaussure de l'amour du monde et de la chair, ôte des pieds de ton âme, c'est-à-dire de tes affections, l'amour des choses visibles[3]. »

La vigne du livre des Cantiques c'est la conscience intérieure ; quand il produit les fruits des bonnes œuvres extérieures, le cœur est assimilé à un champ ; quand il donne le vin de la dévotion et de la componction c'est la vigne : « ma vigne est devant moi[4] ».

Le corbeau de l'arche c'est l'âme du pécheur ; la colombe c'est l'âme du juste. Le corbeau qui revient c'est l'âme qui s'envole sans le mérite des saintes œuvres ; la colombe avec le rameau d'olivier c'est l'âme juste char-

1. Serm. III, *in Epiph.*
2. Serm. IV, *in Circumc. Dni.*
3. Serm. I, *in Circumc.*
4. *Cantic.*, VIII, 12. — Serm. II, *in Septuages.*

gée de mérites et de vertus. Le rameau est verdoyant, parce que toute bonne action doit s'accomplir par la vertu de la vraie charité[1].

Toute la prédication de notre saint est ainsi rehaussée par de poétiques allégories.

Saint Bonaventure fut un poète, un artiste; et c'est à lui ainsi qu'à saint Thomas que Le Dante emprunta le fond de ses inspirations poétiques. Sur les bases solides de la doctrine philosophique et théologique de ces deux flambeaux de l'Église, l'auteur de *la Divine Comédie* traça avec génie les grandes lignes de sa merveilleuse épopée. Sans doute il ne faut pas exagérer le parallélisme des idées pour en tirer des conclusions absolues; néanmoins il semble que l'idée mère du voyage mystique à travers le Paradis se rapporte quant au fond à l'un des chefs-d'œuvre du docteur séraphique. Le Paradis du Dante est la forme poétique de l'*Itinéraire de l'âme à Dieu*, ainsi pensent certains critiques. La théorie sur l'amour développée dans le second chant, la conception de la beauté pour exprimer celle de Dieu, ne sont guère que la traduction des idées de Bonaventure. Une confrontation détaillée ne manquerait pas d'intérêt, les rapprochements seraient faciles, où se reconnaîtrait aisément l'influence du grand docteur franciscain. Ernest Jallonghi cite divers passages des œuvres dantesques où le poète n'aurait fait qu'imiter le théologien.

« Par son mysticisme, dit l'allemand Henri Thode, Bonaventure a ravivé et confirmé le courant qui avait jailli du cœur de François... Ce brûlant amour divin, qui, allumé au feu du cœur de François, deviendra désormais pour la poésie un idéal nouveau; cette passion qui délivrera Dante des liens des sens, à la fin de sa

1. Serm. II, *in Dom. Ram.*

Vita Nuova, et qui l'amènera ensuite, à travers les cercles de l'Enfer et du Purgatoire, jusqu'à l'éternelle contemplation de Dieu, c'est Bonaventure qui en a été le grand inspirateur[1]. »

Plus que Thomas d'Aquin, Bonaventure est devenu l'inspirateur des poètes et des artistes, car, selon la remarque de Thode, « ce ne sont pas les dogmes discutés entre les Thomistes et les Scotistes qui importent à l'art et à la poésie, c'est l'amour ». Or l'influence pratique du séraphique docteur est de faire converger tous les cœurs vers l'amour de Dieu et de la bienheureuse Vierge Marie, la sainte Mère du Christ.

Bonaventure fut-il musicien? Peut-être ne le fut-il pas au sens que l'entendait Guy d'Arezzo; peut-être ne possédait-il pas sur les tonalités, le rythme et le reste tout ce qu'exigeait d'un musicien le savant arétin. Il est certain néanmoins qu'il avait de la musique des notions suffisantes pour pouvoir en parler avec l'autorité de quelqu'un qui a conscience de ce qu'il affirme. Il n'est guère admissible qu'à cette époque où l'étude de la musique était considérée non seulement comme utile, mais « comme une nécessité pour la compréhension de la sainte Écriture[2] », Bonaventure ait négligé cet art.

Dans les familles religieuses la connaissance de la musique était d'utilité pratique. Si les Frères Mineurs ne pouvaient célébrer les fonctions liturgiques avec la solennité et la pompe des grandes abbayes et des cathédrales, on ne voit pas que saint François en leur donnant le Bréviaire de la Curie romaine les ait dispensés du chant pour ne les obliger qu'à une simple récitation. L'histoire ne parle-t-elle pas du saint fondateur, rem-

1. *S. François d'Assise*, Thode, II, p. 109.
2. R. Bacon, *Op. maj.*, 237. — *Op.*, III, 229.

plissant l'office de diacre et chantant l'Évangile, de saint Antoine de Padoue, interrompant une prédication pour chanter l'*Alleluia* de la messe, du bienheureux Jean de Parme, ministre général, désigné par le vicaire du chœur pour chanter le samedi saint la douzième prophétie, de plusieurs frères chantant l'office au témoignage de Glassberger?

Oui, les Frères Mineurs chantaient; quelques-uns furent d'excellents musiciens. Julien de Spire, ce docte Frère Mineur, se fût-il donné la peine de joindre des mélodies aux offices de saint François et de saint Antoine qu'il « écrivit en style rythmé » si jamais les Frères n'eussent dû les chanter? Bonaventure les dut connaître; car de son temps, et tout au moins dans les grands couvents et les maisons d'étude, comme celle de Paris, où Bonaventure vécut, on devait instruire et former les novices et les jeunes religieux à la connaissance du chant ecclésiastique.

Musicien à la façon de saint Augustin, à la façon des Séraphins et des Chérubins, Bonaventure se sert des nombres musicaux pour tracer la voie de la contemplation. « Le sens humain se délecte à cause de la similitude abstraite dans un objet perçu, et ceci tantôt en raison de la beauté pour l'œil, de la suavité pour l'oreille, de l'agréable pour le goût et le toucher. Toute délectation a sa cause dans la proportion. Comme toute espèce a sa raison de forme, de vertu et d'action d'après son rapport avec le principe d'où elle découle, avec le milieu vers lequel elle tend, ou le terme sur lequel elle agit; c'est d'après la similitude qu'on doit considérer la proportion, si elle convient avec l'espèce ou la forme, alors on la nomme beauté, car la beauté n'est rien autre qu'une égalité de nombre, ou certain agencement des parties avec charme des couleurs. Quand la proportion concorde avec la puissance ou la vertu, on lui

donne le nom de suavité, et cela arrive lorsque la vertu en agissant n'excède pas certaines proportions; tout excès attriste et fait souffrir, la délectation est dans la juste mesure. Enfin la proportion ne doit pas outrepasser les limites de son efficacité, mais fournir à satiété selon le besoin, et jamais au delà. »

« Mais la vraie délectation n'est qu'en Dieu. » Or Bonaventure d'accord avec saint Augustin, fait monter graduellement des choses sensibles à Dieu par la voie des différents nombres. « Ces nombres se rencontrent dans les corps, les sons et les voix, en nos sens, dans le corps, comme le geste et la danse, dans la délectation des sens, dans la mémoire, le jugement et l'esprit. Par ce moyen l'ascension se fait progressivement. »

« Comme toutes choses sont belles et délectables d'une certaine façon, comme la beauté et la délectation ne vont pas sans proportion, ni la proportion sans nombre, il faut nécessairement du nombre en toutes choses. Et c'est pourquoi le nombre est l'exemplaire principal dans l'esprit du Créateur, et dans les choses la voie principale vers la sagesse[1]. » Ainsi nous sommes conduits à Dieu par le moyen des nombres c'est-à-dire du rythme, et de la musique. Bonaventure eut donc garde de négliger ce mode si excellent, si sûr et si efficace : il étudia la musique comme un moyen de mettre sa vie en harmonie avec la divine Trinité en qui tout est nombre, poids et mesure.

On lui attribue même la paternité d'une cantilène qui fut imprimée en Allemagne. S'il fut compositeur c'est à la façon de saint François ; des chants devaient s'échapper spontanément de ses lèvres et de son cœur ; car les loisirs ne lui permirent guère de se livrer à l'art de la composition.

1. *Itiner. ment.*, c. II.

Son langage surtout était une musique; il chantait :

« Surge igitur,
amica Christi,
esto sicut columba
nidificans
in summa ore foraminis;
ibi, ut passer
inveniens domum,
vigilare non cesses;
ibi, tanquam turtur,
casti amoris pullos
absconde;
ibi, os appone,
ut haurias aquas
de fontibus Salvatoris[1]. »

Aspirant à la possession de son Maître souverain, de Jésus-Christ, véritable livre de vie, il laisse échapper ce soupir :

« O si talem librum
invenire possem,
cujus origo-æterna,
cujus incorruptibilis-essentia,
cujus cognitio-vita,
cujus scriptura-indelebilis,
cujus inspectus-desiderabilis,
cujus doctrina-facilis,
cujus scientia-dulcis,
cujus profunditas-imperscrutabilis,
cujus verba-inenarrabilia,
et unum tamen Verbum-omnia.
Vere qui hunc invenit librum,
invenit vitam,
et haurit sibi salutem
a Domino[1]. »

Et dans le *Soliloque :*

« O anima,
attende,

1. *Lignum vitæ, Jesus translanceatus.*
2. *Lignum vitæ, Jesus liber signatus.*

quam gloriosa est
civitas cœlestis,
mansio secura...
attende,
quam luminosa,
quam splendida est
civitas illa cœlestis,
quæ non indiget
sole neque luna,
ut luceant in ea,
sed ipse Dominus,
sol justitiæ,
candor lucis æternæ
lux ejus est,
et lucerna ejus
Agnus...
O anima,
licet hic sis corpore,
illic esto mente;
quia ibi est
requies sine labore,
vita sine morte,
juventus sine senectute,
lux sine tenebris,
pax imperturbabilis[1]. »

Est-il musique plus délectable, symphonie plus douce, plus capable d'emplir l'âme d'allégresse et de bonheur céleste?

Même en sa prose Bonaventure fut un artiste, un musicien. Sa phrase est comme le murmure d'une suave mélodie. L'emploi très habilement ménagé des différentes formes du cursus prépare si bien les cadences des périodes et des incises, dispose si parfaitement la succession des accents que la chute des syllabes et des mots ressemble à un rythme musical. Les sons se précipitent, se ralentissent, courent, s'élancent, volent

1. *Soliloq.*, c. IV, § 2.

ou retombent, tandis que la pensée monte, illumine, enflamme les âmes et les cœurs.

Oui, Bonaventure fut un musicien, un artiste à la manière de François, chantre et héraut du Grand Roi, répétant à tous les échos : l'Amour n'est pas aimé!

Si haut que s'élève le mystique dans le sentiment illimité de l'union avec Dieu au-dessus des réalités du temps et de l'espace, il n'y atteint qu'à l'aide d'images qui surgissent devant son âme. C'est ainsi que dans l'*Itinéraire de l'âme à Dieu* Bonaventure nous apprend que « vu la condition de notre état l'universalité des choses est l'échelle pour monter, et que dans les choses nous trouvons le sentier, des images; puis de la connaissance du monde extérieur nous passons à celle du monde intérieur, c'est-à-dire où l'homme contemple comme dans un miroir l'image de la très sainte Trinité ». Or, dit Thode, « ce degré constitue naturellement le point de vue du poète et du penseur ». Le souverain degré est la contemplation divine, où cessent toutes les opérations de l'intelligence, pour ne laisser place qu'à l'amour là où s'accomplit la transformation en Dieu, c'est le degré que personne ne connaît s'il ne le reçoit, celui-là seul le reçoit qui le désire, celui-là le désire qu'embrase le feu du divin Esprit. Saint Paul appelle cela la mystique sagesse révélée par le Saint-Esprit[1] ». « A ce degré de l'activité spirituelle, conclut Thode, correspond cet art nouveau où s'exprime mieux que dans les autres l'éternelle harmonie : la musique. Ainsi l'on peut dire que le mystique porte en lui toutes les qualités de l'artiste. Quoi d'étonnant que sous la forme noble et belle, la doctrine de Bonaventure ait exercé une influence inspirante et stimulante sur les arts plastiques, la poésie et la musique[2] ? »

1. *Itiner. ment.*, c. VII.
2. Thode, *Saint François*, II, p. 110.

C'est aussi le sentiment d'Ozanam qui ne craint pas d'affirmer que le génie de Giotto trouva son inspiration dans la *Légende de saint François* pour conserver en ses ravissantes fresques les divers épisodes de la vie du Patriarche des Pauvres. C'est là que puisèrent les grands peintres classiques pour donner à la postérité la figure de François qu'ils ne se lassaient pas de représenter sur la toile, et que les générations ne cessent d'aimer et d'admirer[1].

Artiste, Bonaventure se manifesta tel en toutes ses ordonnances. Son esprit cultivé dans toutes les branches des connaissances du temps lui permettait de parler avec une certaine compétence des conditions architectoniques des édifices religieux. Vint un moment dans l'histoire franciscaine, où les Frères ne pouvaient plus se contenter des chapelles primitives. Les foules accouraient de toutes parts pour se mettre sous la direction spirituelle de ces nouveaux maîtres ; on se pressait en masse pour entendre la parole simple de ces apôtres, parlant la langue du peuple, exposant avec brièveté et clarté les vérités chrétiennes. On ne pouvait se contenter de constructions rudimentaires, de bois, de roseaux et de chaumes. Si pour la prière on ne doit pas rechercher le luxe, pour la maison de Dieu il faut pourtant des lieux convenables et décents. De misérables réduits ne favorisent ni le recueillement ni la dévotion. Ceux qui n'étudient l'histoire qu'à travers le prisme d'une imagination surchauffée par l'enthousiasme romantique, au lieu de l'envisager en la réalité des conditions possibles, ceux-là se scandaliseront de voir les Franciscains posséder d'assez vastes chapelles. Saint François les condamnait, Bonaventure avec lui, de même tous les vrais zélateurs de la

1. Ozanam, *Dante et la philosophie cathol.*, III, B., c. II.

pauvreté. Pour prier et louer Dieu, l'homme a besoin de s'entourer de beauté. Souvent, hélas! on confond la beauté avec la richesse et le luxe, c'est une erreur. Le docteur séraphique avait une trop haute estime de l'esthétique pour oser la rejeter tout au moins des églises et chapelles de l'Ordre. L'esthétique n'est pas affaire de pure sensibilité, c'est la beauté perçue par les sens, appréciée et jugée par elle; puis, quand il s'agit de beauté religieuse, la foi intervient pour guider le jugement de l'esprit. L'entité morale de l'esthétique dans l'art religieux est soumise au criterium de la raison éclairée par la foi. Ce qui est beau en soi, ne l'est pas toujours au sens religieux, s'il y manque l'élément de convenance. L'ornementation luxueuse d'une cathédrale est choquante dans une chapelle conventuelle, où la convenance veut avant tout la simplicité, l'humilité. « L'humilité est le vêtement du Christ, dit saint Ephrem[1] » ; l'humilité, la simplicité font la beauté d'une église de couvent. Et c'est en ce milieu de beauté monacale que devront prier les Frères Mineurs. Bonaventure luttera contre le luxe, et ne pouvant ne pas céder à certaines exigences de l'art, il dictera des règlements à suivre.

Prenons par exemple l'église des Cordeliers, à Lyon, dont l'histoire nous apprend comment l'agrandissement ne se fit que pour répondre à des nécessités urgentes. Au bout d'un peu plus d'un siècle, la modeste chapelle, où reposa d'abord le corps de saint Bonaventure, fut jugée trop petite; vers le milieu du quatorzième siècle, un insigne bienfaiteur se chargea d'en faire construire une plus grande, n'ayant que les trois ou quatre premières travées de l'église actuelle; aux jours de grands concours, le peuple se tenait devant

1. *De perfection. homin.*, XXXV.

la façade où les prédicateurs venaient prononcer leurs discours. Cent ans plus tard, on acheva l'édifice, le prolongeant tel qu'on le voit de nos jours.

Les généreux bienfaiteurs ne respectèrent pas très fidèlement les prescriptions de saint Bonaventure, outrepassèrent dans une certaine mesure sa volonté, et pourtant les plus sévères ne peuvent méconnaître la simplicité de ce vaste vaisseau. Sa beauté, qui fait l'admiration des connaisseurs, est justement la sobriété de son ornementation. Nul décor à la voûte, aux chapiteaux, ni ailleurs; des lignes, rien que des lignes : voilà la beauté de ce monument. Il est spacieux, ainsi l'exigeait l'affluence du peuple qui s'y précipitait. Rien de la curiosité et superfluité, qui, selon saint Bonaventure, contrarient la pauvreté.

CHAPITRE VI

L'ORATEUR

En soi la prédication n'est pas l'affaire des théologiens, mais des prélats; les théologiens ne s'y adonneront que s'ils y sont délégués. La prédication ne dépend nullement de l'étude de la théologie, mais uniquement de la doctrine de l'Église, de la connaissance des vices et des vertus, de la peine et de la gloire, et des moyens de salut dont la connaissance est inscrite en tous les cœurs. On ne peut nier cependant que l'enseignement de l'école est une immense ressource pour le prédicateur. Persuader les âmes est le but. Or la persuasion suit deux voies : la doctrine de l'Esprit-Saint et des Pères est la première, la méthode philosophique la seconde. Celle-ci prépare la voie à l'autre. Ceux qui n'en sont pas instruits s'arrêtent à ce qui favorise la curiosité.

Le docte Bonaventure, parfait théologien, avait appris à l'école à construire des discours, selon les lois de la métrique, du rythme et de la prose. L'art de la parole ne consiste pas à dire de belles choses, ni même à exalter la sagesse divine; son but est de faire germer dans le cœur des affections tant par la voix que le geste et le mouvement du corps. A l'exemple de son maître et modèle, à l'exemple de saint Augustin, Bonaventure sut mettre en œuvre toutes les ressources de la nature.

Dans son *Ars concionandi* il trace des règles utiles, enseigne à éviter le langage trop fleuri, parce que ce qui se dit avec éloquence est écouté avec plaisir, mais ce qui se dit avec sagesse est entendu avec utilité. « La multitude des sages est le salut du monde[1] », mais non « la multitude des beaux parleurs », ajoute Bonaventure.

Éviter de répéter plusieurs fois la même chose, c'est le moyen de ne pas ennuyer. Le débit, au commencement, se fera sans éclats de voix et en termes simples. Quoi de plus insensé que de crier dès l'exorde? Mais c'est tout le traité qu'il conviendrait de lire pour connaître la méthode de notre docteur.

Sa façon de prêcher était pratique, il ne se contentait pas d'un exposé purement spéculatif, dont l'effet eût été de susciter l'admiration. De son temps pullulaient les prédicateurs qui semblaient n'avoir d'autre but que d'étonner, et de s'attirer les applaudissements et dont parle le Dante : « Aujourd'hui, l'on s'en va prêchant avec des mots et des bouffonneries : pour peu qu'on ait fait rire l'auditoire, le capuchon se gonfle, et on n'en demande pas davantage[2]. » Bonaventure réprouvait une telle méthode, ne s'y conformant point, mais s'inspirant avant tout de la doctrine de ses devanciers : « L'art de prêcher est la science de dire quelque chose pour instruire. » « Moins vous direz, plus on retiendra, » disait le séraphique Patriarche ; Bonaventure suivait cette règle. Les longs discours fatiguent les auditeurs dont l'attention se maintient difficilement, et la mémoire retient fort peu. Un sermon vaut moins par sa longueur que par sa forme simple, digne, claire et fidèle. C'est à cela que s'appliquait notre docteur. Son langage était

1. Sap. VI., 26.
2. *Divina Commedia,* CXXIX.

simple, et pour que nulle expression ne demeurât incomprise, il définissait les termes, les expliquait; il savait ouvrir les paroles de l'Evangile comme on ouvre des fruits pour les savourer; c'est là le rôle du bon prédicateur : présenter aux âmes la substance surnaturelle de la vérité de façon que chacune puisse en goûter la sagesse et la bonté.

Digne en ses discours, Bonaventure ne s'abaissa jamais à l'emploi de paroles triviales. La parole de Dieu est sainte, il la traita avec une sainte dignité; exposant toutes choses avec une clarté si lucide que tous les esprits en étaient éclairés; y joignant la fidélité, car c'est au nom de Dieu qu'il parlait, *si quis loquitur quasi sermones Dei;* Pour se bien préparer à ce redoutable office, il avait toujours en mains les Livres Saints « pour en chercher la lettre par l'étude, l'esprit par l'oraison, la profondeur par la retraite, la fin par la charité ». Trithemius fait de lui cet éloge qu'il était profond, subtil et disert; plus son langage semble modeste, plus il l'emporte sur d'autres, non par le luxe des phrases, mais par leur solidité. Il est bref, mais riche par la fécondité du sens, grave par le poids des pensées, remarquable par la clarté de la doctrine, ardent en affection. On admire en lui une telle érudition que beaucoup de passages de l'Écriture, abscons dans les anciens Pères, cachés aux philosophes et aux théologiens, égarés çà et là dans les écrits des maîtres de la littérature profane, sont réunis en ses ouvrages.

La prédication chrétienne est ainsi constituée qu'elle s'appuie sur l'autorité de la théologie, comme sur sa base propre et naturelle, surtout sur les Évangiles, les Psaumes, les Épîtres de saint Paul et les Livres de Salomon. Cette méthode, signalée par Alain de Lille[1], fut

1. *De arte prædic.*, c. 1. *P. L.*, CCX, 113.

celle de Bonaventure, qui lui-même enseigne que toute prédication doit être une interprétation de la sainte Écriture. « De même, écrivait-il, que lors de la multiplication des pains le Seigneur ne créa pas, mais multiplia simplement les pains qu'on lui présenta, ainsi doit agir le prédicateur. »

Quant à la forme, tout discours de quelque importance était composé de six parties, qui en formaient la charpente, en constituaient l'armature, à savoir le thème et le prothème, la teneur ou développement du thème en un ou plusieurs points, l'exemple, la péroraison et les formules finales.

Le thème était un texte latin, prononcé dès le début, résumant autant que possible la matière du sujet. Ainsi, le lundi de Pâques saint Bonaventure énonce son sujet en empruntant ce verset de l'évangile du jour : « *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit* [1], Seigneur, demeurez avec nous, parce qu'il se fait tard. »

Le prothème était l'exorde, toujours court, gracieux dans sa forme, original en son concept, de nature à attirer l'attention. « Les hommes demeurent volontiers là où ils ont des amis, là où ils sont invités, là où l'hospitalité leur est donnée, et là où règnent la paix et la sécurité. De même le Christ pour demeurer avec nous est attiré par la tendresse de la charité, par l'instance de la prière, par la richesse de l'âme, et par la confiance de la paix. » Ce sont là quatre choses dont l'exposé est si clair, si simple et si naturel que les plus simples gens en saisissent le sens ; leur esprit est frappé, et facilement ils suivront l'explication.

Une autre fois que Bonaventure prêchait en France, il sut capter l'attention, en s'excusant habilement de son peu de connaissance de la langue française. Il compara

1. Luc., xxiv, 29.

en effet la parole de Dieu aux rayons du soleil tamisés par une verrière mal peinte : « Bien qu'un mets délicat soit plus agréable dans un plat d'argent, ajouta-t-il, il ne perd pas de sa saveur dans une écuelle de bois [1]. » Il condamnait par là la conduite des personnes qui, dans les sermons, se délectent plus de la beauté du style et de la belle diction que de la substance de la vérité ; celle-ci le plus souvent leur échappe, justement parce que leur esprit est distrait par le bourdonnement des sons, et le choc plus ou moins harmonieux des syllabes et des cadences.

Le plus ordinairement le prothème se terminait par une invocation ; on récitait le *Pater* et l'*Ave Maria*, ou seul ce dernier.

La teneur du sermon était un commentaire détaillé. L'orateur employait des définitions pour mieux faire ressortir la pensée, avait recours à des raisonnements clairs et saisissables, faisait usage de divisions, et surtout corroborait son dire par l'autorité des Livres sacrés et des Pères, procédait par voie de progression, allant du positif au comparatif, et de là au superlatif. Parlant de la joie des disciples après la Résurrection du Sauveur, Bonaventure explique d'où provenait cette allégresse de leur âme, « à savoir de la vision de leur Maître : *viso Domino*. Leur bonheur venait de la contemplation de la divine vérité. Ils contemplèrent la divine majesté de trois manières : sur-éminemment par ses propriétés ; dans la nature humaine ils virent Jésus ressuscité avec ses plaies sacrées ; en leur propre conscience ils virent leur Maître régnant dans le ciel. Par la première vision, ils s'élevaient jusqu'à la contemplation de la divine puissance créatrice de toutes choses, par la seconde jusqu'à la divine sagesse réparant tous les

1. Lecoy de la Marche, *La Chaire franç.*, 136.

maux, par la troisième jusqu'à l'amour de la divine clémence récompensant tous les mérites[1]. »

Tour à tour il se servait aussi des métaphores, de l'allégorie, de la tropologie et de l'anagogie. Le judicieux usage qu'il en faisait, ajoutait de la clarté à sa pensée.

Dans un de ses sermons le jour de l'Épiphanie, il explique ce que tout chrétien doit entendre par l'étoile des Mages. « L'étoile n'a pas brillé uniquement pour les rois; c'est le monde qui est éclairé par le mystère de l'étoile; l'étoile guida, dirigea et reconduisit les rois de l'Orient. L'étoile qui invite à aller vers le Christ, c'est la Sainte Écriture. Nous avons besoin de la lumière de la Sainte Écriture jusqu'au moment où resplendira le jour de l'éternité. L'étoile qui conduit au Christ, c'est la bienheureuse Vierge Marie. Marie n'est-elle pas l'étoile dont la vertu est stable et inébranlable? Marie est l'étoile supérieure; le Saint-Esprit est l'étoile intérieure; c'est la grâce du Saint-Esprit qui fait arriver au Christ[2].

Parlant aux religieux du couvent de Paris, il leur commenta ce texte de saint Matthieu : « Jésus étant monté dans une barque, les disciples le suivirent[3]. »

« Par son ascension sur une barque, Jésus se donne en exemple aux âmes parfaites, nous pouvons donc dire que par la nacelle il faut entendre l'état de perfection dans l'Église et dans la Réligion. »

« Par nacelle on entend la rigueur de la vie parfaite; car à l'instar d'une nacelle l'âme est agitée par le tourbillon de la grâce céleste; elle est dirigée par le gouvernail de la discipline régulière, portée sur l'océan mouvementé de ce monde. »

1. *Dom. in octav. Pasch.*, serm. I.
2. Serm. I, Epiph.
3. Matth., VIII, 23.

« Comme un navire, la vie religieuse est exposée à mille dangers; à l'immersion, parce qu'une infinité de petits défauts sont comme autant de gouttes d'eau s'infiltrant peu à peu; au péril des tempêtes, à cause des péchés qui menacent de la détruire et briser; au naufrage, à cause du surcroît des marchandises, c'est-à-dire par l'abondance des soucis matériels qui troublent l'âme en la surchargeant. »

« Le navire c'est l'Église, c'est la Religion, où le pilote est le Christ; la mâture est l'ordre contemplatif, l'intelligence; la voilure, l'Esprit-Saint, ou la discrétion; le vent, la grâce de Dieu, ou le libre arbitre; les marins ou rameurs, les coopérateurs du Christ, les prédicateurs et les confesseurs, ou les quatre affections de l'âme : l'espoir, la crainte, la douleur et la joie; les rames, les vertus qui poussent au bien; la poupe, le commencement de la vie religieuse ou la naissance de l'homme; la proue, la fin de la vie; le milieu du navire, l'avancement spirituel; les voyageurs, les pensées; l'ancre, la doctrine de l'Évangile, la foi; le port, la vie éternelle, la pénitence; l'étoile, la Vierge Marie; la borne du port, la charité du Christ ou la componction et la ferveur de l'âme[1]. »

Quand l'assistance manifestait quelque lassitude, il savait en éveiller l'attention par le récit de quelque édifiante anecdote. Un trait bien choisi, un exemple habilement amené, gracieusement présenté, possède une merveilleuse efficacité pour faire mieux pénétrer et fixer en l'esprit la vérité.

Dans un autre sermon, Bonaventure rapporte l'exemple de quelqu'un qui demandait à un saint homme s'il lui convenait de vivre dans un ermitage et d'y mener la vie solitaire. Connaissant les habitudes de

1. *Domin. IV Epiph.*, serm. II.

celui qui l'interrogeait et ses dispositions, le saint homme prévoyant l'effet ne voulut pas répondre : « Va, dit-il, apporte-moi un réchaud plein de charbons ardents; ce qui fut sitôt exécuté. Le saint prit un des charbons les plus enflammés, qu'il déposa à terre, laissant les autres dans le brasier, attendit un instant, le charbon s'éteignit. Pourquoi, sinon parce qu'il n'était plus avec les autres? S'il eût été dans le réchaud, la chaleur des autres lui eût conservé la sienne. Ainsi en est-il du solitaire, qui perd plus vite sa ferveur que s'il demeure dans une bonne compagnie[1]. »

S'inspirant du texte liturgique de l'office du jour, Bonaventure en tirait toujours des enseignements appropriés aux besoins de ses auditeurs. Le premier dimanche de l'Avent, devant parler à Paris en présence des étudiants de l'Université, accourus au couvent des Frères Prêcheurs, après avoir cité ce texte d'Isaïe : *Venite, et ascendamus ad montem Domini*[2], il débute ainsi : « A quiconque désire exposer ou écouter la parole de Dieu avec profit pour son âme, selon ce que dit le bienheureux Aréopagite, trois choses sont nécessaires : l'humilité de l'intelligence, la piété de l'affection, et la volonté effective, ou l'avidité de l'action. Le rayon divin ne resplendit que pour les âmes vraiment spirituelles, ne s'étend que sur les humbles, et ne repose que sur celles qui sont dévotes. »

Devant le roi de France et la famille royale, il disait, le premier dimanche de l'Avent : « Si quelqu'un veut célébrer dignement la naissance du Sauveur, il doit se renouveler intérieurement dans ses sentiments, extérieurement par de saintes mœurs et œuvres, afin qu'on trouve en lui les signes du salut par la confor-

1. *Serm. saint Nicolas.*
2. Isa., II, *id.*

mité avec le Christ, qui est comme le soleil, avec sa Mère, figurée par la lune, avec les apôtres symbolisés par les étoiles. »

Le peuple de Lyon entendit plusieurs fois la parole vive, onctueuse de Bonaventure, à la cathédrale, à Saint-Nizier, à Saint-Irénée, dans l'église des Dominicains, et plus souvent en celle de l'Ordre.

Il annonça la parole divine à Paris, tantôt devant le roi, la reine et toute la cour, tantôt devant les Universitaires, ou dans les chapelles conventuelles des Dominicains ou des Franciscains; à Lyon, à Narbonne, Montpellier, Arles, Marseille, Orléans, Sens, Toulouse, Carcassonne, Mâcon, Meaux, Reims, Arras, Rouen; à Cologne, sur les bords du Rhin; en Espagne, à Barcelone; en Italie, plusieurs fois à Rome, devant la cour pontificale; à Viterbe, Orvieto, Pérouse, Assise, Bologne, Pise, Milan, Rimini, Gênes.

Il lui arriva de parler deux ou trois fois en un jour; à Paris, il exposa un matin à ses Religieux ce verset de saint Paul aux Philippiens : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum*, et dans l'après-midi devant le roi et sa famille. A Milan, il commenta devant les Pères capitulaires ces paroles : *Dominus prope est*[1], après dîner il en fit l'explication au peuple.

Sa bonté l'inclinait à répondre à tous les désirs qui lui étaient exprimés; condescendant à la demande de la reine de Navarre, il prêcha un troisième dimanche de l'Avent sur ce verset de saint Jean : *Miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes, et levitas ad eum, ut interrogarent eum : Tu quis es?*[2].

Au couvent de Montpellier, la veille de Noël, il fit à la communauté une conférence récréative, récréative

1. *Philip.*, IV, 5.
2. Joan., I, 19.

à la façon des saints, empruntant son texte au quatrième livre d'Esdras : *Accipite jucunditatem gloriæ vestræ.* «Le Fils de Dieu nous est né pour notre bonheur, et sujet de réjouissance en nos méditations. Nulle méditation n'est agréable ni joyeuse sans lui, car : la joie du cœur est la vie de l'homme[1]; seul le Christ est cette joie, de lui et par lui nous la possédons. La joie de la contemplation procède encore de lui. Nulle contemplation n'est agréable si elle ne vient de lui. De lui la joie dans nos discours, nos prières, nos dévotions, nos entretiens, nos actions, nos édifications mutuelles. Oui, le Christ est la source de toute allégresse. »

Bonaventure fit sienne la doctrine du séraphique Père : *custodiamus nos a sapientia mundi*, gardons-nous de la sagesse du monde. Afin que son enseignement obtînt toute son efficacité jamais il n'oublia ces conditions essentielles du bon prédicateur, dont parle Pierre Chantre : « la sainteté de la vie et une conduite exemplaire[2]», et selon Alain de Lille, « le prédicateur doit gagner la bienveillance des auditeurs par l'humilité de sa personne, et par l'utilité de ce qu'il propose[3] ». « C'est avec les simulacres de la pauvreté que les hérétiques vous combattent ; employez les mêmes armes, prêchez d'exemples, et opposez la vraie religion à une sainteté feinte. » Admirable parole de saint Dominique aux prêtres qui s'efforçaient en vain de lutter contre l'hérésie des Albigeois. Ainsi la grâce divine qui inondait son âme, la vertu qui ornait son cœur, communiquaient au langage de Bonaventure une onction particulière ; il puisait dans la continuelle méditation des

1. Eccli., xxx, 23.
2. *Verb. abbreviat.*, c. vi, *P. L.* CCV,
3. *De arte prædicat.*, c. i, *P. L.* CCX.

mystères de la foi, dans la science des Saintes Écritures et des Saints Pères, sa force de persuasion; sa parole était comme une flèche acérée, comme une étincelle lumineuse, comme un brasier ardent.

S'il ne fut pas un remueur des foules comme saint Antoine de Padoue et plusieurs illustres Frères Mineurs de cette époque, son éloquence ne laissait pas d'être forte et puissante; ce qui fit dire à François de Fabriano, son biographe : « Quand il parlait, toute langue se taisait ».

Il tirait toujours profit des observations, parfois malicieuses de frère Marc son secrétaire. Après avoir été compagnon des deux Ministres généraux, frère Crescence et frère Jean de Parme, Marc de Montefeltro le fut aussi de notre saint. Son souvenir est « entouré d'une brillante auréole », dit Salimbene. « Si grande était l'affection de Marc pour son maître que lorsque après la mort du séraphique docteur on en rappelait en conversation les gracieuses manières et les grands mérites littéraires, il ne pouvait retenir ses larmes. Et pourtant, quand le Ministre Général devait prêcher au clergé, frère Marc allait à lui et lui tenait ce langage : « Tu es comme un mercenaire; ne te souviens-tu que lorsque tu prêchas l'autre fois, tu ne savais ce que tu disais? » « Frère Marc lui parlait ainsi afin de l'aiguillonner et stimuler à prêcher encore mieux. Ce qui n'empêchait pas le dévot compagnon de transcrire et de vouloir conserver une copie de tous les sermons de frère Bonaventure, lequel du reste, chaque fois que frère Marc lui tenait ce langage injurieux, s'en réjouissait pour cinq motifs; premièrement, parce qu'il était rempli de bénignité et de patience; secondement, parce qu'en cela il imitait saint François; troisièmement, parce qu'il était assuré que frère Marc l'aimait de tout son cœur; quatrièmement, parce que cette manière d'agir étouffait en

lui tout germe de vaine gloire; cinquièmement enfin, parce que cela le stimulait à être plus soigneux[1]. »

C'est grâce à cet attachement de frère Marc que nous devons de posséder une grande partie des sermons du saint docteur. Bonaventure les écrivait-il? peut-être que non, mais frère Marc qui les entendait les recueillait et transcrivait. La multiplicité des circonstances qui obligeaient notre saint à prendre la parole, et l'abondance de ses autres occupations ne lui laissaient vraisemblablement pas le loisir de tout écrire. Il improvisait donc, objectera-t-on alors? Non, le séraphique Docteur ne doit pas être rangé dans la catégorie des improvisateurs audacieux, qui au mépris de la vérité chrétienne et sans respect pour l'auditoire, osent affronter le public sans autre préparation que leur facilité de parole, il avait autrement conscience de la dignité de la tribune évangélique. Ses connaissances théologiques lui fournissaient d'abord tout un arsenal, enrichi par ses quotidiennes et incessantes méditations des Saintes Lettres, sans compter une *Somme* de textes sacrés, empruntés à l'Écriture et aux Pères de l'Église, qu'était son carquois, sa *Pharetra* où il puisait en toute opportunité. Persuadé qu'une instruction ne vaut que ce qu'elle a coûté, il ne fut pas improvisateur au point de se présenter devant le public sans la moindre préparation. Ne traça-t-il pas en effet les conditions requises en tout Frère Mineur pour être promu à l'office de prédicateur[2]. « Personne ne devait être admis qui ne possédât avec la science les qualités physiques et morales que suppose une si haute mission. » Il partageait à ce sujet les idées de Salimbene : « N'est-il pas triste d'en voir certains monter en chaire, à qui, s'ils appartenaient à

1. Salimbene, *Chronica,* I, 188., édit. ital.
2. *Determinat. quæst.,* p. II, c. IV.

l'Ordre des Frères Mineurs, on permettrait tout au plus de servir à table, de laver les assiettes, ou d'aller mendier de porte en porte[1]. »

Dans la préface de sa *Pharetra*, Bonaventure dit : « J'ai voulu que l'on eût sous la main une partie de ce que les saints Pères ont dit d'admirable et d'utile pour la méditation, la prédication et la dispute, et que l'on pût tirer de ce fonds, comme d'un carquois, des traits sûrs, pour terrasser l'ennemi de la foi et de la conscience. »

1. *Chronica*, 121.

CHAPITRE VII

LE MINISTRE GÉNÉRAL. — SON ŒUVRE.

Bonaventure occupait la chaire de théologie à l'Université lorsque fut convoqué le chapitre général des Frères Mineurs. Jean de Parme, qui avait gouverné l'Ordre pendant dix ans, ne voulant plus continuer son office, convoqua le chapitre pour le jour de la Purification de l'an 1257. Réunis en conseil, les Ministres, custodes et autres députés des provinces, ne pouvant se décider à accepter cette démission, laissèrent s'écouler tout un jour sans traiter la moindre affaire. Lorsque pourtant ils furent entrés dans la salle des délibérations, Frère Jean motiva les raisons de sa décision, qui de sa part était définitive. Comprenant que cette résolution était irrévocable, les Capitulaires dirent : « Père, vous qui avez visité tous les couvents de l'Ordre et connaissez les vertus et les qualités de chacun, indiquez-nous celui que vous jugez le plus apte à prendre votre succession. » Le pieux ministre leur désigna frère Bonaventure, ajoutant ne pas connaître quelqu'un plus digne en tout l'Ordre. Le vote fut unanime. Cependant on supplia Jean de Parme de maintenir la présidence jusqu'à la fin.

C'était la douzième ou treizième année après l'entrée

1. Salimbene, *Chronica*, ediz. italiana, vol. I, p. 189, Parma, 1882. — *Archiv. für. L. K. G.*, t. II, p. 270 271.

de Bonaventure dans l'Ordre, nous dit le savant chroniqueur Salimbene[1]; il faut lire la dix-septième ou dix-huitième année.

Sans perdre un instant, le nouveau général ne demeura pas oisif, s'inspirant de sa propre doctrine : « l'amour de Dieu n'est jamais oisif; s'il existe il opère de grandes choses; s'il n'agit pas, c'est qu'il n'existe pas »[2]; partant du principe qu'un état doit être d'autant plus parfait que les vœux sont plus éminents, il veillera à ce que ses frères s'adonnent à la plus rigoureuse austérité de mœurs, à l'exercice d'un apostolat plus désintéressé et plus efficace près des populations, et à un culte plus respectueux envers Dieu. Nous verrons en suivant l'ordre des douze chapitres de la Règle de saint François, comment il s'acquitta de sa charge pendant les dix-sept ans qu'il tint en main les rênes du gouvernement.

L'Ordre franciscain, qui ne comptait pas encore un demi-siècle d'existence, se trouvait déjà impliqué dans une crise qui aurait pu lui être fatale. La tâche était délicate. Bonaventure mit en Dieu toute sa confiance. « Sur saint François le Très-Haut a daigné, dit le Docteur séraphique, abaisser un regard de complaisance si puissant qu'il en a fait un maître de la perfection évangélique, un guide des âmes, un apôtre pour le salut de ceux qui croient, un apôtre rendant témoignage à la vérité, et préparant au Seigneur, vers les cœurs fidèles, la voie de la lumière et de la paix... une étoile du matin qui clôt la nuit... l'ange de la paix véritable... un autre précurseur destiné comme le premier à préparer la voie dans le désert, à y prêcher la pénitence par sa parole et par la pratique de la plus

1. M. G. H., vol. XXXII, 664.
2. *Apol. pauper.*, Resp. I, cap. III.

sublime pauvreté... un autre ami du Sauveur Jésus... ange s'élevant de l'orient et portant le signe du Dieu vivant[1]... » Saint François avait renouvelé sur la terre au milieu du treizième siècle, les jours heureux du passage de Jésus à travers la Palestine. Sous l'égide du pauvre de Dieu, on vit toute une phalange de nouveaux amants de la pauvreté évangélique parcourir les plaines de l'Ombrie, « vivant comme les apôtres, d'un travail opiniâtre et de privations, s'appliquant plus à se nourrir du pain des larmes que de celui qui sustente et réjouit le corps... vaquant à la prière mentale plus qu'à la prière vocale... s'étudiant à l'oraison, car ils n'avaient point encore de livres ecclésiastiques pour chanter les heures canoniales ; mais à la place de ces livres ils tenaient leurs regards fixés sur le bois de la croix, qu'ils étudiaient le jour et la nuit[2] ».

Un état si parfait ne pouvait durer ; la fragilité humaine ne pouvait comporter qu'une vie si héroïque se maintînt et fût le partage de la multitude. La ferveur de quelques-uns commença à se ralentir, peu à peu le relâchement s'introduisit parmi les fils de la pauvreté. Beaucoup étaient loin de posséder l'esprit séraphique du saint fondateur, l'amour de la pauvreté comme frère Bernard de Quintavalle, ou l'esprit de sublime contemplation d'un frère Egide... L'enthousiasme d'un moment en avait attiré un grand nombre ; de là des défaillances. Aussi bien entend-on Jacques de Vitry se plaindre dès l'an 1222 de voir des frères errants sans but et sans discipline. Déjà les supérieurs et les cardinaux ainsi que le pontife romain avaient songé à organiser cette nouvelle famille religieuse, riche en sujets aptes à rendre d'immenses services à la société et à l'Église de Dieu. Ce n'était pas suffisant.

1. Saint Bonaventure, *Légende de saint François,* Prologue.
2. *Légende de saint François*, chap. IV, saint Bonaventure.

Frère Elie qui gouverna l'Ordre après la mort du saint fondateur, avait d'autres vues que lui sur la pratique de la pauvreté évangélique. Déjà du temps même de François il avait laissé entrevoir ses idées de grandeur et de splendeur. Sans doute d'autres, tel que Frère Jean Parent, firent réaction, tel encore Fr. Haymon, « savant, pieux, humble et prudent, et qui, autant que cela lui fut possible, accomplit de grandes choses dans l'Ordre[1] ». Homme remarquable par sa science et sa sainteté, Jean de Parme succédant à Crescence de Jesi, adopta une méthode toute différente de celle de son prédécesseur : « Il s'appliqua à consoler les affligés, corriger les turbulents, accueillir les infirmes, encourager les faibles, et traiter familièrement avec les plus simples[2] » ; mais imbu des idées du fameux abbé Joachim de Fiore, Jean de Parme ne se sentait pas de force à lutter avec l'énergie qu'exigeait la situation et les circonstances.

Quelle que fût la vertu de Jean de Parme, ce n'était pas encore l'homme voulu de Dieu pour donner à l'Ordre l'organisation qui devait assurer sa stabilité.

Bonaventure était celui que la Providence réservait pour cette heure éminemment critique où l'œuvre du bienheureux François subissait un choc qui menaçait d'être fatal. Le docteur, maître ès écoles de Paris, possédait la vertu, le talent, tout ce qu'exigeait la tâche ardue d'un supérieur général. L'institution créée par François réclamait une urgente et ferme organisation. Le moment était venu de s'incliner plus que jamais vers la réalité concrète de l'observance régulière, en des conditions qui sauvegarderaient l'intégrité, ou tout au moins l'existence de l'Ordre des Mineurs. Bonaven-

1. *Archiv.* f. *L. K. G.*, II, 120.
2. *Archiv.* f. *L. G. K*, II, 261, 262, 270.

ture descendra des hauteurs de la spéculation métaphysique pour s'adonner, corps et âme, au rude labeur de l'administration de sa nombreuse famille.

Pour être un parfait supérieur, dira-t-il, « il ne suffit pas de savoir servir dans l'humilité, ni de vivre pacifiquement en société avec d'autres, il est nécessaire qu'un supérieur sache gouverner utilement. Et pour cela il faut qu'il ait appris à s'exercer à la discipline de la bonté jusqu'à la transformer en habitude par le fréquent usage[1] ».

« Aux inférieurs il faut un maître capable de les instruire, de les former à la pratique de la discipline, capable de les entraîner dans les voies de la vertu; il faut un maître sage et prudent pour corriger les imparfaits, fort pour protéger et soutenir les faibles et les pusillanimes, vigilant pour les défendre tous contre les attaques du dehors. » Bonaventure était cet homme.

« Aux novices et aux jeunes religieux il dédia la « Règle des novices, l'Institution des novices » ; pour tous il composa le « Progrès des Religieux ». Pour éclairer les esprits et tranquilliser les consciences il expliqua la sainte Règle, chapitre par chapitre.

Pour défendre l'Ordre contre les attaques de l'extérieur il lança contre Gérald d'Abbeville son Apologie des Pauvres, et répondit magistralement à toutes les objections de Guillaume de Saint-Amour et autres ennemis des Ordres mendiants. Dans son *Libellus Apologeticus* il met à nu toutes les calomnies des détracteurs, et sa doctrine admirable les condamne au silence. Aux sophismes de Guillaume de Saint-Amour il oppose son traité *De Paupertate Christi*.

Pour le bon gouvernement d'une nombreuse famille Religieuse il faut, en plus de la Règle, des Constitutions pour réglementer les points pratiques de la vie quoti-

1. *De sex alis Seraph.*, c. 1.

dienne; saint François en avait compris la nécessité, et même statué divers articles afin d'obvier à des abus. Les ministres généraux, les chapitres avaient tour à tour pris des décisions prescriptives ou prohibitives. Au chapitre de 1239, présidé par le pape, où frère Albert de Pise fut élu ministre général, « on fit beaucoup de Constitutions, sans ordre, dit la Chronique; plus tard saint Bonaventure les ordonna, y ajoutant un peu du sien, mais taxa les pénitences en quelques lieux[1] ».

En effet, « au chapitre de Narbonne en 1260 il donna forme et ordre aux Constitutions, et présenta des canons pénitentiaux pour le progrès des simples[2] ».

Bon nombre de frères n'admettaient pas qu'on fît la moindre interprétation de la Règle, se basant sur le désir de François que sa Règle fût observée *sans glose, à la lettre*. Au rigorisme des spirituels, Bonaventure oppose le principe d'autorité de l'Église. Il pose comme base de son raisonnement que « le pape a tout droit d'interprétation, étant le dépositaire souverain de la foi et de la doctrine. Ce faisant il n'introduit pas le relâchement, mais s'en tenant à l'esprit il accorde une dispense qui s'impose. Connaître les lois ce n'est pas s'en tenir uniquement aux mots, il faut en envisager la force, et considérer l'étendue. Par ailleurs, il ne convient pas de perdre de vue que ce qui a été statué à cause d'une nécessité temporelle, doit cesser, la nécessité cessant[3] ».

Bonaventure gouverna avec la prudence du supérieur tel qu'il le dépeint en son Traité des six ailes du Séraphin.

Le premier souci de François fut de rattacher sa

1. Salimbene, *Chron. M. G. H.* XXXII, 159.
2. *Anal. Franc.*, II, 75.
3. *Exposit. in Regul.*, cap. II.

famille naissante à la principale hiérarchie de l'Église. « François promet obéissance et respect au seigneur Pape Honorius et à ses successeurs; tous les frères y seront également tenus ». « Ce respect qui s'adresse d'abord au chef s'étend à tous ceux qui dans l'Église sont légitimement constitués en quelque office ecclésiastique, fait observer saint Bonaventure. Voilà pourquoi les Frères Mineurs y sont tenus plus que les autres. »

Ayant pour le Siège apostolique le respect filial que désirait François, Bonaventure se tourna vers Rome d'où lui vinrent le conseil, l'appui et la protection. Des pontifes romains il obtint plusieurs privilèges et faveurs pour ses religieux. L'intention de François était que ses frères n'aspirassent point aux dignités, n'acceptassent jamais aucune prélature, mais demeurassent toujours de vrais frères mineurs, c'est-à-dire petits, humbles et serviteurs de tous. Depuis longtemps régnait la coutume de choisir, au contraire, dans les couvents et maisons religieuses des hommes remarquables, exercés dans la milice du Seigneur, qui par l'exemple de leur vie et l'enseignement de la doctrine fussent capables de gouverner le peuple. « Il convenait, disent les critiques, qu'il en fût ainsi. Quand de tels hommes, longtemps nourris dans le cloître du pain de la sainte vérité, sont lancés pour courir avec rapidité devant les autres, et instruire le peuple par la grâce et le charme d'une prédication soigneusement préparée, ne sont-ils pas comme des cerfs agiles, qui aident en même temps qu'ils enseignent à gravir les sommets du bien? »

Bien que l'ordre de Saint-François n'eût pas pour mission de fournir des pasteurs aux églises, il arrivait qu'on choisît quelque savant et pieux frère mineur pour lui confier l'administration d'un diocèse. Le fait se renouvelant assez souvent, Bonaventure s'en alarma. Sans doute c'était un honneur pour l'Ordre que de voir

ses membres recevoir la consécration épiscopale ; mais une si haute dignité n'est pas sans écueil. « C'est de l'humilité, disait notre saint, que de fuir les honneurs, à l'imitation de Jésus-Christ, et cela autant que possible, à moins que l'obéissance ou le zèle des âmes n'obligent à les accepter [1]. »

Prendre les meilleurs pour en faire des évêques, c'était priver l'Ordre des grands avantages qu'il trouvait dans le bon exemple de ces religieux. Ceux qui étaient des pierres du sanctuaire, des pierres choisies, quand ils vivaient sous la main du sculpteur chargé de les polir dans le cloître, une fois munis d'autorité pour guider les autres, se conserveraient-ils jusqu'au bout semblables à Nephthali, cerf lancé, qui prononce des discours pleins de beauté [2] ? La conduite des âmes est l'art des arts, la science des sciences. Bonaventure tremblait à la pensée que tous pourraient bien ne pas posséder la compétence suffisante.

Ne devait-on pas craindre que l'ambition s'emparant du cœur de moins fervents, on en vît briguer les charges dans l'espoir de secouer ou fuir le joug de l'obéissance, de l'austérité conventuelle et de la vie régulière ? Les prédécesseurs de Bonaventure, prévenant ce danger, avaient obtenu du Siège apostolique des déclarations opportunes touchant cette grave question.

Privilèges pontificaux.

Alex. IV, bulle *Odorem suum* (Archiv. conv. Dijon 11/24) an. 1257 permet au Ministre général et aux provinciaux de suspendre en leurs provinces respectives les religieux employés par le S. S. comme prédicateurs des croisades ou comme inquisiteurs, d'en substituer d'autres à leur place, et de porter contre eux les censures ecclésiastiques en cas de désobéissance.

1. *Apolog. pauper.*, Resp. III, c. III.
2. Nephtali cervus emissus, dans eloquia pulchritudinis.

Bulle *Ut sacer*, 1255, permet de présenter nos religieux à quelque évêque catholique que ce fût pour recevoir les ordres sacrés, et aux évêques de les ordonner sans examen.

B. *Cum hora*, 1258 (Wadd. 1258) destine nos religieux pour être missionnaires par le monde entier avec pouvoir de donner les dispenses nécessaires pour le mariage, réception des ordres sacrés.

B. *Exortis in agro*, 1258, choisit beaucoup de religieux comme inquisiteurs dans le monde chrétien, ordonne aux provinciaux d'en nommer deux pour exercer cette fonction dans les limites de chaque province respective.

B. *Cum olim* (Wadd. Reg.) permet aux frères déjà approuvés par l'ordinaire de pouvoir prêcher et confesser dans les paroisses sans l'assentiment des curés, privilège confirmé par Clément IV en 1265.

B. *Paupertate*, 2258 (archiv. conv. Dijon 77) exempte à perpétuité de tous subsides imposés ou à imposer par les légats ou les évêques diocésains.

B. *Sicut Abrahæ*, concède 40 ans d'indulgence à quiconque héberge nos religieux...

Elu pape pour succéder au pape Urbain IV décédé le 24 octobre 1264, Clément IV, de la noble famille de Guy le Gros, dans la Gaule Narbonnaise, se rendit aussitôt son élection dans la ville de Pérouse, déguisé en religieux mendiant.

Son premier soin fut d'ordonner aux Provinciaux tant des Frères Prêcheurs que des Frères Mineurs de faire prêcher la croisade contre Mainfroi, prince de Tarente... qui avait fait alliance avec les Sarrasins. Cf. bulle *De venenoso genere*.

Par la bulle *Ex mundi partib.*, le pape établit les Mineurs seuls inquisiteurs à Rome et dans toutes les terres de l'État ecclésiastique.

Bulle *Circa tutelam* ordonne aux Frères Mineurs de prêcher la croisade contre les Maures d'Espagne, et en commet le soin à frère Jean Martin.

Ces privilèges font voir en quelle estime les Souverains Pontifes tenaient l'ordre des Frères Mineurs pendant le généralat de saint Bonaventure [1].

Dès le premier chapitre sur la Règle, Bonaventure

1. B. Fahy, *Vie de S. Bonaventure*, ch. xx.

résout par une seule phrase toutes les objections touchant la pauvreté : « L'ordre des Frères Mineurs, ni aucun de ses membres, ne possède rien en propre, mais en qualité de serviteurs du Christ, et esclaves pour le Christ qui pour nous a pris la forme d'un esclave, tous vivent en des demeures étrangères, pour imiter celui qui n'eut pas d'habitation où reposer sa tête. »

Au second chapitre peut se rapporter tout ce qu'il écrivit pour l'instruction et la formation des Novices. Et comme en ce chapitre il est question du vêtement des Frères, on peut y rattacher la prescription de la forme définitive de l'habit franciscain. Ce sujet a donné lieu à de trop longues discussions sur lesquelles il est inopportun de revenir.

Saint François porta un habit pauvre, grossier, sans trop se soucier d'une forme absolue. La pauvreté et la grossièreté étaient pour lui les conditions essentielles. Il ne semble pas que ses compagnons, ni tous les frères depuis le saint fondateur et jusqu'au généralat du séraphique docteur, aient eu grand souci d'une coupe uniforme pour tous, ni pour tous les pays. Le vêtement était une tunique de bure, et un chaperon, en somme le vêtement des pauvres de l'Ombrie. Les riches et les nobles, à cette époque, portaient le *coqueluchon*, chaperon ou bonnet des Gaulois, non carré mais plutôt rond. Ce chaperon était plus ou moins orné, celui des moines plus simple, étroit, pointu, et non attaché à l'habit[1].

Bonaventure régla la forme de l'habit qu'à l'avenir devraient porter tous les Frères Mineurs ; l'autorité pontificale approuva et sanctionna cette importante

1. Voilà ce que nous lisons dans un petit livre intitulé : Les Prérogatives de la robe, au chapitre où il est question des signes de noblesse. Paris, 1701, *Prérogatives*, p. 107-108.

décision. Dans une fresque de Saint-Jean de Latran se conserve, pour l'instruction de toutes les générations futures, ce modèle du vêtement franciscain. Cette forme est celle que les Frères Mineurs conservent jusqu'à ce jour. La tunique est en forme de croix; sa matière grossière prêche le mépris de la vanité et de la gloire du siècle. « Frères, dit le poète Brizeux, de vos humbles vertus purifiez les âmes... Opposez votre bure au luxe fou des femmes. »

Le chapitre troisième regarde l'office divin. Bonaventure dit que le bienheureux Patriarche donna à ses frères le bréviaire de la Curie romaine, afin de « rattacher sa famille religieuse à cette sainte Église romaine, laquelle instituée par le Seigneur est immédiatement soumise à la cour céleste ».

Il enseigne la vraie méthode de la célébration de l'office divin; il en trace les règles, entre dans les plus menus détails afin que soit accompli comme il convient cet « Opus dei », œuvre de Dieu. « N'allez pas, dit-il, à l'office divin comme le paresseux, ou quelqu'un qui s'ennuie, soumettez-y le corps à l'esprit, tenez-vous-y avec révérence, psalmodiez allègrement et dévotement en présence des Anges qui sont là... Dès le commencement, chassez toutes les vaines pensées, soyez attentifs aux psaumes que vous chantez, autrement vous n'éviterez pas le tumulte de vos imaginations. Après l'office, efforcez-vous de conserver la dévotion que vous avez dû y puiser, et ne vous répandez pas aussitôt en choses vaines[1]. »

Le bréviaire est le bouquet spirituel où le Saint-Esprit distribue le pain substantiel de la doctrine céleste. Le bréviaire est une table divinement servie où sont invités tous ceux qui ont faim et soif de justice et

1. *De VII don. Spir. sci*, c. IV, p. IV.

de vérité. « A ce réfectoire de l'office divin, l'âme se nourrit. Les simples trouvent ce qui leur convient dans la saveur des récits historiques, les docteurs et les savants se délectent dans l'étude approfondie des mystères ; les uns et les autres savourent la douceur de la doctrine morale des Saintes Lettres[1]. »

Il enseignait aux jeunes à bien préparer l'office ; « car il y a deux choses à ce sujet, apprendre d'abord, puis accomplir ensuite. Quant à la préparation, prévoir dès le samedi, et la veille des solennités, ce qu'on devait lire ou chanter, *prævidendum est divinum officium tam in littera quam in nota*[2] ».

Quant à la discipline au chœur, « apporter un grand respect tant intérieur qu'extérieur — intérieur, *ut cum timore et humilitate, tanquam Deo visibiliter præsente psallamus... sic stemus ad psallendum ut mens una concordet voci unæ...* Révérence extérieure, observer dévotement le cérémonial... pour se tenir debout, à genoux ou assis... ni trop se presser, ni traîner en récitant, mais chanter ou réciter avec une telle concorde des voix que la voix de l'un ne se puisse distinguer de celle d'un autre, *ut vox unius vix inter alios discerni possit...* Que nul ne chante plus fort qu'un autre, mais que tous s'en tiennent à l'intonation commune[3]. »

Au chapitre général de Narbonne, en 1260, il fut décrété que la Province d'Aquitaine célébrerait à l'avenir la fête de saint Martial de Limoges. Le chapitre de Pise, 1263, ajouta de nouvelles rubriques au Bréviaire. Celui de Paris, 1266, ordonna de faire la lecture du Martyrologe à Prime en tous les couvents, « que la veille de Noël à ces mots : *Jesus Christus in Bethlehem...*

1. Arch. für. Litter., II, 163.
2. *Specul. discipl.*, p. I., c. XIV.
3. *Ibid.*, c. XV.

et dans le récit de la Passion, à ces mots : *et inclinato capite, emisit spiritum*, tous se prosternent en souvenir du double bienfait de l'Incarnation et de la Rédemption ; que dans l'oraison *A cunctis*, depuis le nom de la bienheureuse Vierge jusqu'à *et in omnibus sanctis*, on s'incline, les jours de fêtes, et qu'on se mette à genoux, les jours des féries ; à la messe conventuelle on allumera deux cierges à l'élévation, partout où l'on pourra commodément le faire ; en tous lieux on s'en tiendra uniformément à la rubrique qui commence : *indutus planetæ sacerdos*.

Le chapitre de Paris, 1269, prescrivit de célébrer de rit double la fête des Anges en septembre selon la coutume de Rome, de dire l'office des Saints sous le vocable desquels étaient les églises de l'Ordre, mais sans doubler les antiennes, ni omettre les prières et suffrages de Prime et de Complies ; de réciter *Pater noster* et *Dominus det nobis suam pacem*, quand la Messe n'est pas suivie d'un office ; de se tenir debout au chant de l'*Alleluia*.

Au sujet de la réception de l'argent proscrit par le quatrième chapitre, notre saint docteur répond ainsi à un maître innommé, lequel prétendait qu'en recevant de l'argent, même par personne interposée, les Frères contrevenaient à leur Règle : « Je ne pense pas que tu doutes en aucune manière qu'il soit permis à un pauvre, réduit à la dernière misère, de recevoir une aumône, à moins qu'il ne veuille lui-même se suicider, ce qui n'est jamais permis, et que dans un cas similaire il soit permis aux Frères d'accepter ce qui leur est nécessaire. Ce n'est pas contraire à leur Règle si un bienfaiteur leur offre de sa propre main une obole ; s'il en charge un de ses serviteurs, la chose n'en est pas moins légitime ; car l'argent est toujours sien, soit qu'il l'administre directement, soit qu'il le fasse distribuer par son

domestique. Ne dis pas que le maître donne son offrande purement et simplement, il la donne aux Frères dans les conditions où leur Règle leur permet de recevoir. Rien de plus. Ne serait-ce pas insensé de croire qu'il offre une aumône en des conditions qui pourraient être préjudiciables à leur salut éternel? Il donne aux Frères selon ce qui convient à leur état[1]. »

« Pour ce qui est de l'usage des livres, écoute bien : La Règle te répond, car elle impose aux Frères l'office de la prédication, ce que nulle autre règle ne prescrit, que je sache. Si les Frères ne doivent pas raconter des fables, mais prêcher la parole de Dieu, laquelle ils ne peuvent connaître qu'en lisant, ni lire s'ils ne la possèdent par écrit, il est manifeste qu'il est de leur état de perfection de posséder des livres, comme c'en est un de prêcher. Et de même qu'il n'est pas opposé à la pauvreté d'avoir des missels pour chanter la messe, et des bréviaires pour réciter les Heures, il ne l'est pas davantage de posséder des livres pour annoncer la parole divine. Il est donc licite aux Frères d'avoir des livres. Serait-ce par hasard que la Règle serait en contradiction avec elle-même, puisqu'elle prescrit de ne rien posséder? Pas le moins du monde. Je dis donc que l'usage des choses est permis, et que seule la propriété est défendue. La Règle ne dit nulle part que les Frères ne possèdent et ne se servent de rien; ce qui serait insensé. Elle bannit uniquement la propriété, *nihil sibi approprient.* »

« Quant aux choses données, elles deviennent la propriété du Saint-Siège, sous la direction et la tutelle du cardinal protecteur. Mais, dira-t-on : est-ce que par hasard le donateur se propose de donner au pape ou aux cardinaux? Non, sa pensée ne va pas si haut. Mais

1. *De tribus quæstionibus.*

afin de sauvegarder l'intégrité de la pauvreté et de ne pas priver les Frères de l'usage des choses, il convenait que quelqu'un fût déclaré propriétaire, puisque le bienfaiteur de son côté abandonne de plein gré tout droit. Il fallait qu'il en fût ainsi afin que les Frères ne soient pas sans cesse molestés, dans l'usage de ce qui leur est concédé. »

« Si tu prétends que semblables à des étrangers et des pélerins nous devons aller de maison en maison, que Dieu pardonne à celui qui rêva telle ineptie. La Règle prescrit de ne pas nous attacher aux maisons que nous habitons ; tel l'étranger qui passe et n'attache point son cœur à l'hôtellerie qui l'héberge, et dont il se sert comme d'un bien d'autrui. Comment le gouvernement et le bon ordre qui se maintiennent chez nous seraient-ils possibles si tous étaient instables et errants par le monde ? »

Le cinquième chapitre prescrit de travailler avec fidélité et dévotion, *laborent fideliter et devote*. Pour trois raisons : « La fuite de l'oisiveté, l'accroissement de la ferveur, et l'acquisition de ce qui est nécessaire à la vie corporelle. Le premier fruit de l'étude est de fuir l'oisiveté, parce que le travail occupe le cœur, *studium sapientiae ipsum cor occupat ;* le travail et l'étude de la sagesse excitent et augmentent l'amour de la piété, *labor ipsius sapientiae ae excitat summae devotionis affectum*[1]. »

Quelqu'un lui demandait pourquoi nous ne vivons pas exclusivement du travail de nos mains. Sa réponse est très simple. « Si nous devions compter sur le seul travail de nos mains pour notre subsistance corporelle, nous ne pourrions ni célébrer les divins mystères, ni vaquer à la prière. Lorsqu'un Frère serait invité à prêcher ou appelé pour entendre les confessions, il se

1. *Exposit. in Reg.*, c. v.

verrait obligé de répondre : le travail d'où dépend mon morceau de pain pour vivre n'est pas achevé, et si je ne le livre à temps à celui qui l'attend, je ne serai pas payé ; veuillez donc m'excuser[1] ».

A lui encore remontent les prescriptions concernant les écrits : il était défendu de publier un ouvrage quelconque en dehors de l'Ordre, qui ne fût soigneusement examiné par le Ministre général, ou le Provincial et les définiteurs en chapitre provincial ; défendu d'avancer ou approuver sciemment une opinion communément rejetée par les maîtres de l'Ordre, ou de défendre un sentiment particulier, suspect, ou digne de blâme, contre la foi et les bonnes mœurs ; défendu aux Novices de s'adonner aux études pendant le Noviciat, afin de ne vaquer qu'à leur formation spirituelle et à l'office divin[2].

Par rapport au sixième chapitre, Bonaventure résout avec sagesse plusieurs questions, et répond aux objections sur la pauvreté.

« La règle, dit-il, n'ordonne pas de ne rien avoir, mais de ne rien s'approprier. Nous pouvons donc avoir l'usage de ce qui est nécessaire, et non la propriété : différemment il nous serait défendu de recevoir et le vêtement et la nourriture, ce qui serait insensé. Le domaine de ce que nous recevons appartient à celui qui est le principal supérieur de l'Ordre, au pape[3]. »

Mais voici la mesure et la règle. Comme les Frères doivent être des observateurs de la très haute pauvreté, il faut « qu'en toutes les choses à leur usage, ils gardent autant que possible la petite quantité, l'utilité et l'aspérité, compagnes naturelles de la pauvreté ».

A ceux qui manifestaient de l'étonnement que nous construisions nos couvents à l'intérieur plutôt qu'à

1. *Determ*, quæst. XI.
2. *Archiv. f. Litter*, VI, 89, 110-111.
3. *Determinat.*, quæst. XXIV.

l'extérieur des villes, il répond : « Nous ne nous établissons pas à l'extérieur où le terrain serait à meilleur marché, où l'espace pourrait être plus étendu, mais où les ennemis pourraient plus facilement venir, s'emparer de nos maisons, et de là assiéger les villes et les citadelles ; si nous étions trop éloignés, beaucoup n'oseraient pas s'aventurer jusque-là, pour se confesser, entendre la parole de Dieu, ou assister à la sainte messe. En ville aucun de ces dangers n'existe. »

« De plus, nos maisons sont vastes, et il est indispensable qu'il en soit ainsi ; car il nous faut un cloître, une chapelle, des dépendances pour le couvent, pour les hôtes, pour les malades, et un jardin, *ut infirmi refocillentur, ut sani conserventur, et lassi in spiritualibus studiis recreantur*. Les séculiers, qui peuvent sortir et se promener à loisir, n'ont pas le même besoin de demeures spacieuses. Les Religieux, au contraire, qui doivent séjourner en leurs cellules tout le jour, s'ils n'ont quelque endroit pour respirer un peu d'air ne tarderont pas à languir, et devenir si incapables de se livrer aux études spirituelles qu'ils seront bientôt inutiles à eux-mêmes et aux autres. Tout ce que nous venons de décrire leur est donc nécessaire, afin que les habitants des cloîtres sachent où se taire, où parler, où prier, où travailler, où lire, écrire et le reste.. car sans cela, si chacun pouvait boire, manger, travailler ou se reposer en tout lieu à son gré, adieu l'ordre, la discipline, le recueillement et la piété ; ce serait à bref délai la ruine de l'institut, au plus grand scandale des séculiers. »

« Nous construisons enfin les maisons en pierre afin de nous mettre en garde contre l'incendie, nous et nos voisins, et pour n'avoir pas le perpétuel souci de recom-

1. *Determinat.*, quæst. VIII.

mencer à édifier de nouvelles habitations, ce qui est cause de grande préoccupation physique et morale, surtout quand on ne possède d'autre ressource que celle de la charité par la mendicité. »

« On nous reproche de demander plus qu'autrefois : si nous le faisons, c'est que notre nombre s'est considérablement accru, lès difficultés sont plus nombreuses, et il s'agit de subvenir aux besoins des malades et des vieillards qui ont vécu selon toute la rigueur de la Règle, et qu'on ne peut délaisser ; c'est aussi parce qu'autrefois nous étions les seuls à mendier et que depuis, on voit dans l'Église plusieurs autres Ordres mendiants ; ce qui nous était donné est désormais divisé entre plusieurs, et qu'ainsi nous avons peine à ramasser ce que nous recevions sans même le demander. »

Le septième chapitre fait un devoir aux ministres de traiter avec miséricorde leurs frères coupables, d'éviter la colère et l'emportement. Or un des premiers actes du généralat de notre saint fut l'affaire délicate du procès juridique contre le bienheureux Jean de Parme. L'histoire nous laissant dans le doute sur la participation de Bonaventure en ce procès, apprenons du moins de lui comment un supérieur a le devoir de se comporter en des circonstances semblables.

« Zélateur sincère de la justice, un prélat instruira soigneusement la cause, et ne permettra ni la dissimulation ni le silence ; vicaire de Dieu, il devra un jour rendre compte de sa gestion, s'il n'a pas corrigé les délinquants, s'il a laissé grandir les vices, naître des coutumes mauvaises, ou se répandre plus fortes de jour en jour, s'il a vu tomber en ruine les observances régulières, se multiplier les transgressions sans y porter remède dans la mesure du possible. Au tribunal divin il aurait à répondre de sa négligence, selon le mot du Sage : Alors que vous étiez ministres de son royaume

vous n'avez pas jugé avec équité, ni gardé la loi de la justice[1]. »

« Les péchés des inférieurs lui seraient imputés pour ne les avoir pas corrigés ou empêchés par son zèle prévoyant[2]; si tu n'as pas parlé... « sanguinem ejus de manu tua requiram ».

« Enfin il devra rendre compte de l'abus de l'honneur, et de la puissance reçue, l'ayant fait servir à sa propre gloire et à son avantage. Que le vrai zélateur montre combien il aime Dieu, « nec ab hoc zelo mollescat per desidiam... nec consiliis flectatur, nec astutiis circumveniatur, nec amicitia, nec blanditiis deliniatur, nec minis terreatur[3]... »

« Le vrai prélat doit se regarder comme un père et non comme un seigneur, se montrer médecin et non tyran, ne pas voir en ses sujets des bêtes de somme ou des esclaves qu'on vend, mais des fils appelés à partager le même héritage éternel, et dans ce cas les traiter comme il voudrait être traité[4]. »

« Un prélat trop sévère sera moins aimé de ses sujets, et ceux-ci lui seront moins soumis en ce qui serait utile et même nécessaire; s'il est trop large, c'est le relâchement à brève échéance. Il faut savoir tenir le juste milieu[5]. »

« Gouverner selon la rigueur de l'autorité, c'est travailler plutôt à détruire qu'à édifier. « Vos autem cum austeritate imperabatis eis et cum potentia, et dispersæ sunt oves meæ », est-il écrit dans Ezéchiel, XXXIV. « Noli esse quasi leo in domo tua, subvertens domesticos tuos[6] ».

Bernard de Besse, compagnon de saint Bonaventure,

1. Sap., VI.
2. Ezech., XXXIII.
3. *De* VI *alis seraph.*, c. III.
4. *De* VI *alis seraph.*, c. IV.
5. *De* VI *alis seraph.*, c. VII.
6. Eccli., IV.

cite les chefs d'accusations portées contre frère Jean de Parme et ses compagnons.

1° Il maltraitait ceux qui louaient et admettaient les interprétations sur la Règle faites par les souverains pontifes et les docteurs, et en demandaient d'autres que le testament de saint François;

2° Il voulait les obliger à observer le Testament le disant de même autorité que la Règle, et devant être plus respecté;

3° Il s'était attribué l'esprit de prophétie, ayant avancé que l'Ordre serait séparé en deux branches, l'une composée de ceux qui observaient la Règle en toute sa pureté, et l'autre composée de ceux qui acceptaient ou se procuraient des privilèges et des déclarations de la part des souverains pontifes; mais qu'il viendrait dans la suite une congrégation de pauvres bénis du ciel, qui l'observerait dans sa pureté;

4° Ledit frère Jean de Parme défendait l'abbé Joachim, même dans les choses que l'abbé avait avancées contre Pierre Lombard.

« Malgré la vénération, l'amitié et toute la considération qu'il avait pour son prédécesseur, dit Ange de Clareno, saint Bonaventure dut céder aux instances des adversaires fort nombreux de Jean de Parme. C'étaient des hommes des plus considérables de l'Ordre qui l'accusaient d'avoir des sentiments contraires à la foi. Quoique saint Bonaventure n'ajoutât aucune foi à tant d'accusations, il dut malgré tout céder à l'importunité des requêtes juridiques des adversaires du saint frère Jean; il fallut que la douceur cédât à la justice, il fallut laisser procéder dans toutes les formes, et même exiger par serment de chacun des accusés qu'ils répondraient selon la vérité à tous les interrogatoires[1]. »

1. *Angel. de Claren. in tribul.*, IV.

Ayant obtenu la condamnation des compagnons de Jean de Parme, l'animosité de ses adversaires ne s'en tint pas là ; ils firent de si pressantes instances que le général dut choisir des commissaires chargés d'examiner les actions et la doctrine de Jean.

Le couvent de Castel della Piave fut désigné comme lieu du jugement; des religieux prudents reçurent la mission d'examiner l'affaire. Le Pape nomma pour présider à ce tribunal le cardinal Jean des Ursins, qui fut depuis protecteur de l'Ordre et pape sous le nom de Nicolas III. A la suite d'une discussion minutieuse on ne put rien relever contre Jean de Parme, sinon un certain penchant pour la doctrine de l'abbé Joachim, ce qu'il rétracta avec beaucoup d'humilité en face du cardinal et de ses juges. Comme quelques-uns inclinaient à le condamner comme hérétique, Jean, qui ne pouvait souffrir qu'on le taxât d'hérésie, se redressa, et levant les yeux au ciel fit à haute voix cette profession de foi : Je crois en Dieu le Père tout-puissant, et en tout ce qui est contenu dans le symbole des apôtres, ce qui acheva d'irriter ses adversaires, lesquels, à bout de toute ressource, voulaient à tout prix le condamner à la prison. Le cardinal se laissa persuader. Le pieux serviteur de Dieu eût été jeté dans le cachot sans l'heureuse intervention du cardinal de Saint-Adrien, neveu du pape Innocent IV. Othon le Bon, cardinal du titre de Saint-Adrien, plus tard pape sous le nom d'Adrien V, fit parvenir deux lettres, l'une au cardinal président du jugement, l'autre au ministre général. « J'ai appris avec douleur, écrivait-il, qu'on procédait contre Jean de Parme, général de l'Ordre, et que par envie on l'accusait d'hérésie. Il y a longtemps que je connais sa foi et sa sainteté... Je ne crains pas de dire que la foi qu'il professe est la même que la mienne; je vous prie donc instamment de ne pas procéder témérairement contre

ce saint homme... tout ce que vous ferez contre lui je le regarderai et tiendrai fait contre moi; je ressentirai personnellement l'injure que vous lui ferez, c'est un autre moi-même, vous me condamnerez en le condamnant et je veux être avec lui. »

Le cardinal, touché par cette lettre, obtint qu'on remît Jean de Parme entre les mains du général, qui lui laisserait le choix du lieu où il lui plairait de se retirer, et d'y faire sa résidence.

Un fait semble acquis à l'histoire : un tribunal fut constitué. Quelle fut en cette affaire la part de notre saint? Malgré toute la précision d'Ange de Clarène, et peut-être à cause de cette précision très circonstanciée, les historiens n'acceptent pas sa version. Ange de Clarène était chef des Spirituels, et dès lors imbu de préventions contre tout ce qui s'opposait, même justement et raisonnablement aux théories outrées du spiritualisme. Son récit n'est pas impartial. Le savant chroniqueur Père Irénée Affò, historiographe de la ville de Parme, et biographe du bienheureux Jean de Parme, hésite à admettre l'intervention directe de Bonaventure dans le procès de son prédécesseur, ou du moins il ne croit pas à sa présence à Castel della Piave. D'abord, fait-il remarquer, la procédure telle que la raconte Ange de Clarène ne s'accorde pas avec le caractère, si plein de bénignité que les historiens reconnaissent chez le saint ministre général. De plus, Bonaventure, élu au chapitre de 1257, ne devait pas encore se trouver en Italie à l'époque généralement admise de ce fameux jugement. Ayant obtenu qu'on acceptât sa démission, Jean se retira après le chapitre dans l'ermitage de Greccio. « C'est là, écrit le P. René de Hautes, capucin, que vint le visiter la souffrance. Quelques mois après ce chapitre, il eut à subir, de la part de ses frères, la plus cruelle épreuve qui

puisse atteindre un cœur de religieux[1]. » Le Père Affò ne pense pas qu'à ce moment le nouveau général ait franchi les Alpes ; et considère ce premier voyage comme une fable, « *questa prima venuta è del tuffo favolosa* ».

Enfin, c'est que la fondation du couvent de Castel della Piave ne remonte qu'à l'an 1284, c'est-à-dire dix ans après la mort de saint Bonaventure. Toutefois, ajoute Affò, la question de lieu importe peu, mais infirmerait l'authenticité des autres circonstances. Alors comment juger Jean de Parme sans Bonaventure? Affò répond qu'on eût pu obtenir par lettres son assentiment ; Bonaventure eut ainsi commis à d'autres le soin de procéder[2].

Quoi qu'il en soit il est peut-être plus vrai néanmoins que le jugement se tint en présence du séraphique docteur, puisque Bernard de Besse, son secrétaire, l'affirme en sa chronique. Le rédacteur de la chronique des XXIV généraux est de cet avis, que soutiennent également les éditeurs des œuvres de saint Bonaventure, à Quaracchi. Nos critiques modernes ne partagent pas tous le même sentiment sur ce point délicat. Le Père Van Ortroy dans les *Analecta bollandiana* rejette le récit d'Ange de Clarène, lequel écrivit son « *Histoire des Tribulations* » cinquante ans après les faits attribués à Jean de Parme et à saint Bonaventure ; il admet d'autant moins le récit des *Tribulations* qu'un autre historien de l'époque n'y fait pas allusion. Salimbene, si fécond dans sa narration, ne dit mot du fameux procès. D'où cette conclusion du savant jésuite : « Le silence du chroniqueur parmesan rend bien suspecte la version d'Ange de Clarène[3]. »

1. Affò, *Vita del B. Giovanni de Parma*, c. VI, p. 115. Parma 1777.
2. René de Hautes, *Hist. des Spirituels*, ch. VII, p. 198.
3. *Analect. bolland.*, XX, 232.

Quand on souleva le procès contre Jean de Parme, Bonaventure était absent; les accusateurs étaient des hommes de marque dont le pieux ministre ne pouvait suspecter la bonne foi; les instances étaient pressantes, les accusations graves, fort graves. On incriminait Jean de Parme de professer des doctrines non seulement erronées, mais hérétiques. En de telles conjectures le supérieur pouvait-il se soustraire, empêcher la constitution d'un tribunal, dont un cardinal de la sainte Église aurait la présidence? Bonaventure avait deux raisons également légitimes de ne pas s'abstenir : assister au procès comme juge pour condamner si l'accusé se fût réellement rendu coupable d'hérésie ; s'y trouver comme défenseur d'un de ses fils, et de sa famille religieuse inculpée en l'un de ses membres. Si le Séraphique se présenta d'abord comme juge, il ne tarda pas à se rendre compte de la vanité et de la fragilité des incriminations portées jalousement contre son vénérable prédécesseur. Il s'en fit le défenseur, le protecteur, heureux d'user de pitié et de fraternelle compassion. Bonaventure sut se montrer en cette pénible occurrence pieux et bon samaritain; il versa avec bonté le vin d'un zèle charitable, et répandit l'huile d'une miséricordieuse condescendance.

En vertu du chapitre huitième le Ministre Général doit être choisi parmi les frères de cette fraternité, et son devoir est d'être ministre et serviteur de tous.

Les œuvres administratives de Bonaventure nous disent avec quelle sagesse il usa de son autorité, avec quelle bonté il se révéla père, avec quelle humilité il se fit le serviteur de tous; sa charité ne connut pas d'acception de personnes. Il se fit petit avec les petits.

Père, maître, docteur et serviteur de ses frères, Bonaventure ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à une formation spirituelle, solide et parfaite de tant d'âmes

dont il avait la charge. Les nombreux traités qu'il composa pour la direction religieuse de son Ordre, sont l'éloquent et le vivant témoignage de son zèle.

« Dans ses traités, disent les Analecta bollandiana, Bonaventure se révéla comme l'organisateur providentiel de son Ordre... Sans les ordonnances, les instructions et sages réglements de Bonaventure, il est à croire qu'on n'eût pas remonté la pente. »

« Tout ce que le saint a écrit, dit le savant P. Van Ortroy, pour la réforme des siens et pour les défendre, constitue un fond historique de grande valeur; et l'on comprendrait mieux la littérature franciscaine de cette époque si l'on avait une connaissance plus large des lettres et traités où saint Bonaventure, sans tomber aucunement dans les extravagances de quelques cerveaux brûlés, s'y efforce de ramener son Ordre à la première ferveur. On comprendrait aussi comment son œuvre de zèle et de rénovation religieuse n'a pas trouvé grâce devant des théoriciens fanatiques comme Ange de Clareno et Ubertin de Casale, et pourquoi la canonisation de ce grand serviteur de Dieu a tardé plus de deux siècles[1]. »

L'œuvre réformatrice de Bonaventure ne cessa pas de sortir ses heureuses conséquences le jour où la mort le coucha dans le tombeau.

Les filles de sainte Claire, les frères et sœurs de la Pénitence ont aussi puisé à la source de son enseignement le secret de la perfection et de la sainteté.

Puisque tel fut jadis le prestige de notre saint qu'il nous soit donc permis de gémir avec Gerson : « Hélas! Alexandre de Halès et Bonaventure sont comme ensevelis dans l'oubli, avec ceux dont on ne souvient plus, surtout par l'affection du cœur[2] ».

1. *Anal. bollan.*, XVIII, 204.
2. *Gerson, in eadem doctr.* S. BONAVENT.

De savants et de saints religieux formaient couronne autour du Ministre général. Un des plus illustres fleurons de cette couronne était sans contredit son prédécesseur le pieux Jean de Parme, homme remarquable par la science et l'esprit religieux, grand ami de la pauvreté et de l'humilité. Au chapitre de Metz, Jean de Parme fit défense à tous ses religieux de lire ou de chanter à l'office du chœur autre chose que ce qui était contenu dans le Missel et le Bréviaire de la Curie, soit pour le texte, soit pour la note, ainsi que le prescrivait la Règle; ordonna de se conformer au rit de l'église romaine qui consistait à placer l'hostie à gauche pendant le sacrifice de la Messe, et à placer sur le calice une palle distincte du corporal, usage maintenu chez les Chartreux d'avoir un corporal plus long, dont une partie remplace la palle pour couvrir le calice.

Du temps de Jean de Parme, le pape en 1255 permit aux Frères Mineurs de chanter aux messes solennelles, et de lire aux messes basses le *Gloria* et les séquences appropriées pour les messes votives du Saint-Esprit et de la Sainte Vierge.

Le procès intenté contre Jean ne fit que donner plus d'éclat à sa vertu et à sa sainteté. Sa fête se célèbre dans l'Ordre le 20 mars.

C'est pendant le généralat de Bonaventure que finit ses jours en 1262 le saint frère Égide, un des compagnons de saint François.

A cette même époque vivait le bienheureux Jean de Penna san Giovanni, dans la Marche d'Ancône, que Dieu favorisa du don des miracles et de prophétie.

Un autre magnifique fleuron est le bienheureux Jean de l'Alverne, « dont l'esprit de contemplation le trans porta jusqu'aux sublimités de l'extase, homme si saint que Jésus-Christ daigna lui apparaître, l'inondant de la lumière qui sortait en rayons admirables de la plaie

de la divine poitrine. Devant cette apparition, Jean, tout embrasé d'amour, se précipita vers le sacré côté du Sauveur, embrassa Jésus qui lui rendit son baiser, puis approchant ses lèvres de l'ouverture du côté de son Dieu sentit la suavité d'un parfum si odoriférant qu'il puisa à cette source un tel don de sagesse qu'ensuite, en sa prédication et sa conversation, il proférait des paroles si merveilleuses et si ardentes que l'âme des auditeurs était sur-le-champ transformée. La cour romaine, les rois, les maîtres et les docteurs admiraient comment un homme si peu lettré fût capable de parler avec tant d'élévation, et de traiter les questions les plus abstraites touchant la très sainte Trinité, avec tant de subtilité[1]. »

Vers les mêmes temps il y avait, un peu dans tous les pays du monde, bon nombre de fervents religieux qui faisaient la consolation et la joie de leur digne général. Ils étaient nombreux, disent les chroniques, les Frères qui se distinguaient en Espagne par les prodiges et la sainteté. La France, le Portugal, l'Angleterre comptaient aussi les leurs.

Quelques noms suffiront pour donner idée de ce que furent un peu partout les émules du Séraphique. Déjà l'Angleterre possédait toute une pléïade de Frères remarquables par la science et la vertu, qui avaient bénéficié de l'heureuse influence de Robert Grossetête, commentateur des ouvrages du pseudo-aréopagite, Denis, ouvrages où Bonaventure puisa largement pour son traité des Sept Dons du Saint-Esprit. Robert occupait une chaire dans la Faculté d'Oxford depuis 1224. Au dire de Roger Bacon, il connaissait assez peu le grec et l'hébreu, faisait un cas plutôt médiocre des écrits d'Aristote ; par contre, il excellait dans les sciences naturelles et il encourageait surtout l'étude de la théo-

1. *Anal. Franc.*, III, passim.

logie, « autrement, disait-il aux Frères, la même chose vous arrivera avec certitude qui arriva aux autres religieux, lesquels pour leur confusion marchent dans les ténèbres de l'ignorance [1] ». Frère Agnel, premier ministre de la Province anglaise, « ayant fait construire une école conventuelle, supplia Grossetête d'y enseigner aux Frères [2] ». Adam de Marisco *doctor illustris,* lui succéda. L'on a dit que, grâce à eux, l'école franciscaine d'Angleterre jouit d'une grande réputation, à cause premièrement de l'attachement des Frères à la stricte et consciencieuse pauvreté de l'Ordre, et à sa rigoureuse observance; grâce à eux, l'Université d'Oxford s'éleva au point de n'être pas inférieure à celle de Paris. L'Angleterre donna ainsi les célèbres Roger Bacon, Jean Pecckam, Richard de Middleton, Jean Duns Scot, Occham, etc., génies profonds et originaux.

Né en 1200, Adam de Marisco entra dans l'Ordre à l'âge de trente ans; en 1238 fut nommé professeur de l'Université d'Oxford, où il se signala par sa science de la théologie et des mathématiques. Le savant Grosseteste lui servait de conseiller et d'ami. Après sa mort, survenue le 18 novembre 1258, on lui accorda une sépulture dans la cathédrale de Lincoln, tout proche de son ami.

Frère Thomas d'York, ami de frère Adam de Marisco, laissa un ouvrage sur la Métaphysique d'Aristote.

L'Angleterre donna à l'Ordre le savant Jean Peckam, élève à Paris de notre séraphique docteur. Nous devons à sa plume et à sa piété un savant office rythmé de la très sainte Trinité, qui fut en usage pendant des siècles. On a de lui de délicieuses compositions à la Sainte Eucharistie. Jean Peckam mourut archevêque de Cantorbéry dans un âge fort avancé.

1. *Monum. Francisc.* 1. Brewer.
2. *Monum. Francisc.* Eccleston. coll. x. 37.

L'Allemagne possédait alors Frère David d'Augsbourg, auteur d'un commentaire sur la Règle, et de quelques traités de perfection. Frère David mourut en 1272.

En 1275, l'Église de Bâle avait pour évêque Frère Henri d'Isinghen.

Puis ce fut, en France, Frère Eudes Rigauld, excellent dialecticien, éloquent orateur, grand ami de saint Louis, qui l'emmena avec lui en Orient en 1270. Dans l'Ordre il se distingua comme docteur et professeur de théologie, et à ce titre assista au premier concile de Lyon en 1245. Le pape Innocent IV ayant alors reconnu son grand mérite, l'éleva à la dignité épiscopale, lui assignant pour siège la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1275. C'est encore Frère Jean de Balastro, qui pendant le second Concile de Lyon servit d'interprète pour la langue grecque à l'empereur et aux évêques. Le Concile terminé, Jean s'en retourna en Orient, et mourut à Constantinople. Le jour de sa mort il opéra plus de trois cents miracles, si bien qu'à ses obsèques les Grecs chantèrent l'invitatoire : *Regem confessorum Dominum*, l'introït : *Os justi* et l'office d'un confesseur[1].

Les annales séraphiques des nations latines fourniraient bien d'autres noms; car en ce grand siècle nombreux furent les Frères qui s'illustrèrent et méritèrent bien de l'Ordre et de l'Église par leur savoir, leur zèle et leur piété. On vit en effet des légions d'Apôtres franciscains voler à la conquête des âmes, d'aucuns avec mission ou délégation du Saint-Siège apostolique.

Malheureusement après la mort de saint François tous ne surent pas s'en tenir à une modération discrète. Le besoin de savoir et la curiosité d'apprendre fit qu'on outrepassa les justes limites, et que quelques-uns

1. *An. Franc.*, Glasberger, 88.

eurent plus de souci de la science que de leur perfection intérieure ! si l'on peut ajouter foi à ce que dit Ange de Clarène, il arriva même que « Crescent de Jesi eut une soif insatiable de savoir, de paraître, de posséder, d'acquérir, de changer les lieux solitaires et pauvres, d'édifier des couvents somptueux, d'apprendre les sciences mondaines, et de multiplier leurs écoles, mettant la science vaine au-dessus de la sagesse divine[1] ».

Comme le bienheureux Jean de Parme avait échoué dans la tâche ingrate et difficile d'une réforme, il fut réservé à Bonaventure d'apporter un juste tempérament à toutes choses, de concilier les esprits, et de donner aux études une raisonnable et convenable organisation.

Le neuvième chapitre traite de l'office des prédicateurs.

A ceux qui prétendent que l'office de la prédication et de la confession n'appartient pas aux Frères, notre saint répond et prouve au contraire qu'il n'y a en cela rien qui soit opposé à l'esprit de la Règle, et il pose la question : Pourquoi les Frères prêchent-ils et entendent-ils les confessions ? « Dieu, dit-il, qui a créé toutes choses de rien, aurait pu sans le secours de personne subvenir amplement à tous les besoins des âmes ; il a voulu s'adjoindre des auxiliaires et des ministres qui s'occupent de ce soin. De cette façon il laissa aux pasteurs suprêmes l'exemple de partager avec d'autres leur ministère. Il est d'autant plus nécessaire pour ceux-ci de se faire aider que déjà sont venus les temps annoncés par saint Paul, où le nombre des pécheurs s'est multiplié, et aussi celui des gens sans l'instruction religieuse suffisante, où la séduction de l'hérésie est plus à craindre, le nombre des justes plus restreint,

1. Angel., *Histor. Tribulat. tribulat.* III. — *Archiv.* f. *L. K. G.*, p. 237, et not. B. 256.

plus grande la difficulté de gouverner, plus évidente l'insuffisance des prélats, et plus graves les dangers pour la foi... Afin d'obvier à tant de maux le Saint-Siège d'où procède toute juridiction, a approuvé, par une disposition vraiment providentielle, l'institution d'Ordres religieux à qui est confiée la mission de prêcher et de confesser, afin de subvenir aux nécessités des fidèles, et à la pénurie du clergé, allégeant ainsi le fardeau des pasteurs, sans leur porter préjudice. »

« Ici il est important de ne pas perdre de vue que la hiérarchie terrestre semblable à la hiérarchie céleste a sa source en Dieu, et comme elle est une; selon le pseudo-Denys : « Toute émanation de splendeur, que la céleste bienfaisance laisse déborder sur l'homme réagit en lui comme principe de simplification spirituelle et de céleste union, et par sa force propre, le ramène vers l'unité souveraine, et la déifique simplicité du Père. Car toutes choses viennent de Dieu et retournent à lui[1]. Si donc la hiérarchie se répand heureusement en rayons multiples, elle doit garder essentiellement son identité immuable et sa permanente unité. « Aussi bien, remarque Bonaventure, « la charge pastorale n'est pas un domaine, mais un office, et comme une effusion de la puissance ecclésiastique[2] ». « Lorsque, par conséquent, munis de l'autorité du pape et des évêques, les Frères prêchent ou confessent, ils ne portent préjudice à personne, mais allègent un fardeau, les fidèles n'ayant plus besoin de se présenter à leurs prêtres si déjà ils se sont confessés. »

« Dans le soin des âmes porter secours à ceux qui en ont la charge et ne peuvent satisfaire personnellement à leur devoir, partager le labeur et la sollicitude des

1. Rom. II, 36. — (Saint Denys, *Hierach. caelest.*, cap. I).
2. *Regula*, cap. IX.

pasteurs, ce n'est pas leur porter préjudice puisque leur juridiction est sauvegardée et respectée. L'apôtre Pierre dont le filet rompait sous le poids héla les nautoniers les plus proches. (Luc, v.)

« Quel tort fait-on au clergé par nos prédications, puisque nous ne prêchons pas aux heures où ils ont coutume de célébrer leurs offices? S'il plaît au peuple de nous entendre à tout autre moment, ce n'est point au détriment, mais bien plutôt à l'avantage des curés; et ceci pour trois excellentes raisons. Le peuple ne peut en vérité que profiter dans la science de la vérité et la pratique des bonnes mœurs; comme les prêtres séculiers n'enseignent pas d'autres vérités, notre témoignage ne fait que confirmer les fidèles dans leur croyance; et enfin nous enseignons aux fidèles d'obéir à leurs pasteurs, de les vénérer, de ne pas leur résister, et de s'acquitter de leurs obligations à leur égard. S'ils ont la sagesse ils devraient plutôt se réjouir que se plaindre de notre coopération. »

« Quel préjudice portons-nous en entendant les confessions, puisque nous n'obligeons personne à s'adresser à nous. Que si un malade veut prendre le conseil d'un ou de plusieurs autres médecins, dans l'intérêt de sa santé, il n'en résulte aucun tort pour le médecin ordinaire, à moins que l'envie, l'amour du gain, ou quelque sotte vanité ne le ronge[1]. »

Rappelant la parole du Maître : « la moisson est certainement grande et les ouvriers en petit nombre, Bonaventure dit aux pasteurs : « Priez donc le Maître de la moisson, qu'il envoie des ouvriers en sa moisson ». (Luc, x, 2.)

Dès le début de son généralat, Bonaventure n'hésita pas à jeter le cri d'alarme, effrayé qu'il fut du danger

1. Saint Bonaventure. *Quare Fratres Minores praedicent.*

qui menaçait l'Ordre soit à l'extérieur soit à l'intérieur. Dans la première lettre circulaire adressée à tous les Ministres provinciaux et à tous les Custodes, il signale tous les écueils, en fait l'énumération, fait ressortir comment le lustre et la splendeur de l'Ordre peuvent avoir à souffrir de l'éloignement de la pratique de la pauvreté, donnée par saint François comme base à l'édifice de sa religion. « Traiter ou brasser trop d'affaires, se mêler trop souvent avec les gens du monde, voyager plus que la nécessité l'exige, construire des couvents où la somptuosité et la curiosité l'emportent, entretenir des familiarités avec le siècle, faire de trop larges dépenses, occuper, puis abandonner les résidences : voilà autant d'obstacles à la paix de l'âme, à la tranquillité des consciences, au progrès dans la vertu, et à la fidèle observance de la Règle. » « Je compte, écrit-il, sur votre diligence, votre sollicitude et l'ardeur de votre zèle... car si tous ne sont pas coupables, la malédiction les englobe tous si les bons ne s'opposent pas aux actes des délinquants; car il est plus clair que le jour que les infractions des relâchés rejaillissent sur tout l'Ordre comme un opprobre. Après avoir éveillé la dévotion dans le cœur, suscité la ferveur du zèle, rejeté les marchands de la maison du Père céleste, embrasez tous nos Frères de l'amour de la dévotion et de l'oraison; restreignez le nombre des admissions, vous conformant strictement à ce qui est prescrit. » Bonaventure adjure ainsi tous les supérieurs au nom de saint François, au nom du Christ. « C'est le bienheureux François qui vous invite, c'est le sang du Christ, c'est le Seigneur très haut qui vous exhorte. »

En sa lettre il proteste de son insuffisance, allègue la fragilité de sa santé, l'imperfection de sa science, son inexpérience des affaires. Malgré tout, on le verra pen-

dant les longues années de son gouvernement donner l'exemple du supérieur parfait. C'est avec raison que les Frères Mineurs le regardent comme un second fondateur.

« Un supérieur, dit notre saint, doit posséder la maturité de l'âge, la science, la discrétion, le zèle de la justice et de la discipline, la douceur, l'esprit de compassion, la dévotion et la confiance en Dieu, puis finalement la patience dans l'accomplissement de sa charge. » Quand Bonaventure fut choisi pour chef de la nombreuse famille franciscaine, il était encore bien jeune, et ne comptait que trente-six ans, mais la sagesse suppléait au nombre des années.

Le dixième chapitre veut que les Frères qui sont ministres et serviteurs des autres Frères les visitent, les avertissent et les corrigent avec humilité et charité, et ne leur commandent rien qui soit contre la Règle.

Rien ne contribue autant au maintien de l'ordre et de la discipline dans les maisons religieuses comme des ordonnances claires et précises, des constitutions sages et pondérées, appropriées aux nécessités des temps et des lieux. Bonaventure le comprenait. Jusqu'à ce jour les Frères Mineurs ne possédaient pas de code ; il n'existait guère que des règlements épars, dictés par les circonstances.

Jean de Parme est le premier qui ait entrepris de visiter les Provinces comme le prescrit la Règle. C'était presque chose inouïe jusqu'à ce jour, si l'on excepte la visite que fit en Angleterre, sa patrie, frère Haymon de Faversham. Frère Bonagrazia tenta d'imiter l'exemple de Jean de Parme ; sa frêle santé ne lui permit pas de supporter les fatigues des voyages, il dut s'arrêter à Avignon, où s'acheva sa carrière terrestre.

Jean de Parme est aussi le premier qui ait accordé des lettres d'agrégation aux personnes dévouées à

l'Ordre, en reconnaissance de leur affection pour les Frères Mineurs, et de leur générosité envers eux. La formule nous en a été conservée par Salimbene d'après un exemplaire de Ferrare du 6 septembre 1254.

La perspective de pénibles voyages n'arrêta jamais le zèle de Bonaventure, il courait, volait partout où les obligations de sa charge l'appelaient, partout où se trouvaient des douleurs à consoler, des encouragements à donner, des intérêts de l'Ordre à défendre, des décisions à prendre. Il se multipliait sans calculer avec la peine.

Il occupait à Paris une chaire de la Sorbonne quand Dieu l'appela à la plus haute fonction parmi ses Frères. Si l'on admet qu'il fut présent au procès de Frère Jean de Parme, il dut partir de la capitale presque immédiatement après son élection pour se rendre en Toscane. Le 23 octobre de la même année 1257, il était de retour à Paris pour sa promotion au grade de Maître en théologie. Pour la fête de la Pentecôte 1258 Pise le possédait en ses murs, et il est présent à la fondation de l'hôpital du Saint-Esprit. Les biographes ne nous disent pas quel fut ensuite son itinéraire, mais à l'automne de 1259 sa dévotion le conduisit sur le mont Alverne, pour y respirer le baume des vertus qu'y avait laissé le séraphique Patriarche. L'année suivante, 1260, l'amène en France, et c'est à Narbonne qu'il préside un premier chapitre général.

La même année il est à Assise pour la translation des restes de sainte Claire. Morte le 12 août 1253, Claire fut mise au catalogue des saintes deux ans plus tard par le pape Alexandre IV. Cinq ans après, c'est-à-dire en 1260, on fit la translation de ses restes pour les déposer dans l'église commencée à Assise par Grégoire IX, et qui venait d'être achevée des deniers du trésor apostolique. « Jamais sainte ne fut si glorifiée pendant

sa vie et après sa mort, » dit le P. Jean Bonaventure[1].

Le 3 octobre, après sept ans qu'elle reposait au monastère de Saint-Damien, sainte Claire fut transférée au monastère de son nom, dans l'église appelée d'abord Saint-Georges, et dans laquelle reposèrent pendant vingt-huit ans les dépouilles de saint François.

Les religieuses qui suivirent le convoi, habitèrent le nouveau monastère construit par ordre du pape Grégoire IX et achevé par Alexandre IV ; elles y demeurèrent les gardiennes de leur sainte fondatrice.

Bien que par volonté du pape les évêques de Pérouse, Spolète et Assise fussent présents à la cérémonie, ce fut néanmoins saint Bonaventure qui présida cette bienheureuse translation.

Vers la fin de 1260, il s'était transporté à Orvieto près du pape Urbain IV. Le quatrième dimanche de l'Avent de cette année il prêcha à Rome en présence du pape et des cardinaux, et le jour de Saint-Etienne devant toute la curie romaine. C'est alors que le pape lui fit le grand honneur de l'admettre dans un consistoire.

Au mois d'avril 1263, Bonaventure assistait dans la ville de Padoue à la translation des reliques du grand thaumaturge Antoine de Padoue. Reconnaissants des immenses bienfaits obtenus grâce à la médiation de l'humble serviteur de Dieu, les Padouans venaient d'achever la construction d'une magnifique église qui devait contenir le tombeau de saint Antoine. Le pieux général se rendit aux vœux de la population et honora de sa présence toute la cérémonie. Depuis trente-deux ans le cadavre était couché dans la tombe ; lorsqu'on l'ouvrit quel ne fut pas l'étonnement des témoins :

1. Fahy, *Vie de saint Bonaventure*, 10 juill. 1746, cap. XVI. Ms. 1428, Bibl. nation., Lyon.

tout le corps était réduit en cendre et en poussière, seule la langue s'était conservée, rose et fraîche, comme si la mort n'eût été que de la veille. Le dévot Ministre la prit avec un grand respect, et versant un torrent de larmes s'écria dans l'excès de son admiration : « *O lingua benedicta*, ô langue bénie, qui ne cessa jamais de bénir le Seigneur, apprenant aux autres à le bénir, maintenant il paraît visiblement combien tu as acquis de mérites devant Dieu. » Après l'avoir baisée amoureureusement il recommanda de la placer à part avec respect.

De la Vénétie Bonaventure se dirigea vers Pise, y tint un nouveau chapitre où furent publiées des rubriques concernant la dévotion envers la très sainte Vierge Marie. Après le chapitre, le ministre général profita de l'occasion pour solliciter du pape Urbain d'accorder le seigneur Jean Gaétan Orsini pour protecteur de l'Ordre. Le pape proposait son neveu le cardinal Aucher Pantaléon pour protecteur des Frères Mineurs, mais avec une sainte hardiesse Bonaventure insista pour la nomination du cardinal Orsini, sur qui se portaient les vues de tous les membres du chapitre. Le pape se désista et fit droit au désir des suppliants.

Le 3 août 1264, Bonaventure prêchait à Sens l'invention du corps de saint Etienne ; il ne demeura pas bien longtemps en France, car très peu après il se trouvait de l'autre côté des Alpes. C'est alors, pense le P. Léonard Lemmens, qu'il donna au palais du pape à Orvieto, une série de sermons pour douze des dimanches après la Pentecôte[1].

En 1265, le pape Clément IV, par bulle du 24 novembre, le nommait à l'archevêché d'York en Angleterre. De Paris où il se trouvait, notre saint se rendit

1. P. L. Lemmens, *der heil. Bonaventura*, p. 216.

en toute hâte à Pérouse se jeter aux pieds du pontife, de qui il obtint de ne pas donner suite à cette nomination.

En ce voyage de retour en Italie, le séraphique docteur passa par Lyon, d'où il expédia une lettre au doyen et à tout le chapitre de Sarrebourg dans la Province d'Alsace, accédant au désir qui lui en avait été exprimé de fonder en cette ville une résidence de l'Ordre[1].

C'est vers la même époque que le pape Clément IV trancha une question pendante entre les deux grands Ordres Frères, déclarant que nul Frère Prêcheur profès ne pouvait être reçu par les Frères Mineurs, et vice versa aucun Frère Mineur par les Frères Prêcheurs.

En vertu de cette même autorité apostolique, il fut décidé que nul inquisiteur dominicain ne devrait procéder judiciairement contre un franciscain ou inversement un franciscain contre un dominicain.

Au mois d'avril 1266 furent tenues à Paris les assises du chapitre. A l'issue de ces assemblées solennelles, le zélé ministre adressa à tous les provinciaux une lettre circulaire touchant les besoins intérieurs de l'Ordre. Une fort heureuse initiative de ce chapitre fut l'institution des thèses publiques. Crévier dit à ce propos : « Une pratique fort utile soit pour prévenir les écarts des maîtres, soit pour connaître les progrès des disciples, avait été, quelques années auparavant, introduite par saint Bonaventure dans l'Ordre des Franciscains... qui fit soutenir en sa présence des thèses publiques sur la théologie dans le collège des Cordeliers. Cet exemple parmi eux a passé en loi, et même a été imité par plusieurs autres Ordres religieux. La tenue de leurs chapitres généraux est toujours accompagnée

1. Glassberger, *An. Fr.*, 78.

de thèses solennelles, propres à exciter l'émulation des étudiants et de ceux qui président aux études[1]. » Malheureusement une si excellente coutume conservée jusqu'à l'époque troublée de la grande Révolution, n'a pas été reprise. « Ces thèses ainsi soutenues permettaient alors, dit le P. Fahy, de juger de la pureté de la doctrine ainsi que des progrès dans la science, et par conséquent de destiner les jeunes religieux aux offices de professeurs et de prédicateurs conformément à leurs talents[2]. »

L'an 1269, pendant le chapitre général d'Assise, Bonaventure, d'accord avec les capitulaires, ordonna qu'à l'avenir on chanterait solennellement une messe en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie tous les samedis. C'est à tort que quelques auteurs parlent d'une messe en l'honneur de l'Immaculée Conception. Déjà, en 1263, au chapitre de Pise, il avait été décidé de célébrer la conception de Marie, sans mention de l'insigne privilège virginal.

A l'occasion du chapitre de Paris, le général ordonna que les Provinces franciscaines, romaines, lombardes, espagnoles et allemandes enverraient au collège de Paris quatre assistants ou régents, chargés de pourvoir aux nécessités des étudiants des Provinces respectives, et de les surveiller.

Lors de l'élévation du pape Grégoire X à la dignité pontificale, Bonaventure se trouvait à Viterbe, lieu du conclave; c'était dans les premiers jours du mois de septembre.

Deux ans plus tard, en mai 1273, il était créé évêque d'Albano, cardinal de la sainte Église. Au mois de novembre suivant, il accompagnait le pontife romain.

1. Crévier, *Hist. de l'Université,* l. II, tom. p. 459 Paris. 1761.
2. Vie de S. Bonaventure, Ms. p. 71.

Ensemble ils arrivèrent à Lyon où devait avoir lieu le second concile général de cette ville célèbre. Ce fut le dernier voyage de notre saint. La mort l'attendait dans la vieille cité de Marie.

Comment le saint put-il suffire à la fatigue de si longs et si fréquents voyages? Quand on songe à la somme extraordinaire de travail intellectuel qu'il fournit, quand on connaît la prohibition faite par la Règle de chevaucher, l'esprit ne comprend plus. Difficile pourtant d'admettre que l'infatigable ministre ait usé de dispense. Il le rappelle à ses Frères : « Le précepte de ne point aller à cheval est formel, à plus forte raison leur est-il défendu de voyager en carrosses à deux ou quatre chevaux, ce qui en effet occasionnerait de plus grandes dépenses. » De quels moyens usa-t-il? voilà l'énigme que ne résolvent pas les chroniqueurs. En vrai Frère Mineur, lui et ses compagnons se seront servis de quelque monture humble et modeste, selon la recommandation du séraphique Père. Les étapes étaient assez rapprochées, les couvents nombreux, mais la route était longue; Bonaventure ne voyageait pas seul. Dans une lettre que lui adressa frère Adam de Marisco en 1257, il est fait mention de plusieurs compagnons. Frère Adam prie son supérieur de le recommander à ses bien-aimés frères J... et M..., ainsi qu'aux autres frères qui l'accompagnaient pour ses nécessités spirituelles[1].

Le chapitre onzième prescrit aux Frères la plus grande réserve dans la relation avec les femmes.

La religion, qui sanctifie si glorieusement la maternité dans Marie, devait donner aux femmes une importance toute nouvelle dans les relations de la vie privée, et par contre-coup dans celles de la vie publique. Si

1. *Monum. Franc.* Epist. CXIX, 307. Brewer.

le Frère Mineur est obligé par sa vocation d'éviter les relations suspectes et dangereuses, il ne peut, à cause de sa mission apostolique, s'abstenir absolument de quelque contact nécessaire avec les personnes du sexe féminin, auquel appartiennent les religieuses, et qu'il faut guider dans les voies de la spiritualité.

Il est d'autant p lusurgent de traiter avec les femmes, qu'elles jouent un rôle plus important dans la société chrétienne. « La femme est la première éducatrice de l'enfant, et l'Église, au témoignage de Jean Chrysostome, compte beaucoup sur le concours de la femme pour l'éducation chrétienne de l'homme. Créée semblable à l'homme, destinée à la même félicité éternelle, la femme a besoin d'en connaître la voie pour y parvenir : elle est la coadjutrice de l'homme, notamment dans l'éducation des enfants ; c'est pour elle que saint Paul dit : *bene docentes*, capables de bien enseigner, à la maison[1]. »

La femme a plus de temps que l'homme pour entendre la parole de Dieu, écouter les sermons, et faire la lecture des Livres saints ; à elle de parler au foyer, discrètement et adroitement, de Dieu et des choses de Dieu. « Rien de plus puissant qu'une femme pieuse et prudente pour former l'homme, en éduquer l'âme. Mais au prêtre d'instruire la femme à l'église, de diriger son âme et la conduire par les sentiers de la vertu[2] ».

C'est l'erreur de quelques-uns de croire qu'il suffit à la femme d'une connaissance sommaire des vérités de la foi. Au contraire, répond saint Jean Chrysostome, « il conviendrait que la femme fût plus que l'homme adonnée à la philosophie, à la vraie sagesse[3] ».

La femme est l'apôtre du foyer. C'est sur les genoux de sa mère que l'homme apprend à bégayer les noms

1. S. Joan. Chrysostom, in. Epist. ad. Tit. II.
2. S. Joan. Chrysost., in. Joan., X.

bénis de Jésus et de Marie. L'homme est ce que la femme le fait. Près du berceau d'un saint vous trouverez toujours une femme chrétienne.

Saint Bonaventure ne négligea donc pas de traiter parfois directement avec des femmes; mais il le fit avec la prudence, la circonspection d'un vrai et fidèle serviteur de Dieu.

Pour répondre à un désir de la bienheureuse Isabelle, sœur du roi saint Louis, il composa la Règle du monastère de Longchamps.

A la reine Blanche, fille de saint Louis, et épouse d'Alphonse X le Sage, roi d'Espagne, Bonaventure dédia un bref traité du gouvernement de l'âme qu'il composa pendant un de ses séjours à Paris.

Condescendant au désir des religieuses Pauvres Dames, Bonaventure écrivit l'opuscule de *la perfection de la vie*; s'adressant à la Mère Abbesse il lui dit : « Révérende sœur, toute dévouée à Dieu, et bien chère fille, tu m'as demandé que malgré la disette de mon cœur j'écrive quelque chose, où ton esprit puisse à l'occasion s'instruire dans la grâce de la piété. Je t'avoue que, vu mon insuffisance, je suis plutôt dans l'indigence de cette érudition; car en ma conduite il n'y a rien qui resplendisse au dehors, en mon intérieur point d'ardeur de dévotion, la science n'y supplée guère; néanmoins pressé par ta véhémente prière, je répondrai avec humilité à ta supplique. Je conjure ta béatitude, ô sœur très sainte, regarde bien plus l'affection de mon intention que le fruit de mon travail, fixe-toi plus à la vérité des pensées qu'à la richesse de l'expression; si, à cause de la brièveté et de mes occupations, je n'ai pas correspondu à ton désir, sois indulgente et pardonne-moi avec bénignité [1]. »

Lorsqu'en 1268 Jean, cardinal protecteur de l'Ordre,

1. *De perfect. vitæ,* Prolog.

pria saint Bonaventure de bien vouloir prendre la direction spirituelle des Religieuses Clarisses, notre saint acquiesça à cette démarche et dans la suite défendit les intérêts des Pauvres Dames.

Le douzième chapitre traite de l'apostolat. Sa jeune famille ne comptait que sept membres lorsque François manifesta son désir de les envoyer dans les quatre parties du monde; de fait il leur tint ce langage : « Allez, allez, annonçant la paix aux hommes; prêchez la pénitence pour la rémission des péchés. Soyez patients dans les tribulations, persévérants dans la prière, infatigables dans les travaux, modestes dans vos discours, graves dans vos manières, et reconnaissants du bien que l'on vous fera. En récompense de tous ces travaux un royaume éternel vous est préparé. » Tous s'inclinèrent humblement et, prosternés en terre, reçurent avec joie l'ordre saint qui venait d'être imposé à leur obéissance. Puis, François dit à chacun d'eux : « Mettez votre confiance en Dieu, il vous nourrira. »

Afin de pratiquer avant d'enseigner, il prit l'un de ses compagnons et se dirigea avec lui vers une des parties du monde; les trois autres furent partagées en forme de croix aux six autres Frères [1].

Et c'est là le commencement de la vie apostolique des Frères Mineurs, vie qui a procuré tant de bien à l'Eglise, causé le salut de tant d'âmes. Déjà, bien avant que saint Bonaventure ne fût ministre, l'Ordre comptait des missions par tout le monde connu. Au séraphique docteur il ne restait qu'à codifier l'organisation de cette vie apostolique.

La première condition de tout ministère est l'appel d'En-haut. « Quiconque, dit la Règle, par inspiration divine, voudra aller parmi les Sarrasins... par consé-

1. *Légende*. Ch. I, III.

quent, ajoute saint Bonaventure, non par légèreté d'esprit, ni par enthousiasme, encore moins pour se soustraire à la discipline régulière, quiconque voudra, en demande la permission à ses supérieurs. Sur ce point on ne doit pas imposer le joug de l'obéissance. »

Les ministres ne laisseront partir que ceux dont la santé est robuste, la foi inébranlable, la vertu solide et la conduite irréprochable. Dans le chapitre de Narbonne, Bonaventure donna et précisa la conduite à suivre dans le choix des apôtres et missionnaires. Déjà des Frères avaient été députés pour les missions lointaines du Nord de l'Europe, de l'Asie Mineure, de la Chine, de toute la partie septentrionale de l'Afrique. Dès le mois d'avril 1258, le pape Alexandre IV avait adressé une bulle à tous les Frères et supérieurs des différentes missions parmi les Sarrasins, les Grecs, Bulgares, Roumains, Ethiopiens, Syriens, etc.

Les plages inhospitalières du Maroc avaient eu la visite des Frères Mineurs du vivant même de saint François ; c'est au Maroc que, pour la première fois, des Franciscains versèrent leur sang au nom du Sauveur Jésus. Depuis lors, ce pays est demeuré comme l'apanage privilégié de l'Ordre.

Dès le treizième siècle, la ville de Maroc eut son siège épiscopal dont les titulaires furent successivement trois Franciscains ; frère Agnel ; frère Loup à qui succéda frère Blanc, nommé à ce poste par Alexandre IV.

En 1270 existait à Tunis une custodie, ce qui laisse supposer l'existence de plusieurs couvents. Le pape Grégoire IX avait antérieurement adressé une lettre au roi de Tunis pour lui recommander frère Jean, ministre de la Province de Barbarie.

L'année même de la mort du séraphique docteur, la Lybie fut évangélisée par le bienheureux Conrad.

Quelques années plus tôt, le pape Clément, en 1266,

avait écrit à frère Albert, ministre d'Allemagne, lui enjoignant d'informer tous les custodes et gardiens de sa juridiction, ceux du Danemark, de la Suède, de la Bohême et de la Pologne, de prêcher et faire prêcher la Croisade notamment contre le Sultan de Babylone.

A la même époque, la Terre Sainte, la Syrie furent arrosées du sang de plusieurs Frères, mis à mort par ordre des Sultans de Babylone et d'Égypte. En 1269 sept autres Franciscains furent martyrisés pour la foi en Syrie, parmi lesquels frère Conrad de Hull, qui fut d'abord décapité puis jeté à la mer. Pendant le généralat de Bonaventure, Jean de Parme et Jérôme d'Ascoli s'acquittèrent de leur mission en Grèce avec pleine satisfaction pour le pape et l'Église, tandis que d'autres Frères travaillaient avec succès chez les Tartares.

Nul plus que Bonaventure n'a contribué à consolider l'institution franciscaine. On peut dire qu'il a maintenu l'idéal du saint fondateur dans la mesure où le permet la fragilité humaine. Tous n'avaient pas la vertu d'embrasser cet idéal de perfection selon toute sa rigueur; l'organisation de Bonaventure sera telle que les plus fervents pourront vivre dans le détachement absolu, et les moins zélés, profitant des explications et constitutions pontificales, observeront et garderont la substance des obligations de la Règle. Aux religieux d'un zèle plus rigoureux on assignera des ermitages et des couvents dans la solitude pour y vivre dans une austérité plus grande; les autres habiteront les maisons où se pratiqueront les œuvres de l'apostolat.

CHAPITRE VIII

LE CARDINAL. LE IIe CONCILE DE LYON.

Depuis le 29 novembre 1268, le pape Clément IV reposait en son tombeau, le siège apostolique devenu vacant par la mort du pontife n'avait pas encore de titulaire, les cardinaux réunis à Viterbe pour le conclave ne pouvaient s'entendre sur le choix du successeur, la chrétienté n'était pas sans souffrir un réel dommage de ce long retard, un interrègne aussi prolongé devenait même un sujet de scandale pour beaucoup, et l'on murmurait à haute voix. Grâce à l'intervention du docte frère Bonaventure on finit par élire un nouveau pape, « ce fut Thibauld de la noble maison des vicomtes de Plaisance en Lombardie, chanoine de la ville de Lyon, archidiacre de Liége, homme de sainte vie, lequel était lors de son élection au voyage d'outremer avec les princes et l'armée chrétienne ». C'est en ces termes élogieux que parle de lui Guillame Paradin de Cuyseaulx, en ses mémoires de l'histoire de Lyon [1].

Pour terminer le débat il ne fallut rien moins que l'intervention du cardinal Jean, évêque de Porto, et celle d'un Père de l'Église distingué par sa science et ses vertus. Jean, qui avait connu Thibauld, chanoine et comte de Lyon, à l'époque du premier concile, se rappelant les éminentes qualités de ce digne ecclésiastique, se leva au milieu de l'assemblée des cardinaux, qu'il

1. Div. II, ch. 50, p. 153, Lyon, 1573.

harangua avec une certaine verve. Pendant qu'il parlait son regard se rencontra avec celui de Bonaventure; ce regard plein de dignité, dit un historien, encouragea l'orateur, qui s'animant de plus en plus dit enfin : « Princes de l'Église, vous connaissez l'archidiacre Thibauld; il a donné ses preuves de courage dans la Terre Sainte, il a rencontré les plus grandes vertus au milieu des chanoines de la primatiale de Lyon... que ne le nommez-vous chef suprême de l'Église ? » Les historiens sont assez généralement d'accord à dire que saint Bonaventure appuya la proposition de l'évêque de Porto avec l'autorité de sa douce éloquence. Le témoignage rendu à la piété et au mérite de Thibauld par le séraphique docteur fut assurément d'un grand poids dans l'élection de Grégoire X, ajoute le savant de Colonia[1]. De nos jours, on ne s'explique guère cette médiation d'un personnage étranger au conclave. Bonaventure n'était pas encore cardinal; à quel titre pouvait-il assister aux délibérations du Sacré Collège? Jusque-là, le conclave n'était pas fermé comme il le fut à partir de la cinquième session du IIe concile de Lyon.

Le Sacré Collège fixa donc son choix sur l'ancien chanoine de Lyon; c'était le 1er septembre 1271. L'œuvre du zélé pontife démontra bientôt combien un tel choix devait être profitable à l'Église.

Pour mener à bonne fin les affaires ecclésiastiques, il ne fallait rien moins qu'un homme aussi dévoué, aussi doué de prudence et de sagesse que l'était Thibauld. Ayant accompli le voyage de Palestine et de Jérusalem il s'était rendu compte de ses propres yeux de l'état lamentable dans lequel se trouvaient les Latins en ces régions; à loisir il avait pu étudier le caractère, les mœurs, la politique des Grecs, la nécessité pour eux de

1. Colonia, *loc. cit.*, II, 289.

se faire des amis puissants. Avec une certaine raison il nourrissait l'espoir que cette circonstance pourrait contribuer à faire cesser le schisme qui, depuis si longtemps, séparait les deux Églises d'Orient et d'Occident. Mêlé aux affaires de la cour de Rome, il avait deviné la cause des troubles qui agitaient l'Italie. Mieux que tout autre il était préparé pour diriger la barque de Pierre. Convoquer un concile fut son premier souci. Trois points surtout faisaient l'objet de sa sollicitude; il les fit connaître à l'épiscopat du monde entier le 30 mars 1272 en ses lettres de convocation pour un concile général dont l'ouverture devait avoir lieu le 1er mai 1274. Le pape se plaignait de la séparation de beaucoup de fidèles d'avec le Siège romain, de la triste situation de la Terre Sainte, et du mal causé à la vigne du Seigneur par l'ennemi de notre Rédemption. C'est pour traiter ces graves questions que se réunit « un des plus beaux, un des plus imposants parmi tous les conciles, tant par le nombre que par la qualité de tous les princes qui y assistèrent... « Le second concile de Lyon, lit-on dans le Dictionnaire des conciles, est la plus nombreuse assemblée qui ait été vue dans l'Église. Il s'y trouva, dit un auteur, quinze cents soixante-dix personnes titrées, dont il y avait cinq cents ou même plus qui étaient évêques, et les autres abbés ou prélats inférieurs, sans compter les cardinaux, deux patriarches latins, un roi (Jacques d'Aragon) et les députés de quantités de têtes couronnées, entre autres ceux de Michel Paléologue et ceux de Philippe, roi de France[1]. »

Grégoire X ne perdit pas un instant; dès le début de son pontificat, il se mit à l'œuvre pour préparer ce qui devait être la gloire de son règne. L'union des Églises d'Orient semblait lui tenir plus à cœur; c'est

1. Migne, *Dictionn. des conciles,* t. I, col. 1194.

aux Grecs qu'il pensa avant tout le reste. Envisageant avec les meilleures espérances la future participation des Grecs au concile, Grégoire écrivit à ses nonces et ambassadeurs, les frères mineurs Jérôme d'Ascoli, Raymond Béranger, Bona Gratia de Saint-Jean in Persiceto et Bonaventure de Mugel, leur donnant des instructions spéciales pour le cas où Michel Paléologue se déciderait à envoyer des représentants. Cette lettre porte la date du 25 octobre 1272; une seconde, expédiée comme la précédente d'Orvieto, quelques jours plus tard, le 29 octobre, est une exhortation aux rois et aux prélats leur demandant de traiter convenablement les délégués pontificaux. Enfin le 5 novembre, le pape autorise lesdits nonces, les quatre Frères Mineurs, à donner un sauf-conduit pour l'aller et le retour des envoyés de Michel[1].

Pendant ce temps, Bonaventure continuait l'explication de l'œuvre des six jours. En effet, après le cinquième chapitre général tenu au mois de juin 1272 en la ville de Pise, le séraphique docteur était retourné à Paris où depuis les fêtes de Pâques jusqu'à celles de la Pentecôte, en présence des maîtres de l'Université et d'un grand nombre de religieux, il prononça ses admirables discours sur l'*Hexameron*, œuvre malheureusement inachevée. Tandis qu'il s'adonnait à de si utiles commentaires, il reçut du pape Grégoire X une lettre datée d'Orvieto, et du 3 juin 1273, dans laquelle le pontife lui donnait communication de sa promotion au titre cardinalice, lui enjoignant de se rendre immédiatement en Italie, et d'accepter cette dignité sans y mettre la moindre opposition. Il partit sans délai, retourna en Italie et se rendit directement au couvent de Mugello près de Florence.

1. Wadding., *Ann. Min.*, ad annum 1272.

Contre son gré, notre saint fut élevé au cardinalat. La décision du pape était sans réplique; la modestie de Bonaventure fut mise à l'épreuve, mais sa soumission et son obéissance n'en furent que plus éclatantes. Contrairement à la coutume qui voulait jusque-là que seuls les plus anciens cardinaux eussent ce privilège, Grégoire X confia au nouveau cardinal le siège d'Albano; il ne pouvait lui donner une plus haute marque de son estime. Bonaventure ne demeura pas longtemps avec ses Frères au couvent de Mugello, mais habita avec le pape selon la pratique d'alors. Vers le mois de septembre Grégoire X se mit en route pour la France, voyagea en compagnie de sa cour, dont Bonaventure faisait aussi partie, d'après la chronique de Florence. L'itinéraire suivi comprenait plusieurs étapes; car on passa par Modène, Parme, Plaisance, Milan, Chambéry, et de là on se dirigea vers Lyon, où le cortège fit son entrée solennelle dans les premiers jours de novembre. Le pape et sa cour se trouvant réunis pour l'ouverture du saint temps de l'Avent, Bonaventure prononça alors un éloquent discours. Cependant il n'était pas encore évêque. Grégoire X lui voulut donner une nouvelle preuve de son affection, en lui conférant la consécration épiscopale. Vraisemblablement cette grandiose cérémonie dut avoir lieu dans l'église primatiale de la ville; la chapelle des Franciscains à cette date, n'était qu'un modeste sanctuaire où les Frères faisaient leurs offices, et trop petite pour une telle circonstance. « A domino Papa Gregorio X ad cardinalatus assumptus, et ab eodem in propria persona Lugduni episcopus Albanensis ordinatus », dit la chronique de Glassberger[1].

Tandis qu'en Occident se succédaient ces événements, les délégués apostoliques ne demeuraient pas inactifs;

1. *An. Franc.*, II, 85.

ils déployaient autant de zèle que de savoir à s'acquitter de leur délicate mission. Un de leurs premiers succès, fut que dès septembre, ou octobre, de 1273 l'empereur Paléologue écrivit au Très Saint-Père pour l'assurer de son affection envers le Siège apostolique, et protester à la fois de son désir de voir se réaliser l'union des Grecs et des Latins. En son message le souverain faisait entrevoir au pape le prochain retour des frères Raymond, Béranger et Bonaventure de Mugel, chargés de lui donner connaissance de son bon vouloir, et de l'informer du départ incessant des délégués impériaux.

Par sa lettre *Labores vestros*, datée de Lyon, le 25 novembre 1273, Grégoire X mande à frère Jérôme et à frère Bonagratia de hâter l'heureuse issue de leur délégation, et d'obtenir de l'empereur de pouvoir quitter Constantinople avec les envoyés impériaux, de façon à arriver en temps convenable pour assister au Concile. Les voyages se faisaient lentement, et les nonces n'étaient pas encore partis au mois de mars suivant, ce qui décida le pontife à écrire de nouveau une lettre dans laquelle il adjoignait une formule de foi et de primatie de l'Église romaine, afin de les présenter à Michel Paléologue. Celui-ci en ayant pris connaissance les souscrivit sans hésitation comme sans délai, et dès le mois d'avril, expédia une lettre au pape, y déclarant se soumettre aux articles de foi présentés par les quatre délégués venus de Rome, frère Jérôme et ses compagnons.

Pendant le mois de mai, avant de quitter l'Orient, frère Jérôme et frère Bonagratia adressèrent au pontife une nouvelle missive toute remplie d'heureuses espérances[1].

La mission confiée par le pape au frère Jérôme

1. Hardouin. Acta VII. 688. Mansi. Conc. XXIV. 63. 4. Spicilegio vatic. I. 252. 3.

d'Ascoli et à ses compagnons était délicate autant que difficile. Déjà plusieurs fois, et toujours sans succès, avaient été tentées l'extinction du schisme d'Orient et l'union des deux Églises. De graves obstacles s'opposaient à la réussite de ce grand projet. Éprise de nouveauté, grande dialecticienne, et opiniâtrement attachée à des subtilités en matière de culte, l'Église grecque avait la prétention d'être au moins l'égale de l'Église de Rome, et depuis le cinquième siècle la question de la prééminence avait interrompu les bonnes relations entre le pape et le patriarche de Constantinople. Un point de doctrine dogmatique détermina la scission définitive. Rome avait ajouté à son *Credo* un article par lequel elle affirmait la procession du Saint-Esprit, non seulement du Père, mais du Fils également. L'addition du *Filioque* déplut aux Grecs. Photius se mit à la tête de l'opposition, accusa d'hérésie l'Église romaine, refusa l'introduction du *Filioque* dans le symbole, prétendit que le Saint-Esprit ne procédait aucunement du Fils. Vers la fin du neuvième siècle toute l'Église grecque se rangea du côté de Photius. Deux siècles après, l'orgueilleux et violent Cérulaire excita les Églises d'Orient contre Rome; on se sépara du Saint-Siège. Le pape excommunia le patriarche; la séparation eut lieu malgré tout. Deux points de dissidence divisaient les Grecs d'avec les Latins : la procession du Saint-Esprit, et la primauté ou prééminence de l'évêque de Rome, du pape. A cela s'ajoutaient encore quelques questions de moindre importance et secondaires sur la liturgie et la discipline.

De leur côté, les Turcs menaçaient de mettre fin à ce débat en s'emparant de Constantinople. La chute devenait inévitable sans l'appui et le concours des rois d'Occident. Mais ceux-ci ne pouvaient rien en faveur des Grecs sans l'assentiment du pape, auquel ils étaient soumis. Les empereurs d'Orient qui devinaient cet obs-

tacle, trouvèrent moyen de tourner la difficulté en sollicitant eux-mêmes la réunion des Églises. C'était le moyen d'obtenir l'aide dont ils avaient besoin. Au fond, leur démarche avait un but beaucoup plus politique que religieux. La sincérité leur faisait défaut; car la nation grecque avait plus de haine de Rome que de crainte des Turcs. Des pourparlers furent cependant entamés, et c'est dans ce but que le pape délégua près de l'empereur le savant frère mineur Jérôme d'Ascoli[1]. Ce docte religieux s'acquitta à merveille de sa mission, et, dit Guillaume Paradin, « négocia si bien qu'à sa persuasion l'empereur Paléologue et le patriarche de Constantinople vinrent à Lyon et y fut accordé l'article du Saint-Esprit[2] ».

Afin d'assurer le meilleur succès des délibérations conciliaires, le pape avait eu soin de s'entourer des hommes les plus savants et les plus saints, des théologiens les plus illustres. De ce nombre étaient l'angélique Thomas et le séraphique Bonaventure.

« Par sa science théologique, son autorité et la douceur de son caractère, Bonaventure était certainement le plus apte à conférer avec les Grecs dans les réunions préparatoires de chaque session, et à résoudre et démêler les difficultés[3]. »

Le poste de confiance accordé par Grégoire X au Général des Frères Mineurs s'explique par les divers motifs d'un tel choix. Au concile on devait traiter de la réunion des Grecs, de la délivrance de la Terre Sainte, et de la réforme des mœurs. Or, l'Ordre de Saint-François parut, dès le commencement, avoir été choisi par Dieu pour réaliser ce triple programme. François comprit que

1. Montfalcon, *Hist. de Lyon*, tome I, 405.
2. Paradin, *Hist. de Lyon*, liv. II, ch. 50, Lyon, 1573.
3. Hefele-Leclercq, *Hist. des Conciles*, tome VI, 179.

sa mission était de servir les autres, *non sibi soli vivere, sed aliis proficere,* comme le chante Julien de Spire en l'office du 4 octobre. Racheter la Terre Sainte fut l'ambition du saint Fondateur, qui entreprit en personne la conversion des musulmans, fit dans ce but un voyage en Orient, et mit en sa règle un chapitre concernant ceux qui « voudraient aller parmi les Sarrasins et les autres infidèles ». Qui ne se souvient de François, lors du siège de Damiette, se présentant sans crainte devant le sultan d'Égypte, lequel l'écouta avec une certaine curiosité? Les deux grands Ordres frères avaient de par Dieu une mission à remplir dans l'Église. En approuvant la Règle franciscaine, Honorius III confia à François et à ses compagnons la mission de prêcher la pénitence, et celle non moins spéciale de travailler à la conversion des infidèles, tandis qu'en approuvant celle des Frères Prêcheurs il leur enjoignait l'ordre de faire la guerre à l'hérésie, de combattre les Albigeois, et c'est contre eux que Dominique tournera ses efforts, triomphera de leur obstination en invoquant le nom de Marie, en répétant l'*Ave Maria*. La famille franciscaine, si dévouée au Saint-Siège, semble au contraire destinée à ramener dans le giron de l'Église les nations schismatiques, cette autre portion du bercail de Jésus-Christ. « Les dominicains représentaient dans le catholicisme l'esprit de l'organisation intérieure ; les franciscains, l'esprit d'expansion et d'effusion universelles. Les dominicains veillaient à ce que le dogme fût maintenu religieusement dans son intégrité au milieu de la société des fidèles... ; les franciscains, dans leurs ardentes aspirations, auraient voulu que la foi se répandît par toute la terre avec leur sang... Les dominicains établissaient dans la France méridionale le centre de leurs efforts pour combattre l'hé-

1. Boehmer. 104-105.

résie albigeoise. Les Frères Mineurs aspirèrent, dans leur posélytisme universel, à faire la conquête spirituelle des populations mahométanes[1]. » Aussi vit-on de bonne heure les pontifes romains déléguer de préférence des enfants de Saint-François vers les régions orientales. Quoi donc de surprenant que Bonaventure ait été choisi pour traiter avec les Grecs pendant le concile? Jean de Parme, son prédécesseur, avait été envoyé en qualité de délégué près des Grecs, dès l'an 1254. C'est lui, dit l'histoire des tribulations, qui prépara et fit aboutir toutes les démarches d'où résulta l'union des Grecs aussi bien du temps du pape Clément IV que sous Grégoire X[2].

Le lundi des Rogations, septième jour du mois de mai de l'an 1274, se tint, dans l'église primatiale de Saint-Jean, la première session du concile. Le pape entonna l'hymne *Veni Creator*, on fit à l'Église de Lyon l'honneur d'adopter ses rites principaux dans les cérémonies. Une des singularités du service était qu'il n'y eût jamais ni orgues, ni musique, ni livres; l'office se chantait tout entier par cœur[3]. La musique fut exclue, et seul admis le chant liturgique, qui, au rapport d'un chroniqueur, fut exécuté avec tant d'art et d'une manière si grave et si imposante que tous les cœurs en tressaillirent. Après les cérémonies et prières accoutumées, le pape prit la parole pour exposer à nouveau les motifs qui l'avaient déterminé à convoquer ces solennelles assemblées.

La question de Palestine qu'on traita la première ayant été réglée, on passa à celle des Grecs qui primait toutes les autres dans l'intention de pontife. Une lettre

1. Morin, *S. François et les franciscains*, 66, 67. Paris, 1853.
2. Ang. Claren, *Hist. Tribulat.* Trib. III. *Arch. f. Litt.* III. et n. *a*.
3. Brossette, *Nouvel éloge de la ville de Lyon.* 1711.

des Frères Mineurs, ambassadeurs pontificaux, venait d'annoncer à Grégoire X leur arrivée à Rome en compagnie des délégués de Michel Paléologue, et aussi leur prochain départ pour le lieu du concile. Lecture fut donnée de cette lettre à l'ouverture de la seconde session. Si excellente nouvelle avait rempli de joie toute l'assemblée, joie qui ne fit que s'accroître quand on apprit que Bonaventure devait parler en cette réunion; aussi le concours fut-il unanime. Notre saint commença son discours au milieu d'un silence et d'un recueillement admirables. De sa voix harmonieuse et sonore, il laissa tomber sur la noble assistance ce verset du prophète Baruch : « Lève-toi, Jérusalem, et tiens-toi sur la hauteur; regarde vers l'orient, et vois tes fils rassemblés du soleil levant jusqu'au couchant [1]. »

Bientôt enfin arriva la mission de l'Orient. Les franciscains avaient surmonté toutes les difficultés, vaincu toutes les oppositions; le 24 juin, ils faisaient leur entrée dans Lyon, accompagnés de cinquante archevêques et cinq cents évêques ou synodes; ils étaient chargés de remettre au pape une lettre que l'empereur leur avait confiée pour le pontife de Rome. Impossible de décrire l'enthousiasme de tous les membres du concile et de toute la population. Les prélats, les officiers du pape et les gens des cardinaux allèrent au-devant de ce cortège extraordinaire. Les Grecs furent reçus avec honneur, conduits devant le palais de Grégoire X, qui les accueillit debout, leur accordant le baiser de paix, leur témoignant les marques de son affection. Eux, de leur côté, touchés de tant de bonté, sensibles à sa tendresse, rendirent au pontife les honneurs qui reviennent au Vicaire de Jésus-Christ, professant dès cet instant une même foi avec l'Église de Rome.

1. *Baruch*, v, 5.

Frère Jérôme amenait en même temps une délégation des Tartares ; trois des délégués, disent nos chroniques, reconnurent le pape, et se firent baptiser, et parmi les nouveaux convertis se trouvait un prince de roi, à qui le pape en personne conféra le saint baptême[1].

Le 29 juin, jour de la solennité des saints apôtres Pierre et Paul, la messe fut célébrée pontificalement par le pape en la primatiale Saint-Jean ; l'épître fut lue en latin et en grec. *Ottobone Fieschi*, cardinal diacre de Saint-Adrien, chanta l'évangile en latin, qu'un diacre grec chanta en sa propre langue. Bonaventure prononça un émouvant discours, après quoi le *Credo* fut chanté alternativement par les cardinaux et les chanoines de l'Église de Lyon, repris ensuite en langue grecque par le patriarche, les archevêques grecs de la Calabre, auxquels furent adjoints V. de Morbecca, de l'Ordre des Prêcheurs, et Jean de Constantinople, Frère Mineur, pénitenciers du pape l'un et l'autre, et également instruits dans la connaissance du grec. La formule *Filioque*, cause de la division des esprits, fut répétée trois fois par les Orientaux, qui témoignaient de cette manière de leur adhésion à l'enseignement catholique de l'Église romaine. Finalement les Grecs chantèrent les Laudes et le pontife acheva la célébration des augustes mystères.

Les Grecs chantant la profession de foi du *Filioque*, c'était la consommation de l'union si longtemps attendue, si ardemment désirée, et si péniblement obtenue. Peut-être y eut-il un moment de sincérité chez quelques-uns ou même beaucoup, car tous avaient été charmés par la dialectique savante, forte et puissante de Bonaventure. La véhémente persuasion de sa parole, la majesté de sa douce physionomie leur en imposaient ;

1. *Anal. franc.*, III, 356. et *M. G. H.* XXX, 393. 637.

la logique serrée du docteur mettait en échec tous leurs arguments; ils s'inclinèrent. Par un chant solennel ils venaient de sceller le pacte d'union; qu'en fallait-il attendre? « Quant à la réunion des Grecs, dit Poullin de Lumina, on comprit vite que tout ce qu'ils avaient promis et juré au concile n'était pas sincère et que leur vrai but était de distraire les Latins de la pensée qu'ils pouvaient avoir de recouvrer la ville impériale[1]. »

Pour ce qui est de la Terre Sainte, de Lumina ajoute : « Des raisons politiques rendirent inutiles les mesures qu'on prit pour conserver la Palestine. Cette province tomba bientôt en effet sous la domination des Mahométans[2]. »

Pendant les quatre premières sessions du concile, Bonaventure fut un des personnages qui se fit le plus remarquer et admirer. « Ce saint et savant cardinal avait travaillé sans relâche à l'extinction du schisme, à laquelle il avait eu certainement beaucoup de part, et l'on ne doit pas craindre de dire après deux grands papes, qu'il fut l'âme et l'oracle du concile durant les quatre premières sessions, qui durèrent environ deux mois. Saint Bonaventure, par sa profonde doctrine et par sa grande réputation, entraînait sans peine les suffrages de l'assemblée toutes les fois qu'il était question d'opiner sur le dogme ou sur la discipline. C'était lui qui proposait ou qui préparait les matières qu'il fallait discuter; c'était lui qui présidait aux congrégations particulières ou préparatoires, et qui y donnait le ton, autant par la force de son travail que par la vigueur de son génie. Il réunissait le talent précieux alors de concilier toute la subtilité de l'école avec toute la piété des

1. *Hist. de l'Église de Lyon,* liv. IV, c. IV, p. 272. 273.
2. Id., *ibid.* Bzovius, *Annales,* ann. 1274. Hardouin, *Acta.* VII. Salimbene, vol. XXXII, p. 665. Et édit. ital., t. II, p. 27.

saints Pères. Il avait aussi une aimable modestie, qui faisait son caractère de distinction. La charité, guidée par la prudence, présida toujours à toutes ses conférences avec les Grecs; elle lui donnait une grande influence sur leurs esprits. Enfin, Bonaventure portait sur son front cet air de sainteté et de candeur qui se fait si bien sentir; aussi cette foule de grands hommes qui composait le concile, le mit à sa tête par une acclamation unanime, et le reconnut pour chef et pour maître[1]. »
« C'est que Bonaventure, lit-on dans les *Monumenta Germanica*, était un vase admirable de grâces et de vertus, c'est-à-dire un puits de science, un maître fameux en sainte théologie[2]. »

Non moins élogieuses les paroles de Collombet : « A ce concile, y lisons-nous, un homme se rencontra d'un savoir éminent, d'une piété plus éminente encore, joignant à la subtilité de l'école et à l'érudition du docteur, l'autorité d'un ancien Père et l'onction d'un maître consommé dans la perfection spirituelle; la clarté de ses discours, la netteté de ses raisonnements, les charmes et l'entraînement de son langage lui subjuguaient les esprits et les opinions; la simplicité, la douceur, les grâces, la suavité de sa personne mettaient dans sa main tous les cœurs, et sa modestie, plus grande encore que tout son mérite, lui assurait cette heureuse possession[3]. »

Hélas! le vaillant champion de l'Église ne devait pas voir la fin de ce concile; la mort qui le guettait l'abattit soudain.

Quand il eut disparu, l'influence de son conseil continuait à diriger les travaux des Pères. Dans la sixième

1. De Colonia, Hist. littér. de Lyon. II.
2. *M. G. H.*, XXVI, 439.
3. *Vies des saints du diocèse de Lyon*, p. 263. Collombet.

et dernière session on traita plus particulièrement des ordres religieux. Depuis un peu plus de cinquante ans il avait plu au Seigneur de raviver la vie chrétienne qui languissait dans le monde; afin de préparer de nouveaux athlètes pour les opposer aux attaques de l'antéchrist, et prémunir contre eux son Église, le Christ inspira à son serviteur François de fonder un Ordre des pauvres, l'Ordre de ces apôtres qu'on nomma les Frères Mineurs. Dominique de Guzman fondait en même temps la grande famille des Prêcheurs. Le pape avait donné son approbation à ces deux vaillantes milices qui devaient combattre côte à côte le bon combat du Seigneur. Convenait-il de laisser se multiplier de nouvelles institutions religieuses? Au concile de Latran, en 1215, Innocent III s'était prononcé formellement sur ce point : « *Ne nimia religionum diversitas gravem in Ecclesia Dei confusionem inducat, firmiter prohibemus, ne quis de cetero novam religionem inveniat. Sed quicumque ad religionem converti voluerit unam de approbatis assumat.* » Règle fort sage renouvelée au concile de Lyon, où, dit Salimbene, « Grégoire X condamna plusieurs Ordres, ne voulant pas que le nombre des Ordres mendiants fût tel que le peuple chrétien fût incommodé et grevé par les quêtes, afin que ceux à qui le Seigneur ordonne de vivre selon le saint évangile, dont ils sont les messagers, en puissent vivre librement[1]. » Tous les Ordres mendiants institués depuis le concile de Latran, ainsi condamnés par le treizième canon dudit concile, et n'étant pas confirmés par le Saint-Siège, furent supprimés par le deuxième concile de Lyon. Quant à ceux qui étaient confirmés, il leur fut défendu de recevoir de nouveaux profès, d'acquérir des maisons ou d'en aliéner sans la permission du

1. Chron. *M. G. H.*, xxxii.

Saint-Siège, et ce, sous peine d'excommunication. Défense aux mêmes de prêcher, de confesser, d'enterrer les étrangers. A l'égard des Carmes et des Ermites de Saint-Augustin, nulle décision ne fut prise ni pour ni contre; mais on abolit les Ordres mendiants connus sous les noms de « *Fratres beatæ Mariæ, Servi beatæ Mariæ* (Servites) *Fratres de Poenitentia, Fratres de Valle Viridi*. La volonté du pape était qu'il n'y eût pas plus de deux Ordres mendiants dans l'Église[1] ». « Pour ce qui est des Frères Prêcheurs et des Frères Mineurs, dont l'approbation est constatée par l'avantage évident qu'en retire l'Église nous n'entendons pas que cette constitution s'étende jusqu'à eux, disaient les Pères[2]. » Le 31 mars de l'année suivante, Grégoire X déclara formellement que ni l'Ordre des Frères Prêcheurs ni celui des Frères Mineurs n'étaient compris parmi ceux que le concile avait abolis. Quant à ceux des Carmes et des Ermites de Saint-Augustin, liberté leur était laissée de demeurer ce qu'ils étaient, puisqu'ils étaient antérieurs au concile de Latran, et ainsi furent-ils « tolérés à cause de leur ancienneté, est-il écrit dans la chronique de Dunstaple[3] ».

Enfin, en cette même année 1274, le pape adressa à toutes les provinces de l'Ordre la bulle : *Si mentes*, pour enjoindre aux Frères Mineurs de prêcher la Croisade. Le même jour une lettre semblable fut expédiée à l'Ordre des Frères Prêcheurs[4].

Les affaires du concile n'empêchaient pas Bonaventure de songer aux intérêts de l'Ordre dont il était le Ministre général. Il convoqua tous les Provinciaux pour la célébration du chapitre. Frère Jérôme Massi

1. *M. G. H.*, XXX, 408-409.
2. Mansi. 97.
3. *M. G. H.*, XXVII, 512, et XXVI, 437.
4. Wadding, ann. 1274.

d'Ascoli, nonce apostolique en Grèce, fut choisi comme successeur au séraphique Docteur. C'était le 20 mai 1274, fête de la Pentecôte. Le nouvel élu n'était pas encore de retour d'Orient; il n'arriva à Lyon que le 24 juin, selon certains historiens, le 4 juillet d'après d'autres; il fut créé cardinal, le 12 mars 1278, sous le titre de Sainte-Pudentienne, élevé à la dignité pontificale, le 15 février 1288, et gouverna l'Église sous le nom de Nicolas IV jusqu'à sa mort le 4 avril 1292[1].

En ce chapitre il fut décrété que la fête de saint Bernard serait célébrée immédiatement après l'octave de l'Assomption, à moins qu'elle ne tombât le dimanche; de même, que le nom de sainte Claire serait inséré aux Litanies des saints du samedi saint et des autres[2].

Pendant la durée du concile, les Cordeliers firent représenter devant les prélats les mystères de la Passion[2].

La représentation des mystères par les Frères Mineurs paraît comme une conséquence toute naturelle de leur genre de prédication. Le mystère est la représentation symbolique des principales scènes évangéliques, dont le souvenir est rappelé aux fidèles par la célébration des offices liturgiques. De la description détaillée, de la narration dialoguée à la représentation dramatique il n'y avait plus qu'un pas à faire, on le fit par une transformation en quelque sorte inconsciente, « sous l'influence de la ferveur et de l'enthousiasme du peuple, qui voulait se représenter sous une forme plus saisissante les origines du christianisme, en repaître ses yeux, et même y jouer un rôle[3] ». La prédication des Franciscains était faite de tableaux vivants, d'images

1. *Anal. franc.*, I, 260, 262 et III, 356.
2. *Archiv. für Litter.*, VI, p. 45.
3. *Lyon ancien et moderne*, p. 464, Lyon, 1838.

sensibles, de nature à causer de profondes émotions dans l'esprit simple des populations. « Aussi, en vient-on irrésistiblement à se demander si les mystères dont la vogue a été si grande en Italie au treizième siècle, ne doivent pas leur origine aux Franciscains. La fête de Noël organisée par François à Greccio est déjà appelée par Salimbene, et très justement, une représentation. Thomas de Celano raconte toutes les scènes de ce petit drame : comment François a lu l'évangile, comment le peuple y a répondu par des chants, comment ensuite le saint s'est agenouillé devant la crèche, et comment il a pris l'enfant divin dans ses bras. Voilà vraiment un mystère religieux... et certainement c'est le plus ancien dont nous trouvions trace en Italie. En France et en Allemagne, des représentations de ce genre avaient été déjà instituées précédemment ; nous connaissons ainsi des mystères en latin qui datent du douzième siècle [2]... »

Saint François n'avait-il pas député ses frères à travers le monde pour y être les troubadours du Seigneur ?

On a dit et trop souvent répété que saint Bonaventure présida le concile de Lyon. Une telle affirmation ne supporte pas la critique, du moment que le pape était présent. Il faut reconnaître cependant que notre saint eut en ce concile « une situation exceptionnelle, la direction et présidence de plusieurs affaires, car en compagnie de deux autres Frères Mineurs il présidait effectivement et préparait les discussions [3] ».

A ce concile se trouvaient effectivement plusieurs franciscains : Eudes Rigault, archevêque de Rouen, lequel

1. Lecoy de la Marche, *Le* XIIIe *siècle littér.*, chap. VIII, 194.
2. Henri Thode, *Saint François d'Assise*, t. II, 141-142.
3. *Anal. franc.*, III. 85. — Hefele-Leclerc, *Hist. des Concil.*, t. VI, 180.

accompagna saint Louis en Palestine en l'an 1270. Eudes était un excellent dialecticien, éloquent orateur; il commenta les Sentences, laissa un traité de la visite des paroisses, et mourut en 1275; frère Paul, évêque de Tripoli en Asie Mineure, et Jean Peckam, qui mourut archevêque de Cantorbéry; frère Albert Gonzague qui avait été parmi les ambassadeurs envoyés vers Michel Paléologue, et qui devint évêque d'Ivrée; enfin frère Jean de Balestro, qui pendant le concile avait mission de régler avec les ambassadeurs de l'Empereur les résultats pratiques touchant l'union des deux Églises. Jean, versé dans la connaissance de la langue grecque, servait d'interprète tant à l'empereur qu'aux prélats grecs[1].

1. Glassberger, 88. *Anal. franc.*, III. — Martin, Concile de Lyon, 449.

CHAPITRE IX

LE VRAI RELIGIEUX. SES DÉVOTIONS.

Avant de clore la courte notice d'une vie si remplie, jetons un regard rétrospectif sur la belle et noble figure de Bonaventure, tentons de découvrir la psychologie de son âme séraphique. Les chapitres précédents nous ont révélé comment la vitalité morale était à la base de toutes les actions de notre héros. A quelles sources donc s'alimentaient son esprit et son cœur?

Le mal qui, dans l'enfance, avait conduit le jeune Fidanza presque aux portes de la mort ne devait cependant pas compromettre sa santé pour toujours. Effet de la nature ou résultat du prodige, Bonaventure, disent des biographes, jouissait d'une robuste constitution et d'un solide tempérament, était de haute stature, ainsi que son ami Thomas d'Aquin; l'un et l'autre possédaient la beauté corporelle et des traits agréables, nous raconte Jean-Baptiste de' Giudici[1].

Notre adolescent néanmoins ne tira jamais vanité de ses qualités naturelles ni d'aucun des avantages physiques, qui ne dépendent ni de la fortune, ni du génie, et où l'industrie n'a pas la moindre part. La formation intellectuelle et morale fut la principale occupation de toute sa vie. Mais quelles furent les tendances natives de ce jeune homme? les historiens n'en disent rien.

Ouvrons les traités mystiques de Bonaventure, nous y

1. Baluz., *Miscellanea,* t. IV, 476. Lucæ, 1744.

rencontrerons non seulement un maître qui enseigne des théories, qui expose une doctrine, nous y sentirons une âme vivante, un saint pénétré de la vérité, en vivant et s'en nourrissant. Que de pensées on cueillerait dans l'admirable ouvrage de *l'Itinéraire de l'âme à Dieu,* combien utile la lecture de *l'Incendie d'Amour,* combien suave et délicieux *le Soliloque,* combien profitable la méditation du *Lignum vitæ!* Le temps ne permettant pas de tout lire, parcourons le savant traité des dons du Saint-Esprit, où notre saint se révèle en toute sa perfection séraphique. Ce n'est pas que la méthode lui soit propre et unique, non; car la sanctification ne s'opère jamais sans l'appui des dons de l'Esprit-Saint. En enseignant à d'autres la voie par laquelle Dieu mène les âmes, il indique celle qu'il a suivie.

Saint Bonaventure pose d'abord comme principes que par ses dons « le Saint-Esprit se prépare en la demeure de l'âme une joyeuse habitation, et s'y constitue un saint mode d'action, *et in sanctum manerium præparat;* secondement il dispose et rend toute la famille de l'âme apte à servir Dieu et à obéir facilement, puis dresse et instruit toutes les facultés intérieures, les prémunissant contre la tentation, et les défauts naturels et autres, qui parfois se manifestent, empêchant ainsi l'âme de s'engourdir dans l'oisive tranquillité et possession des dons[1] ».

A son âme dévote ne suffisait pas la dévotion commune, il la faisait suivre de la dévotion spéciale, c'est-à-dire de la récitation de fréquentes oraisons vocales qui lui étaient familières, qu'il empruntait à la sainte liturgie, ou qu'il composait pour le besoin de son cœur. Son colloque avec Dieu était sans interruption; en sa continuelle méditation il aimait à se rappeler

1. *De VII don.*, p. I, c. IV.

la fragilité de l'humaine nature, ayant sans cesse devant les yeux le souvenir de ses propres misères, la pensée des fins dernières, des bienfaits de Dieu, et surtout de l'Incarnation, de la Rédemption, et des promesses de la gloire infinie. D'incessantes effusions d'amour surgissaient de son cœur, sous forme d'aspirations, de soupirs et de désirs affectueux. Le jour, la nuit, sa dévotion ne connaissait pas de relâche. Souvent il avait médité cette parole de saint Bernard : « Considère comme perdu le temps que tu ne penses pas à Dieu. »

Voilà pourquoi, disait-il, l'homme doit s'efforcer en tout temps comme en tout lieu de tendre vers Dieu ; car, ajoutait-il, de même que les anges en quelque endroit qu'ils soient envoyés, ne s'éloignent jamais de la contemplation divine, ainsi l'homme vertueux, autant que possible, ne doit-il en aucun temps éloigner de son cœur la pensée de Dieu. « Que si par une méditation profonde tu ne peux fixer en lui ta pensée, du moins par le souvenir dirige vers lui le regard de ton cœur. Un religieux surtout doit ainsi se comporter comme si l'instant après il devait comparaître au tribunal du Souverain Juge. » S'inspirant de l'exemple du prudent nautonier qui prévoyant la tempête, se réfugie en toute hâte, ainsi Bonaventure cherchait-il asile dans le port tranquille de l'oraison, se fiant plus au secours de la prière qu'à ses propres lumières, et aux ingénieuses combinaisons de son esprit[1].

Le don de piété en saint Bonaventure n'exerce pas une influence seulement générale ; elle s'étend à tous les actes de sa dévotion. Les effets se font sentir en chacune des manisfestations de la piété, et tout particulièrement envers la très sainte Eucharistie, le Sacré-Cœur, la bienheureuse Vierge Marie et les saints.

1. *De VI alis seraphim*, cap. VIII.

La dévotion de saint François et des premiers Frères Mineurs envers Marie, est demeurée comme un héritage sacré dans l'Ordre ; émule de ses frères, le pieux docteur n'aima pas moins Marie que l'avaient fait ses devanciers. C'est lui qui, en divers chapitres généraux, ratifia des usages, des cérémonies et des fêtes établis en l'honneur de la souveraine du ciel. C'est au chapitre de Pise, qu'il présida en 1263, que parut le décret en vertu duquel, à partir de Noël et jusqu'à l'Epiphanie, on terminerait les hymnes de l'office par la doxologie :

Gloria tibi sit Domine,
Qui natus es de Virgine ;

qu'à Prime on dirait au répons bref : *Qui natus es de Maria Virgine ;* que, de plus, on célébrerait en tout l'Ordre les fêtes de la Conception de la bienheureuse Vierge, et de la Visitation, puis celle de sainte Anne, mère de Marie.

Au chapitre d'Assise, sous sa présidence, il fut ordonné qu'à l'avenir, chaque samedi, quand ce serait possible, on chanterait solennellement une messe en l'honneur de la glorieuse Vierge. Pour se conformer aux décisions de ce chapitre, les prédicateurs devaient exhorter les fidèles à saluer Marie par la récitation de trois *Ave Maria* au son de la cloche des Complies. C'est là l'origine si chrétienne de l'*Angelus* trois fois le jour.

On attribue généralement à saint Bonaventure l'institution de la confrérie du Gonfalon, ainsi dénommée à cause de la bannière portée en procession par les confrères. Le pape Clément IV consacra par son autorité apostolique l'existence canonique de cette dévotion, l'enrichit de cent jours d'indulgence. S'il n'en est l'auteur, notre séraphique docteur en fut très certainement le propagateur et l'apôtre. C'est lui qui, selon

la tradition, l'établit à Lyon, où pendant plusieurs siècles elle fut très florissante, comptant parmi ses membres les plus nobles personnages de la cité. Henri III, roi de France, revenant de Pologne et passant par Lyon, s'y affilia, ne dédaignant pas de revêtir les habits de Pénitent, et d'assister aux offices de la confrérie avec tout le monde.

Quant à la question épineuse de l'Immaculée Conception, si longtemps discutée, quelle était la position prise par saint Bonaventure? A l'école on n'était pas d'accord, car remarque fort justement Suarez : « il appartient à Scot d'avoir distingué l'ordre de nature et de temps dans la conception [1] ». Défense étant faite à la Sorbonne d'enseigner et de soutenir le privilège de l'Immaculée Conception, Bonaventure garda la plus stricte réserve à l'égard de la fête. Dans son enseignement il ne s'écarte pas de sa modération accoutumée, ne se prononçant qu'avec grande prudence sur tout ce qui était encore en litige soit à l'école, soit dans le culte. Voici ce qu'il écrit en ses commentaires des livres des Sentences. « Il y en a qui par dévotion spéciale célèbrent la conception de la Vierge, je n'ose ni les louer absolument, ni les condamner simplement. Je n'ose les approuver totalement parce que les saints Pères, qui cependant ont un grand culte pour Marie, nous ont enseigné à ne pas fêter sa conception; je ne voudrais pas les condamner tout à fait, car au dire de quelques-uns, ce n'est pas par invention humaine, mais par révélation divine que cette solennité prit naissance. Si cela est vrai, pas de doute qu'il est bon de célébrer cette conception; toutefois, comme ce n'est pas chose authentique, nous ne sommes pas tenus d'y croire; comme par ailleurs ce n'est pas contre

1. Suarez, *Oper.*, P. III, t. II, disp. III, sect. IV.

la vérité de la foi, nous ne sommes pas obligés de nier. Si dès lors quelqu'un célèbre cette fête par sincère dévotion, et nullement par ostentation, sans croire contrevenir à ce qu'on peut déduire de la Sainte Écriture, que la Vierge bénie accueille sa piété; et si en cela il y a quelque chose de répréhensible, j'espère qu'auprès du juste Juge le dévot serviteur de Marie trouvera une digne excuse. Qu'on n'objecte pas ici l'autorité de saint Bernard... A quelque heure et en quelque jour que ce soit qu'un fidèle honore la Vierge de tout son cœur et de toute son âme, qu'on ne l'inquiète pas opiniâtrément de peur d'encourir l'animadversion de Marie elle-même, aimable auxiliatrice de tous les fidèles qui la louent[1]. »

Dans l'un ou l'autre de ses passages à Lyon, notre saint eut peut-être l'occasion de s'unir aux fidèles pour célébrer avec eux cette prérogative de Marie. Dès l'an 1128 ce culte de l'Immaculée Conception trouva place dans la dévotion des Lyonnais, et en 1140, pendant le gouvernement de Falques, le chapitre de l'église cathédrale l'agréa et accepta officiellement[2].

Lorsque l'Ordre était plus violemment attaqué, le saint ministre général prenant sa défense le mit sous la tutelle plus spéciale de Marie en cette façon : « O très digne reine du monde, force des pauvres, avocate des humbles, plus sublimement élevée parmi ton peuple qu'Esther, par une pieuse faveur de ta miséricorde, ô Reine, daigne arracher à l'incursion hostile de leurs ennemis, tes Frères Mineurs ; ils sont vraiment et particulièrement tiens[3]. »

Les dons de Dieu produisent en l'âme leurs effets dans la mesure et la proportion où cette âme en sait faire un

1. S. Bonavent., *Oper.* III, *a,* Sent., dist. I, P. I, a. I. q. 1.,
2. André Steyer, *Hist. de Lyon*, t. II, 324. — Poulin de Lumina, *Hist. de l'Eglise de Lyon*, l. III, ch. v, 209.
3. *Apolog. Pauper.,* Resp. IV, c. II.

utile emploi, et ne s'oppose pas à l'action bienfaitrice du divin Paraclet. Le moyen, l'unique, de maintenir en soi la piété et le recueillement intérieur, est le fréquent recours à la méditation. Aussi saint François ne cessait-il d'exhorter ses Frères à ne pas laisser s'éteindre en eux l'esprit du Seigneur et de la sainte oraison. Bonaventure avoue en avoir fait l'expérience. En son prologue de *l'Incendie d'Amour* il affirme que lorsque la fatigue corporelle l'abattait ou que le travail déprimait ses forces, il sentait le relâchement l'envahir, et ne pouvoir plus recouvrer d'ardeur spirituelle intérieure, jusqu'à ce que mettant de côté tout souci il s'appliquât à contempler le Sauveur. Pour fuir les alléchantes sollicitations de la terre, afin de détester plus profondément la vaine ostentation de la science, et haïr plus cordialement la folle gloire, il se réfugiait dans la prière et l'oraison, où son âme se délectait sans interruption dans l'amour de Dieu. Mais « l'art d'aimer ne consiste pas dans la dispute, il est tout entier dans l'action ».

La piété est par-dessus tout le culte de Dieu ; et quand ce tribut divin est payé, la piété se tourne vers le prochain ; « car la piété est un port où trouvent asile les indigents, c'est un refuge pour les malheureux, une source de clémence pour les pécheurs. La piété a pour fin la foi pure et la saine vérité. Le second acte de la piété est la miséricorde, aussi s'étend-elle aux besoins spirituels et corporels. » Le docteur saint Bonaventure eut cette véritable piété, et plus particulièrement la miséricorde spirituelle. Volontiers il pardonnait les défaillances, avec charité et bonté il corrigeait les délinquants, il donnait et prodiguait les conseils à quiconque en avait besoin, consolait les affligés, priait pour le prochain, et supportait avec patience les injures.

La bonté chez lui n'était pas une inclination, purement naturelle, toujours bien disposée envers les proches et

les amis, mais qui trop souvent ferme ses entrailles aux ennemis comme aux inconnus et aux étrangers ; la sienne était le fruit des dons de Dieu. Il savait se ménager et reproduire sans cesse des occasions à faire agir sa charité, dit le Père Boule s'appuyant sur le témoignage de Galesinus. « On eût dit qu'il s'était consacré spécialement à cette vertu, tant elle lui était chère et familière. Le service des malades était le plus doux objet de ses soins ; il volait à eux, et sans écouter ni délicatesse ni répugnance naturelles, il leur rendait les services les plus capables de rebuter. Prodigue même de sa propre santé, les plus infectés étaient ceux auxquels il s'attachait avec plus d'ardeur et de complaisance. Mais son zèle lui aurait paru imparfait, et il aurait cru ne les servir qu'à demi s'il n'eût joint aux secours d'une main active et soigneuse, l'huile de la consolation. Il leur inspirait une patience généreuse ; il leur montrait dans les maux qu'ils enduraient les coups d'un Père tendre qui n'afflige en cette vie que pour épargner dans l'autre ; il les résignait à la volonté de Dieu, et il demandait pour eux aux pieds du crucifix le mérite de la persévérance [1]. »

Encore un exemple de sa bienveillance à l'égard des petits ; alors qu'il se rendait au chapitre d'Assise, en 1269, le pieux ministre s'arrêta au couvent de Foligno. Or il arriva qu'un bon Frère qui était plongé dans une grande tristesse, n'avait pu aborder le ministre général à cause du nombre considérable de religieux qui allaient le voir ou qui composaient sa suite. Affligé, le pauvre Frère prit la résolution d'aller l'attendre sur le chemin ; prenant donc les devants, il se rendit à quelques milles au delà de la ville. Dès qu'il aperçut le saint général, il l'aborda avec humilité et lui dit : Mon vénérable père, j'aurais grand besoin de vous parler pour ma conso-

1. Boule, *loc. cit.* P. I. ch. v.

lation, je vous supplie très humblement de ne pas dédaigner votre sujet, qui pour être le dernier des Frères, ne laisse pas d'être soumis à votre garde. Touché de tant de simplicité, Bonaventure se sépare de sa suite pour écouter avec patience ce pauvre religieux ; il ne le quitte qu'après lui avoir indiqué les remèdes qui lui convenaient et l'avoir consolé. Comme l'entretien se prolongeait, ses compagnons commençaient à murmurer entre eux, prétextant qu'un Ministre Général ne devait pas s'avilir au point de s'arrêter pour prêter l'oreille aux discours d'un simple Frère, assez osé pour l'arrêter sur sa route. Lorsqu'il les rejoignit, Bonaventure n'eut pas de peine à reconnaître à leur attitude qu'ils étaient mécontents ; il leur dit : Il ne m'a pas été loisible d'en agir différemment ; je ne suis que le ministre et le serviteur, ce bon religieux est le maître.

Grand fut saint Bonaventure dans l'administration de son Ordre. Non seulement il eut à défendre ses Frères contre les détracteurs étrangers à sa famille religieuse, il eut à concilier les divergences de vue des Frères eux-mêmes. Il se montra fort contre la malveillance des uns, ferme et énergique contre l'intransigeance des autres. A tous il put démontrer, s'il ne réussit pas à les convaincre, que la discipline, la dévotion, la régularité de l'observance, exigeaient qu'on ne se contentât plus de petits couvents ou de simples ermitages, comme cela se pouvait alors que les Frères étaient peu nombreux. Les modifications qu'il sanctionna de son autorité s'imposaient, comme le prouvait l'exemple suivi par de très saints religieux, amis de la pauvreté et de la sainte Règle. Sa grandeur de vue fut de réglementer selon les règles de la plus sage prudence ce qui convenait à tous, puis de laisser à chacun la latitude de se contenter en son particulier de l'indispensable, se conformant de cette manière aux intentions du séraphique Patriarche. Bona-

venture ne désirait pas moins que saint François la parfaite observance de la Règle. Les tempéraments qu'il apporta servent uniquement à démontrer la vertu et la force de son caractère.

Quand la nécessité l'y contraignit il ne manqua pas de la fermeté et de la vigueur d'énergie qui sont les marques d'un bon supérieur. Les élucubrations de Frère Gérard de Borgo San Donnino étaient de nature à porter préjudice à tout l'Ordre. Bonaventure ne pouvait permettre que l'impudence d'un seul rejaillît sur tous. Puisque l'auteur de l'*Évangile éternel* ne revenait pas à résipiscence, que son exemple était pernicieux, et un sujet de scandales, il ne restait plus qu'à éloigner la brebis galeuse, qu'à séparer du corps sain le membre gangrené. Gérard fut jugé et justement condamné au « pain de la tribulation et de l'angoisse ».

C'est à l'occasion de ce frère Gérard qu'il fut établi que nul dans l'Ordre ne pourrait désormais publier un ouvrage en dehors de l'Ordre sans l'approbation du ministre Provincial et de son définitoire [1].

Ministre général, il s'entoura de sages conseillers, de qui il prenait fréquemment l'avis. Dans les délibérations capitulaires il proposait humblement ce qu'il croyait utile au bien, mais se rangeait à l'avis de l'assemblée. Loin de mépriser l'œuvre de ses prédécesseurs il recueillit toutes les constitutions établies par eux, les rendit obligatoires, et les compléta par de nouvelles ordonnances, devenues nécessaires.

Humble, il n'ambitionnait pas les honneurs. L'archevêché d'York, en Angleterre, étant devenu vacant, le pape Clément IV, qui n'avait pas agréé l'élection de Guillaume de Langton, trouvait dans Bonaventure, dit Fleury, « la pureté des mœurs, l'austérité de la vie, l'émi-

1. Salimbene.

nence de la science, la prudence, la gravité, l'expérience de gouvernement, et le rare talent de maintenir la plus exacte discipline, en se rendant aimable à tout le monde[1]. » Par bref du 24 novembre, daté de Pérouse, le pontife ordonnait à notre saint d'accepter cette dignité. Le travail et les obligations d'une lourde charge ne l'effrayaient pas, il se sentait assez de zèle pour ne reculer devant aucun labeur, mais les honneurs le faisaient trembler; abandonnant toute autre chose, il alla se prosterner aux pieds du pape, et à force d'instantes supplications obtint de demeurer dans l'humilité de son saint état religieux. De retour au couvent il continua de se signaler entre tous par son amour de la régularité et par son observance des pratiques conventuelles. Devenu ministre et supérieur de l'Ordre, il conserva une prédilection pour les offices vils et obscurs; par goût il recherchait les plus humiliantes occupations. « C'est de l'humilité que de fuir autant que possible les honneurs à l'imitation de Jésus-Christ, à moins que l'obéissance ou le zèle des âmes n'obligent à les accepter [2]. » Quand donc Grégoire X qui l'avait nommé cardinal, députa vers lui des ambassadeurs, chargés de lui remettre les insignes de sa dignité, ceux-ci le trouvèrent occupé à la dernière des pratiques conventuelles; tout comme le dernier des novices, Bonaventure lavait la vaisselle.

Sans discontinuer son travail, il pria les messagers du pape de déposer sur une branche d'arbre le chapeau que décemment il ne pouvait en ce moment prendre et recevoir de ses mains. Il termina son humble besogne, puis après avoir pris sur l'arbre le chapeau de cardinal, alla rejoindre les envoyés apostoliques, à qui il rendit les honneurs dus à leur rang et à leur dignité. L'entre-

1. Fleury, t. XVIII. — M. G. H. XXXII. 665.
2. *Apolog. pauper.*, resp. III, CIII.

tien se prolongea jusqu'à une heure assez avancée; l'illustre ambassade se retira, c'était déjà l'heure de la collation du soir; les religieux se rendirent directement au réfectoire, ayant décidé de remettre la récitation des Complies après le repas. Vigilant observateur de la régularité, Bonaventure s'enquit si l'on avait satisfait à l'obligation de l'office. La réponse étant négative, avec douceur et une grâce touchante il représenta à ses frères que des deux exercices le plus sage était de retarder le repas corporel; il les conduisit à l'église, et satisfit en leur compagnie à la récitation de la prière liturgique. En souvenir de cet événement, on ne chante à Mugel l'office de Complies qu'à l'approche de la nuit, et après le son de l'Angélus, ainsi que le rapporte Wadding[1].

Soutenu par la vertu des cinq premiers dons du Saint-Esprit, Bonaventure s'éleva graduellement jusqu'à la perfection de la vie contemplative. Instruit mystérieusement par le don d'intelligence touchant la personne adorable du divin Rédempteur il n'avait qu'une ambition : s'attacher à Lui, le chercher jusqu'à le posséder. Il le cherchait sur la croix par la méditation constante sur la Passion. Dans le *Lignum Vitæ* il laisse libre cours aux effusions de son âme. Dans l'Eucharistie il trouvait son maître. Le contemplant dans l'hostie il soupirait : « O bon Jésus, recueillez-moi dans vos plaies. Je vous en conjure, faites que je sois tellement enivré de votre sang qu'en vous je me résolve tout en amour. Que votre douleur pénètre tout mon intérieur, en chasse tout amour étranger, qu'avec vous je sois crucifié au monde, afin qu'ainsi mort, ma vie soit toute cachée en Dieu! O ma vie, vie bienheureuse, inconnue du monde, et qui unie au Christ repose en Dieu, son vrai centre. Une seule chose m'est nécessaire, et je la désire; dispa-

1. *Ann.*, t. IV.

raissez, fantômes sans nombre; mon bien-aimé est unique, mon amour est un, c'est Jésus-Christ, mon Dieu, mon époux. Que rien autre n'ait de saveur, de délice ni d'attrait hormis Jésus-Christ; qu'il soit mon tout, et que pour lui je sois tout, que mon cœur soit un avec lui; car je ne veux rien savoir, aimer, ni rechercher si ce n'est mon Seigneur Jésus-Christ, mon Jésus crucifié[1]. »

Le don d'intelligence révèle la vérité de la dilection du Christ, c'est-à-dire de son immense amour; et voici que Bonaventure pénétrera jusqu'au fond, car il ne lui suffit pas de ne voir qu'à travers des voiles. La perspicacité de sa foi ne s'arrêtera pas à la contemplation de la chair pantelante d'un crucifix; il plongera son regard jusqu'au fond de la plaie béante du côté transpercé de Jésus; la forme de la petite hostie et sa blanche couleur ne lui seront plus un obstacle, il pénétrera bien au delà. La vérité de la dilection du Christ est dans la charité, dans la charité sans borne et sans limite; la charité a son centre et son foyer dans le cœur. C'est jusqu'au Cœur de Jésus que s'étendra la dévotion du séraphique docteur. La piété franciscaine ne s'arrête pas aux formes extérieures de la passion, elle va plus loin que les espèces eucharistiques. Éminemment chrétienne, elle monte jusqu'à la source de l'amour divin incarné dans le Christ, notre Sauveur. Quand le pieux docteur verse des larmes de compassion en méditant sur les souffrances du Rédempteur du monde, quand son cœur est rempli de délicieuses affections devant le tabernacle, c'est que dans la Passion comme dans l'Eucharistie il trouve le Cœur infiniment aimant de Jésus. La Passion, l'Eucharistie n'ont de signification pour une âme que si elle y rencontre le Cœur de Jésus, Fils du Père éternel, le

1. *Oratio de Instruct. sacerdot.*

Cœur de Jésus, formé dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie, le Cœur de Jésus uni substantiellement au Verbe de Dieu. Partout où se trouve Jésus-Christ, doit nécessairement se rencontrer son Cœur brûlant d'amour pour les hommes. Ce Cœur est éternellement inséparable du Verbe fait chair. Jésus est dans l'eucharistie, Jésus est sur la croix, l'y adorer, c'est y adorer son Cœur. Ce Cœur n'est en résumé autre chose que l'amour, amour substantiel, éternel et divin. L'organe physique n'est qu'un symbole; le cœur de chair ne serait rien sans l'hypostase divine.

Bonaventure eut de la dévotion au Sacré-Cœur la vraie notion, parce qu'il en avait la compréhension théologique; en son traité *Vitis mystica* il fait mention de la double mort du Cœur adorable de Jésus. Jésus le premier prend la parole : « Tu m'as blessé, ô ma sœur, ô mon épouse, tu m'as blessé ». « O très aimable Jésus, répond le séraphique docteur, ton épouse, ta sœur a blessé ton cœur; qu'est-il besoin qu'il le soit à nouveau par tes ennemis? Il est mort le cœur de mon très doux Jésus, parce qu'il a été blessé; une blessure d'amour l'a atteint, la mort d'amour l'a frappé [1] ». « O mon âme, monte jusqu'au paradis de l'amour, monte jusqu'au Cœur élevé bien haut; car il a été exalté celui que tu cherches... là se trouve caché le trésor ineffable de l'enviable charité, là est contenue la dévotion, de là découle la grâce des larmes, là s'apprennent la douceur et la patience dans l'adversité, la compassion dans l'affliction, là surtout le cœur se forme à la contrition et à l'humilité [2]. » Et dans le *Lignum Vitæ*, « c'est par une disposition divine qu'un des soldats transperça d'une lance et ouvrit le sacré côté, d'où sortirait le prix de

1. *Vitis Mystica.*, cap. III.
2. *Ibid.*, cap. XXIV.

notre salut en même temps que le sang mêlé d'eau, ce sang qui, en coulant de cette source, ou sanctuaire du cœur, communiquerait aux sacrements la vertu de produire la vie de la grâce, et, pour ceux qui vivent dans le Christ serait le breuvage d'une source vive surgissant pour la vie éternelle... Lève-toi, lève-toi donc, amie du Christ, va comme la colombe nicher à l'entrée élevée de l'ouverture, y choisissant ta demeure; comme le passereau, ne cesse pas de veiller; applique ta bouche à cette ouverture, afin d'y boire les eaux du divin Sauveur; là est la fontaine sortie du milieu du paradis, se divisant en quatre fleuves, se répandant dans les cœurs pieux, arrosant et fécondant la terre entière[1]. »

« Une fois que nous sommes parvenus au Cœur du Seigneur et très doux Jésus, il nous est bon d'y demeurer; ne nous séparons pas de celui de qui il est écrit : ceux qui s'éloignent de toi auront leurs noms écrits sur terre. Que sera-t-il pour ceux qui s'approchent! Nous nous approcherons et serons dans l'allégresse, nous nous réjouirons en toi au souvenir de ton Cœur. Oh! qu'il est bon et agréable d'habiter en ce Cœur! Ton Cœur, ô très bon Jésus, est le bon trésor, la perle précieuse que nous avons trouvée dans le champ labouré de ton corps. Qui rejettera cette perle? N'abandonnerai-je pas plutôt toutes les perles; n'échangerai-je pas et mes pensées et mes affections pour acquérir celle-ci, fixant toute ma pensée dans le Cœur du bon Jésus; il me nourrira sans me faillir. En ce temple, en ce Saint des Saints, en cette arche du Testament, j'adorerai et louerai le nom du Seigneur, répétant avec David : J'ai trouvé mon cœur pour prier Dieu. Oui, j'ai trouvé le Cœur du Seigneur Roi, mon frère et mon ami, le très bénin Jésus; comment ne pas

1. *Lignum vitae.*

prier? Je prierai donc. Son Cœur est aussi le mien, dirai-je avec confiance. En vérité, ma tête c'est le Christ; comment alors ce qui appartient à ma tête ne serait-il pas mien? Il est bien à moi, et voici que je possède un seul cœur avec mon Jésus. »

« Ayant donc, ô très doux Jésus, trouvé ton Cœur et le mien, je t'invoquerai, ô mon Dieu. Accepte mes prières dans le sanctuaire de ta clémence, ou plutôt attire-moi tout entier en ton cœur... Lave-moi de mon iniquité, purifie-moi de mon péché, afin que, purifié par toi, je puisse accéder à toi qui es la pureté même, et mériter d'habiter en ton Cœur tous les jours de ma vie, y voir et accomplir ta volonté. »

« Ton côté a été transpercé pour que l'entrée nous fût ouverte; ton Cœur a été blessé, pour que, délivrés de toute agitation extérieure, nous y puissions habiter; ton Cœur a reçu une blessure à cette fin que par la plaie visible nous découvrions la plaie invisible de l'amour... Qui donc n'aimerait pas ce Cœur blessé, si chaste et si plein de charité? Tout en demeurant en cette chair, aimons ce bien-aimé, autant que cela est possible; embrassons ce blessé chéri, dont les mercenaires impies ont percé les mains, les pieds, le côté et le Cœur; prions afin qu'il daigne enserrer dans les liens de son amour, et blesser de ses traits notre cœur encore dur et impénitent[1]. »

Nourri des dons du Saint-Esprit, Bonaventure était « animé d'une telle douceur, embrasé d'une telle ardeur de l'amour divin qu'il était ravi en Dieu... semblait habiter dans les blessures sacrées du crucifix [2] »

1. *Vitis Mystica*, c. III.
2. Sixt. V, *bull.* Triumph. Jerusalem.

CHAPITRE X

MORT DE SAINT BONAVENTURE. SA CANONISATION. SON CULTE.

Pendant les deux mois que dura le concile, l'Église eut à déplorer la perte d'un grand nombre de cardinaux, d'évêques et de prélats, au dire de la chronique de Parme. Parmi tant de décès, nulle mort ne causa plus de peine que celle du saint et religieux frère Bonaventure. Par ses vertus et qualités, par son étonnant savoir il s'était acquis l'estime et la confiance de tous. Bonaventure n'était pas de ces hommes qui ne font les choses qu'à demi; dès sa première enfance il avait contracté l'habitude de se faire tout à tous, et dans le travail il sut toujours se dépenser sans calculer, et sans ménager ses forces; il était de ceux qui ne s'épargnent jamais. Chargé pendant le concile de négocier de multiples affaires, il eut à cœur de les faire heureusement aboutir, ce qui l'obligeait à traiter avec un grand nombre de personnages, de toute condition et de tout rang, afin surtout de mener à bonne fin la question délicate de l'union des Grecs avec les Latins. Il conduisait de front plusieurs sortes de choses, y compris l'administration de l'Ordre dont il était le chef et le père. Pour les fêtes de la Pentecôte il avait dirigé les grandes assises d'un chapitre général, où furent traitées de graves questions concernant la prospérité

de la famille franciscaine. Quelle santé humaine était capable de résister à un tel surcroît de labeurs? Les forces physiques trahirent en Bonaventure une volonté dont l'énergie paraissait inépuisable. Le vaillant champion de Dieu tomba victime de son infatigable zèle. La mort qui venait mettre un terme à son activité ne lui causa nulle surprise. Vigilant serviteur, il l'attendait; pour lui, la mort n'était pas une étrangère; souventes fois en ses ferventes oraisons il l'avait envisagée sans crainte. A l'école du grand évêque d'Hippone, Bonaventure avait appris que commencer à vivre c'est déjà s'acheminer vers la tombe.

C'était au lendemain de la quatrième session; l'infatigable conseiller pontifical, lumière de tout le concile, succomba frappé par un mal qui ne pardonne pas; il tomba fracassé par un malaise inexplicable; il tomba, s'effondra, c'est le mot, telle une colonne qui s'écroule en un violent cataclysme. L'arrêt fut subit, et la mort suivit de près.

Le mal inopiné qui, en l'espace de quelques jours, devait priver Grégoire X de l'appui de son principal conseiller, et le concile du secours d'un théologien si rempli de sagesse, n'eut-il d'autre cause que l'épuisement physique occasionné par le surcroît de travail? La chronique abrégée des Ministres Généraux, dont Frère Pèlerin de Bologne est l'auteur, laisse planer un doute qu'on voudrait savoir n'être qu'une fable. Frère Pèlerin est le seul qui le dise, mais son affirmation est absolue : « Une main criminelle empoisonna une coupe dont le contenu conduisit au tombeau l'illustre champion de la sainte Église[1]. » Des jaloux, il s'en glisse partout, ne pouvaient supporter que le pape et les Pères du concile accordassent tant de confiance à de pauvres religieux;

1. *Bolletino critico di cose francesc.*, 1905, 46. Little.

une âme vile n'a-t-elle pas dicté ces méchants vers à l'adresse de Bonaventure, Eudes Rigault, etc...

Rothomagensis unus. — et præsul tripolitanus,
Ac Bonaventura, — tractant papalia jura,
Ordinis immemores, — qui tales spernit honores[1].

Comme le crédit de Bonaventure croissait de jour en jour, quoi de surprenant qu'un esprit jaloux ait ourdi cet abominable projet et l'ait mis à exécution? Faute de preuves, puisque le témoignage d'un seul ne suffit pas, contentons-nous du récit du savant dominicain Jean-Baptiste de' Giudici : « Fatigué, épuisé par le travail, Bonaventure fut atteint d'une très grave maladie[2] ».

Si grave en vérité était le mal que nul remède humain n'eut assez d'efficacité pour l'enrayer. Moins d'une semaine, et le pieux cardinal emportait dans la tombe les regrets de tous ; car il « fut regretté de tout le concile, dit Fleury, pour sa doctrine, son éloquence, ses vertus et ses manières si aimables[3] ».

Telle était la nature du mal que le corps du saint en demeurait complètement abattu ; mais son âme veillait et un désir ardent de la sainte communion lui déchirait le cœur; la visite de son Dieu apporterait un soulagement à ses souffrances. Hélas! un vomissement continuel l'empêchait de pouvoir conserver quelque nourriture que ce fût. Se privant par respect de la divine consolation de recevoir son Dieu, il sollicita la faveur qu'on lui présentât du moins le saint ciboire afin d'adorer son Maître caché dans l'hostie, et lui offrir le dernier souffle de vie qui lui restait. Pour condescendre à ce désir si pieux, on porta dans sa chambre

1. Chron. XXIV Gener. 353.
2. Baluze, *Miscellanea*, IV, 477.
3. Fleury, *Hist.* XVIII, 231.

une hostie consacrée. L'apercevant, le malade recueillit ses dernières forces, fixa pieusement son regard sur ce pain des Anges, et dans un transport d' amour et de foi conjura le prêtre de s'approcher davantage afin que de plus près il pût contempler l'Agneau divin, et ressentir une fois encore les indicibles émanations de la divinité cachée sous les voiles eucharistiques. O prodige! l'hostie s'échappant des mains du Ministre alla d'elle-même vers le malade, dont elle pénétra la poitrine, laissant une marque sensible de son passage, enivrant de délices le cœur du moribond, dont les élans de tendresse et d'amour s'accentuèrent jusqu'à son dernier soupir[1].

Se sentant défaillir de plus en plus, devenant toujours plus faible et languissant, il demanda le sacrement de l'extrême-onction que le pape eut à cœur de lui administrer, comme dernier gage de l'estime et de l'affection qu'il lui portait. Une inscription qu'on lisait encore en 1733 sur la porte de la cellule du saint, attestait ce fait de l'attention du pontife[2].

A partir de ce moment, Bonaventure n'était pour ainsi dire plus de ce monde, il priait sans relâche et déjà commençait son colloque avec le ciel.

Oh! l'heureux trépas! Bonaventure pouvait chanter enfin avec l'épouse des Cantiques : « Le roi m'a introduit en ses celliers[3]. » Depuis longtemps son âme s'était habituée à être compagne des anges par la pureté et l'innocence, compagne des patriarches et des prophètes par l'humilité et la confiance dans la foi, fille des apôtres et des martyrs par la charité et la patience, fille des confesseurs et des vierges par la piété

1. *Vinea S. Francisci.* — Boule, *Vie de saint Bonav.*, l. III, ch. v, 130.

2. Boule, *l. cit.*, 135.

3. Cant., I. 3.

et la continence ; il ne lui restait plus après l'exil de la terre qu'à recevoir l'aumône du Père des miséricordes. Comme pour incliner le regard de Dieu et se le rendre plus favorable, il veut mourir en vrai Frère Mineur, dans l'humilité et la pauvreté d'une cellule conventuelle. Il était prince de l'Église, mais il n'oubliait pas qu'il était fils du Patriarche des Pauvres ; c'est entre les quatre murs d'une étroite chambrette qu'il rendra le dernier soupir, loin du luxe et de tout faste. Avant d'expirer il se détache une fois encore de toutes les choses de la terre, ne se réservant qu'un seul objet, son bréviaire, son cher bréviaire, ce compendium de la prière ecclésiastique ; il abandonne tout, manifeste un seul désir : que ce bréviaire soit légué aux ministres provinciaux de la Province romaine qui l'avait reçu religieux. Jean-Baptiste de Giudici, mort en 1384, évêque de Vintimille, rapporte que ce bréviaire se conservait alors en ladite province [1].

Pendant la nuit du 14 au 15 juillet, Bonaventure s'endormit dans le Seigneur, et fut enseveli le jour même dans l'église conventuelle de son Ordre, en la petite chapelle des Cordeliers. Ses funérailles furent célébrées avec une magnificence inouïe, telle que jamais ni avant ni depuis on n'en vit de semblables. Cette cérémonie funèbre ressemblait plus à un triomphe qu'à une sépulture, dit un biographe. Grégoire X, immen-

1. Nos Pères du couvent de Sainte-Anne de Munich firent l'acquisition il y a vingt ans environ, d'un bréviaire du XIIIe siècle, qu'un savant bénédictin croit avoir appartenu au séraphique docteur. C'est là une opinion ; mais on se demande comment ce manuscrit passa d'Italie en Bavière, car il fut vendu par l'antiquaire Louis Rosenthal. Quelques critiques ont pensé que c'est le plus ancien des bréviaires franciscains après ceux de S. François et de Ste Claire ; c'est le plus ancien avec la notation musicale, mais on en conserve un autre sans musique à la bibliothèque Casanatense à Rome, qui lui est antérieur d'au moins quinze à vingt ans.

sément affligé de cette mort inattendue, s'y trouva en personne, suivi de toute sa cour, de tous les prélats présents au concile, ainsi que de tous les ambassadeurs grecs et latins et d'une foule incalculable de pieux fidèles. Pierre de Tarentaise, cardinal d'Ostie et archevêque de Lyon, doyen des cardinaux, compagnon du défunt dans les travaux conciliaires, et son ami, chanta la messe, prononça l'oraison funèbre. Ce fut un touchant spectacle : « Un cardinal priant pour un cardinal, un savant pour un savant, un saint pour un saint, un religieux pour un religieux, un Frère Prêcheur pour un Frère Mineur, afin de montrer que sous la variété de l'habit il n'y a pas diversité de charité [1] ». « La ressemblance dans la profession religieuse, le glorieux enseignement qu'ils avaient tous les deux dispensé à l'Université de Paris, l'éminente sainteté qui leur était commune, les rendaient frères à plus d'un titre. Ce ne fut donc pas sans raison que faisant allusion à l'amitié de David et de Jonathas, le bienheureux Pierre de Tarentaise commença son discours ému, par ces paroles de l'Écriture : « Je pleure sur toi, mon frère Jonathas [2]. » Au dire des contemporains, l'orateur se surpassa en éloquence et lorsqu'en présence des dépouilles mortelles de son ami, il se plut à exposer les merveilles de sa vertu, les ardeurs de sa charité, et son amour de la paix, dont il avait donné tant de preuves aux Pères du concile, les larmes coulèrent de tous les yeux, et le pape lui-même éclata en sanglots. »

Les séances conciliaires se continuèrent dès le lendemain. Dès le début de la cinquième session, sitôt après la lecture des Constitutions, le pape, encore

1. Baluze, *Miscellanea*, t. IV, 477.
2. II Reg., c. I.

tout bouleversé par l'émotion, fit un magnifique éloge du saint cardinal. Plus que tout autre il ressentait la perte faite par la sainte Église, mieux que tout autre il avait pu apprécier les mérites et les vertus du défunt, ne pouvant contenir les mouvements de sa reconnaissance et de son estime pour cet illustre mort, il prononça avec abondance de larmes ces mots qui demeureront comme un monument de la gloire de notre saint : *cecidit columna christianitatis*, elle est tombée la colonne de la chrétienté. Puis par une attention particulière, singulière et unique dans l'histoire, il ordonna que tous les prélats et tous les prêtres de l'univers entier célébrassent chacun une messe pour le repos de l'âme du glorieux trépassé. Même ordonnance fut faite par le chapitre général des Frères Prêcheurs, *Pro venerabili patre domino Bonaventura, quilibet sacerdos dicat unam missam* [1]. Les mêmes suffrages lui furent appliqués dans l'Ordre en vertu de nos Constitutions. Ainsi se manifestaient de tous côtés l'estime et la vénération pour ce défunt, en qui « le pape pleurait un fidèle conseiller, les cardinaux un ami, les Grecs le vénéré Eutychius, et l'Ordre des Mineurs leur meilleur père [2] ».

« Ce pauvre religieux franciscain, qui n'avait subi les honneurs du cardinalat qu'avec une répugnance marquée, eut les plus belles funérailles dont l'histoire « fasse mention », dit l'abbé Martin [3]. Or, mystère inexplicable, une fois son tombeau fermé, Bonaventure est oublié pendant près de deux siècles. Le pape qui venait de verser des larmes, les Pères qui l'avaient pleuré avec

1. P. Ignace Body, domin. le B. Innocent V, p. 34-35. Lyon, 1899.
2. *Monumenta O. P.*, III.
3. P. Lemmens, *Der heil. Bonaventura*, p. 261.
4. Concile et Bull. de Lyon, XXXIV. Lyon, 1905.

lui, les Frères Mineurs privés des lumières d'un si sage conseiller, paraissent tous ne plus se souvenir des bienfaits reçus; seul le tombeau de Bonaventure fut, « le confident tacite des malheurs et des tribulations des fidèles, l'autel de leurs soupirs, le remède à tous leurs maux, et un théâtre heureux où le Seigneur se plut à manifester ses miséricordes[1] ». Il est vrai, fait observer l'Encyclopédie protestante publiée à Leipzig : « Dans l'Ordre on le considéra aussitôt comme un saint, et son tombeau comme un lieu de prodiges, mais l'Église pourtant ne le canonisa qu'en l'an 1482 [2] ».

L'apparat et la pompe des funérailles n'étaient que le prélude des honneurs que la postérité devait rendre un jour à la mémoire de ce grand saint. « Il semble que le Seigneur, commençant dès lors à prendre soin de sa gloire sur la terre, voulût par cet appareil le plus honorable et le plus solennel que l'on ait jamais vu, faire connaître à son Église de quel prix et dans quel rang Bonaventure était près de lui[3]. » En attendant le jour de la glorification, le corps du séraphique docteur reposa primitivement dans la toute petite chapelle du couvent construite par les soins du sieur N. de Grolée, sénéchal de Lyon, lors de la fondation du couvent en 1220.

Bonaventure dort en son tombeau le sommeil du juste; mais pour lui comme pour tous les vrais serviteurs de Dieu, il y a une vie d'outre-tombe, la vie dans la mémoire et le cœur des fidèles, une vie qui se perpétue par le culte que l'Église rend à ses saints.

Après deux siècles d'oubli, on se souvint enfin de Bonaventure; des princes chrétiens s'intéressèrent à sa

1. Boule, *Vie de saint Bonaventure*, p. 152.
2. *Realencyclopaedie*, vol. III, 282... Leipzig, 1897.
3. Id., *ibid.*, p. 159.

cause. Quand toutes les informations furent prises, les discussions terminées, à l'instance de Louis XI, roi de France, le pape Sixte IV, de l'Ordre des Frères Mineurs, procéda à la canonisation solennelle de Frère Bonaventure. Par sa bulle : *Superna cœlestis civitas Jerusalem,* du huit des calendes de mai 1482, il le mit au catalogue des saints, permit qu'on en célébrât la fête comme d'un confesseur et docteur, le deuxième dimanche de juillet de chaque année, concédant une indulgence de sept ans et sept quarantaines gagnable le jour de la fête par tous les fidèles qui, s'étant confessés, visiteraient l'église où reposait le corps du saint docteur ; et sept jours d'indulgences pour chacun des autres dimanches ; même faveur était accordée à quiconque assisterait aux divins offices dans les églises des Frères Mineurs tant le jour de la fête que pendant les octaves [1].

Plus tard, le pape Sixte V, également Frère Mineur, déclara en sa bulle : *Triumphantis Jerusalem*, que nonobstant la déclaration de son prédécesseur Sixte IV, de célébrer cette fête le deuxième dimanche de juillet, elle serait fixée désormais à la veille des ides de ce même mois, pour toute la terre ; que l'office se célébrerait sous le rit double ; que dans les calendriers on ajouterait le titre de docteur, quand bien même il ait été disposé autrement pour les nouvelles réformes du Bréviaire et du Missel. Enfin, le pontife concéda une indulgence plénière pour le jour de la fête, dans les conditions accoutumées de la confession et de la communion [2]. Peut-être ne célébra-t-on pas d'abord cette fête avec un office propre, cependant on ne tarda pas

1. Fr. Emman. Roderic, *Collectio et compilatio Privilegior.*, t. I, p. 142. Lugduni, 1613.

2. *Bulle de la veille des id. de mars*, 1587. — Fr. Emm. Roderic, *Collect. et Compil. Privilegior.*, t. I, p. 509-513.

à en composer un, même deux et davantage. Les manuscrits de la fin du xve siècle et du commencement du suivant nous les fournissent.

Le codex 23152 de la Bibliothèque de Munich en contient un premier qu'on trouve également dans un codex de Saint-Brieuc; cet office fut imprimé dans le Bréviaire de la Curie que possède la Bibliothèque Angelica de Rome, sous la cote H. 9. 55, au folio 435. v.; on le trouve dans les éditions vénitiennes de 1506-1512-1522, et autres. Dreves l'a publié dans ses *Analecta hymnica*, volume XXV, p. 170-172.

La Bibliothèque nationale de Lyon nous fournit un deuxième office dans le bréviaire manuscrit, coté 558, et dans un autre bréviaire romain imprimé à Lyon en 1528, avec les hymnes qui font défaut dans le manuscrit.

En plus du manuscrit lyonnais, Dreves[1] cite un manuscrit de la bibliothèque universitaire de Dublin, Trinity College.

Plus tard enfin, lors d'une nouvelle réforme de notre bréviaire sous le pontificat de Pie VI, les anciens offices furent presque tous abrogés. De ce nombre furent tous ceux de saint Bonaventure. La bulle *Religiosos ordines* (1785) en autorisa de nouveaux que nous récitons dans l'Ordre.

Un autre office propre de saint Bonaventure fut encore composé par un Père Conventuel, et présenté en hommage à un cardinal; la copie s'en conserve à la Bibliothèque nationale de Paris. C'est peut-être l'office que récitent les Conventuels et les Capucins, qui les uns et les autres ont abandonné les vieux offices traditionnels de l'Ordre pour adopter les nouvelles compositions du Père Antoine Azzoguidi, Mineur conventuel.

1. Dreves, XXV, 172-175. — Cod. B. 1-2.

Le Père Gallus Haselbeck, de la Province de Thuringe cite quatre autres hymnes, tirées d'un bréviaire du XVI[e] ou XVII[e] siècle, dont les débuts sont ainsi :

Virtutum præmia suggerit...
Arborem celsus construit...
Imbribus æther fœcundis...
Sol clara fulget radio[1]...

L'office fut d'abord concédé sous le rit double majeur. La rubrique indiquait que les antiennes et répons se devaient chanter sur le ton de celui de saint François : *Incipit officium proprium canendum in tono sancti Francisci*[2].

La légende : *Gloriosus Deus*, donnée en son intégrité, est tirée de l'excellent discours prononcé le 10 avril 1482 par l'illustre jurisconsulte Octavien de Martinis.

Vers la fin du XVII[e] siècle, accédant aux prières du R. P. François Diaz de Saint-Bonaventure de l'Observance et définiteur, agissant avec le consentement du R. Père Procureur de l'Ordre, et sur la présentation de son Eminence le cardinal de Laurea, la Sacrée Congrégation des Rites daigna permettre qu'à l'avenir on pût en tout l'Ordre des Frères Mineurs réciter l'office de saint Bonaventure une fois le mois, sous le rit semi-double, un jour non empêché par une fête de neuf leçons, exception faite du temps de l'Avent, du Carême, des Quatre-Temps et des vigiles. (Décret du 13 juin 1693[3].) En vertu d'un second décret du 17 juillet 1694, adressé au R. Père Jean Damascène Bragaldi, ladite faveur fut étendue à la famille des Pères Conventuels[4].

1. Arch. Franc. *Hist.*, III, p. 141. *Brev. franc. biblioth. s. Lucii prope Hechingen.*
2. Bibl. Lyon, cod. 558, f° 469v.
3. *Brev. rom. Venet.*, 1740, Rubric, p. XX, n. 39.
4. *Acta SS. jul.*, III, p. 821-822. Venet., 1747.

Outre l'office du 14 juillet, on célébrait aussi la fête de la Translation des restes de notre saint, le 14 mars de chaque année.

Aussi longtemps que l'extrême pauvreté ne permit pas de faire mieux, les Frères Mineurs de Lyon se con tentèrent de l'humble oratoire de la première heure. Cent ans après la fondation de l'église primitive, on dut se résoudre à l'abandonner; comme on ne pouvait songer à l'agrandir, on la remplaça par la construction d'un nouvel édifice. A quelques pas de la petite chapelle construite en 1225, un descendant de la noble famille du pieux fondateur du couvent, Jacques de Grolée, jeta les fondements de l'église actuelle, l'orienta vers le midi, contrairement à l'ancien usage de l'Église; c'était en 1325.

Secondé dans son zèle par le saint empressement des habitants, le généreux fondateur eut la joie de voir son œuvre achevée au bout de deux ans, telle du moins qu'il se l'était proposé, c'est-à-dire jusqu'au septième arceau. Les murs extérieurs se prolongeaient sans voûte ni toiture jusqu'à la place de la façade actuelle. Cet espace qu'occupait la foule aux jours de grandes solennités, s'appelait l'*Auditoire* ou Prédicatoire.

Bien que nos chroniques n'en disent rien, on fit alors un premier transfert des restes de notre saint. En son *Histoire des Grands Cordeliers*, Mgr Pavy nous dit : « Bonaventure avait été inhumé dans la première basilique depuis la construction du nouveau temple en 1325[1]. » Plus tard, la petite chapelle menaçant ruine, fut détruite.

Jacques de Grolée sut associer à sa généreuse initiative son sérénissime souverain, le prince Edouard de Savoie. Tout alla si bien que le 15 septembre 1328,

1. Pavy, *Les Grands Cordeliers*, p. 33.

Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, put consacrer la nouvelle église sous le vocable de Saint-François, en présence d'un concours immense de fidèles.

Le 14 mars 1434 eut lieu la reconnaissance des reliques de notre saint. Son tombeau fut ouvert ; toutes les chairs étaient réduites en poussière, sauf le chef demeuré intact. Bien que Bonaventure n'ait pas encore reçu les honneurs de la canonisation, on déposa néanmoins ses restes sous un arceau ouvert à cet effet dans la muraille du chœur, du côté de l'évangile, de façon que les Religieux pussent les vénérer du chœur, et les fidèles de la chapelle de Saint-François. A cette époque, et tant que furent déposées les vénérables dépouilles, la foule y venait en telle affluence « qu'on ne pouvait se remuer[1] ».

Le tombeau était orné d'une arcade gothique, qui subsistait encore en 1747, mais dérobée sous une boiserie depuis l'an 1735, dit le P. Boule [2]. Lorsque, vers la fin du xve siècle, en 1482, le docteur séraphique fut mis au catalogue des saints, l'archevêque et cardinal Charles de Bourbon, « favorable dans tous les temps à la gloire de notre saint, voulut d'abord que l'église où il était enterré portât son nom » ; il la fit donc bénir de nouveau par son suffragant Mgr de La Chassagne, évêque d'Utique ; c'était le 6 avril 1484. Depuis le 18 mai 1482, le Ministre général, dont « le gouvernement avait assuré à l'Ordre une paix si désirable et de si sages règlements, était élevé sur les autels ; son culte devenu officiel par la bulle de canonisation, si répandu à l'avance parmi les habitants de Lyon, atteignit bientôt une extrême popularité ; les pélerinages se multiplièrent à son tombeau, et des actes officiels de

1. P. J. B. Bazin, *Remarques*, 5.
2. Boule, *loc. cit.*, 145.

l'échevinage, des rois et des reines de France, de nos gouverneurs et de nos archevêques, ne tardèrent pas à publier que son intercession n'était pas moins secourable qu'elle était recherchée[1] ».

Godescard raconte que le corps de saint Bonaventure fut transféré en l'église de l'Observance située au pied du château de Pierre Scize[2]; mais Charles VIII à qui est attribué ce transfert, ne fit pas autre chose que poser la première pierre dudit couvent. Au contraire, à son passage en la ville de Lyon en 1495, marchant à la conquête du royaume de Naples, « il vint humilier au tombeau du saint l'éclat de son diadème. Sa personne, celle de la reine (Anne de Bretagne), son armée, ses espérances, il plaça tout sous sa protection ». Et pour laisser un gage de sa munificence et de sa dévotion, il fit construire à ses frais un fort joli oratoire de douze pieds de longueur et huit de large, afin qu'on y plaçât le sainte relique, jusqu'alors disposée sous une arcade. Pour ajouter à cette première largesse, le monarque ordonna de placer les saintes reliques dans une châsse de cèdre, recouverte de noyer, que la reine fit envelopper de draperies d'or et de soie. La cérémonie faite en cette occasion fut digne de tels bienfaiteurs. Puis on ménagea en cet oratoire une petite ouverture grillée, donnant sur les deux chapelles de l'Assomption[3] et de Saint-François, afin de ne pas dérober aux regards des pieux visiteurs l'objet de leur vénération.

Trois ans plus tard, la reine Anne fit séparer le chef et le plaça dans un buste d'argent, enrichi de pierreries d'un grand prix. Ce fut l'occasion d'une procession

1. Martin, *Concil.*, t. II, p. 416 et 417.
2. *Vie des saints*, t. VII, 204, Lyon, 1844.
3. *De Notre-Dame de Délivrance*, selon Boule, p. 175.

solennelle. Un religieux du couvent prononça un discours si éloquent, si pathétique et si enflammé de dévotion que toute la foule fondit en larmes, et dans son admiration proclama d'une voix unanime Bonaventure patron de la jeunesse de Lyon. C'est de ce jour qu'il faut dater la célèbre confrérie, grâce à laquelle tant de bien s'opéra dans la suite en toute la ville. Un fait surtout détermina ce choix. L'ancien office de la Translation le rapporte dans une des leçons : « Une femme de Lyon, nommée Simone, avait une dévotion toute spéciale pour frère Bonaventure. Elle le regardait comme un ange, l'ami de Dieu, et faisait de ses vertus le sujet ordinaire de ses conversations; or il advint qu'elle mit au monde un enfant mort; sa première pensée fut alors de faire appeler frère Bonaventure. Le pieux docteur, plein de pitié et de charité se rendit immédiatement à son appel. Touché de l'excessive douleur de cette femme infortunée, il eut pour elle la compassion de saint François à l'égard de Ritella. Levant les mains et les yeux vers le ciel, il pria, fit le signe de la croix sur le petit cadavre qui gisait devant lui, et, nouvel Elie, rendit à sa mère l'enfant plein de vie, tel le prophète en faveur de la veuve de Sarepta[1]. » De nombreux miracles rapportés dans les actes de canonisation de notre saint pouvaient motiver la confiance des populations, mais aucun ne justifie mieux le choix qu'on fit de ce saint pour protecteur de la jeunesse que cette résurrection d'un enfant mort. La Confrérie de Saint-Bonaventure prit un nouvel essor, car son existence officielle date de l'époque de la canonisation. Tout le monde n'en pouvait pas faire partie. » Seuls les jeunes hommes de la bourgeoisie lyonnaise y

1. III Reg., c. XVII. — Boule, *Vie de saint Bonaventure,* p. 148. *Acta SS.*, jul., III.

étaient admis avant leur mariage; chaque année, le 6 juin, sous la présidence du prévôt des marchands ou de l'un des échevins, on procédait à l'élection de quatre courriers; cette charge, quoique dispendieuse à cause des frais qu'elle entraînait pour la fête et l'octave, était fort ambitionnée, étant le premier degré à franchir avant d'atteindre aux dignités communales.

Cette confrérie perdit pourtant de son importance au cours des siècles, et surtout à l'occasion des troubles de 1562; des abus regrettables s'y étaient glissés peu à peu. Le 6 juin, sous la présidence du P. Martin Valletier, docteur en théologie, et gardien du couvent, on procéda à l'élection de nouveaux courriers; car, dit le Père, il convenait que suivant la tradition, la confrérie fût remise en honneur, entretenue et conservée « pourvu, ajoutait-il, que ce soit religieusement, et sans bal ou danses superflues, pour lever toutes occasions aux hérétiques d'en médire selon leur coutume[1] ». Le manuscrit 1424 des fonds généraux de la bibliothèque fournit les noms des courriers de 1618 à 1761; en cette dernière année, figurent les noms des sieurs Favre, Cadet Valesque fils aîné, Charette l'aîné et Thévenet fils.

L'impiété des hérétiques du XVI[e] siècle ne respecta rien de ce qui est vénérable et sacré. Leur brutalité sauvage s'acharnait plus particulièrement à la destruction des monuments de la foi, à la disparition de tout ce qui était cher aux catholiques. Les disciples de Calvin convoitaient la possession de la grande cité lyonnaise; ils avaient concerté d'ériger cette ville en République et d'en faire la capitale de leur réforme. La richesse des sanctuaires et des monuments religieux excitait leur envie. A force d'intrigues et favorisés par

1. Péricaud, *Notes et documents*. — Ms. 1424. Biblioth. de Lyon.

le comte du Sault, qui en secret leur était favorable, ils parvinrent à posséder à Lyon un temple, qu'ils nommèrent *temple Martin*. Plus tard, ils devinrent acquéreurs d'une des maisons, les plus spacieuses de la ville, appelée la *générale*, bordée d'une part par la place des Cordeliers, et de l'autre par la rue Grenette. C'était à la fois le lieu où se faisaient les prêches, et un arsenal rempli de munitions, dont on ne tarda pas à faire usage contre le clergé séculier et régulier, et toute la population catholique. Le perfide gouverneur comte du Sault, laissa lâchement pénétrer jusque dans l'enceinte de la ville les rebelles sous la conduite du trop fameux comte des Adrets. Dans la nuit du 30 avril 1562, ces farouches soldats s'emparèrent de l'hôtel de ville, et bientôt après du couvent des Cordeliers[1].

Prévoyant le danger, et pressentant la terrible invasion de ces forcenés, nos Pères avaient songé depuis longtemps à mettre en sûreté les restes vénérables de saint Bonaventure. Les Pères Jacques Astiéri et Philippe Terrier, pendant la nuit et à l'insu de tous les religieux de la communauté, creusèrent deux fosses très profondes dans le jardin, et dans la première déposèrent le tronc précieux, contenant le corps de saint Bonaventure, sa chasuble, et les plus riches ornements de la sacristie; dans la seconde, le buste renfermant le chef du saint cardinal, son calice, avec un autre calice, dit calice du roi. Après avoir établi l'inventaire minutieux de chaque objet, sans rien révéler à personne, ils partirent incontinent pour des directions différentes[2].

Les sectaires firent dans tout le couvent d'inutiles perquisitions. Courroucé de ne pas trouver le reliquaire de saint Bonaventure, ni aucun des joyaux qui tentaient

1. *Archiv. du département du Rhône*, t. XIII, 93.
2. P. Picquet, *Provinc. s. Bonavent.*, p. 9, Turnoni, 1610.

sa cupidité, Viret, chef de la cohorte, interrogea tour à tour les religieux, dont il n'obtint d'abord qu'un silence profond. « Je veux, s'écria-t-il, connaître le lieu qui recèle le corps de Bonaventure. — Nous ne le savons pas », dirent-ils tous ensemble, comme c'était la vérité. Il crut en venir à bout par des menaces; vaine tentative. Malgré sa rage, il finit par se convaincre de leur sincérité, les congédia, ne retenant que le P. Jacques Gaïette, leur gardien, qu'il soumit aux plus horribles tortures.

Trois semaines durant, ils ne cessèrent de « bêcher, fouir et terrailler par tous les coins du couvent; et cherchèrent tant qu'ils trouvèrent là où estoit le corps précieux de saint Bonaventure et aultres joyaux de l'église; lors comme chiens enragés rompirent la châsse », firent brûler les ossements sacrés sur la place même, et « jetèrent les cendres dans le Rhône » qui coule tout proche, et emportèrent l'argenterie et les ornements. Leur soif de cruauté n'était pas suffisamment assouvie; le vénérable gardien, le P. Gaïette, leur prisonnier, allait être victime de leur sauvagerie. Viret incitait lui-même ses cruels soldats; sous prétexte de conduire à Rome le saint religieux, on le fit sortir de la prison, en compagnie d'un officier du nom de Béguin, gentilhomme et soldat de M. de Nemours. Lorsque le cortège fut arrivé vers le milieu du pont de la Saône, les bourreaux frappèrent de cinq coups de poignard l'infortuné capitaine, dont ils jetèrent le corps dans les eaux de la rivière. Le P. Gardien subit le même sort; on le frappa de cinq violents coups de hallebarde; son corps fut à son tour précipité dans le fleuve, consommant ainsi un glorieux martyr[1].

1. Pavy, *Les Grands Cordeliers*, 87. — Son nom est au Martyrologe franciscain.

Après deux ans de profanation, l'église fut enfin rendue aux religieux, un décret royal ayant obligé les hérétiques à la leur restituer. Au retour de leur exil, en 1564, ils ne trouvèrent plus guère que des ruines. « A peine revenus en leur cher monastère, les Pères Terrier et Astiéri n'eurent rien de plus pressé que de s'en aller au jardin, où tout avait été remué, bouleversé. Se dirigeant dans l'endroit qu'eux seuls savaient, ils commencèrent les fouilles. Ce petit coin n'avait été qu'assez légèrement remué, bouleversé, aussi quelle joie, quand après avoir creusé de quelques pieds, la bêche heurta le précieux reliquaire; la tête du séraphique docteur avait été providentiellement conservée. Une procession solennelle fut organisée à laquelle assista la ville entière. Trois jours de suite, la sainte relique fut exposée sur un autel provisoire; immense fut le concours des fidèles[1]. »

Depuis lors jusqu'à l'époque de la grande Révolution, la dévotion aux reliques de saint Bonaventure fut plus que jamais universelle, accompagnée de la plus haute confiance du peuple, et honorée des plus éclatants suffrages. Les rois de France, de passage à Lyon, ne manquaient pas d'aller se prosterner devant les reliques de l'humble Frère Mineur. Charle VIII, Henri III, Henri IV visitèrent l'église des Cordeliers. En 1658 Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, s'y rendit deux fois; le 24 novembre, au lendemain de son arrivée dans Lyon, elle se hâta d'aller rendre ses hommages à saint Bonaventure, et le 25 décembre assista aux vêpres et à la prédication qui s'y fit en italien par le prieur du couvent des Minimes d'Avignon[2].

Le culte de notre saint, qui occasionnait de si grandioses manifestations de foi parmi les Lyonnais, a mal-

1. Fodéré, *Narrat. histor.*

2. Pavy, *Les Grands Cordeliers*, 121.

heureusement cessé le jour où la Révolution chassa tous les religieux.

Le P. Jean Bonaventure Fahy, qui en fut le témoin oculaire, nous raconte comment en 1746, se célébrait à Lyon l'octave de saint Bonaventure. Écoutons-le.

La fête « est annoncée dès la veille par tous les crieurs de la ville; l'église de haut en bas est tendue des plus belles tapisseries, il y en a jusqu'à cinq rangs en quelques endroits; on y voit les tableaux des meilleurs maîtres, un grand nombre de lustres en relève la beauté : l'or et l'argent sont entassés avec profusion sur les autels, une grande quantité de cierges et de flambeaux, particulièrement sur les trois autels, semblent se hâter de se consumer depuis le matin jusqu'au soir à la gloire de notre saint. Vous diriez qu'on veut lui former une espèce de ciel sur la terre... Messieurs les recteurs des hôpitaux viennent en robe dès le dimanche de grand matin pour y recevoir les aumônes, et les fidèles qui savent que le meilleur moyen d'engager Dieu à avoir pitié de nous, c'est d'avoir nous-même pitié de nos semblables, la leur donnent avec abondance; le clergé de la cathédrale vient en procession solennelle et chante la grand'messe de l'ouverture après avoir fait une procession dans nos cloîtres et dans la place où nous portons notre relique; les messieurs de ville en corps assistent à celle que nous chantons ensuite; huit prédicateurs choisis dans le clergé séculier et régulier n'ouvrent la bouche pendant cette octave que pour publier la gloire de ce saint, et chacun vient les entendre avec autant d'empressement que s'il s'agissait d'entendre l'éloge de son père, tant la vénération et l'amour pour ce saint sont profondément gravés dans le cœur des Lyonnais. L'église ne désemplit point durant les huit jours depuis les quatre heures du matin jusqu'à huit heures du soir; le cloître regorge également de monde, qui va

faire ses dévotions dans la chambre où le saint est mort; les tribunaux de la pénitence sont pleins, les prêtres peuvent à peine suffire à donner la communion pendant toute la matinée; le penonnage[1] bourgeois, ou compagnie du quartier de la ville, qui a veillé toute la nuit à sa garde, oubliant d'aller prendre le repos qu'il a perdu, se ferait un scrupule de se retirer sans avoir rendu ses hommages à la relique; ils y viennent tous chaque jour à leur tour, tambour battant et enseignes déployées, entendre dévotement la première messe et recevoir la bénédiction après laquelle ils font une double salve de mousquetterie, l'une devant le saint Sacrement, l'autre devant la relique : tout s'empresse, tout se remue, chacun la regarde comme sa propre fête, chacun veut avoir part et contribuer à cette dévotion; le clergé de la collégiale de Saint-Nizier vient chanter la messe le quatorzième jour, jour auquel tombe la fête du saint pour les autres églises. Vous diriez que le reste de la ville est désert pendant cette octave, qui n'a peut-être pas de semblable dans la chrétienté, et qu'on peut comparer à celle de la dédicace du fameux temple de Salomon qui ne se fit qu'une seule fois, et que celle de saint Bonaventure se soutient sans interruption depuis près de deux cent cinquante ans, et revient toujours avec une nouvelle joie de tous les habitants, nouvel empressement et nouvelles somptuosités. »

« Tous les soirs après la bénédiction, les religieux vont processionnellement à la chapelle où repose la relique en chantant une hymne à son honneur, et après les encensements, versets et oraisons, le célébrant porte la relique à la sacristie, pendant que tout le chœur chante l'antienne : *O doctor optime.* »

« L'octave pendant laquelle le saint Sacrement est

1. Quartier d'une ville.

toujours exposé depuis le matin jusqu'au soir finit par une procession solennelle dans la place, où on porte le très saint Sacrement et la relique. Les confrères de tous les arts et métiers qui ont des chapelles dans l'église et qui sont en grand nombre, y assistent un flambeau à la main; les trompettes, timbales et tambours se trouvent sur le passage, et le peuple y est en si grande foule qu'il serait impossible de la percer si on n'avait pas la précaution de se faire accompagner par des soldats[1]. »

L'octave qui précédait le 14 juillet, était célébrée d'une façon exceptionnellement solennelle par le peuple et la confrérie de notre saint. « On compte, dit Pavy, jusqu'à cinquante prêtres étrangers se présentant en un seul jour pour célébrer la messe à l'autel de saint Bonaventure[2]. »

La petite cellule enfin où mourut saint Bonaventure était aussi un lieu de pélerinage très fréquenté pendant l'octave de la fête du Séraphique Docteur. On y apportait de loin les enfants malades ou infirmes. Le P. Fodéré, Ministre Provincial, transforma en oratoire cette petite cellule en 1613. On y installa un autel qui fut consacré.

Échappée aux dévastations du temps et aux ravages de 1793, respectée par les propriétaires depuis cette époque, cette chapelle existait encore en 1835. Voici ce que raconte Mgr Pavy : « Deux vieillards élevés à l'ombre du cloître nous ont conduit dans une pièce qui donne sur le quai n° 57, maisons Baudrier; et Mme Ganneval, fille de M. Joseph Villette, premier propriétaire après les religieux, nous a confirmé leur témoignage; elle-même a vu subsistant encore l'autel de la chambre dite de saint Bonaventure. Sur la cheminée

1. P. J. Bonav. Fahy, *Vie*, c. XLI.
2. Pavy, *Les Grands Cordeliers*, 125.

d'une pièce voisine, on reconnaît l'écu timbré d'un chapeau de cardinal, surmontant le monogramme du Christ qui lui-même domine un cœur enflammé[1]. » Mgr Pavy avait eu l'intention de faire mettre l'inscription suivante gravée sur le marbre :

Hic
cecidit columma christianitatis,
Divus Bonaventura,
Qui
obiit anno 1274, 14 *julii.*
Scriptum anno 1835.

L'iconographie chrétienne représente notre saint de différentes manières. Les artistes le peignent recevant la communion de la main d'un ange, ou bien en costume de l'Ordre des Frères Mineurs avec le chapeau de cardinal, ou recevant de la très sainte Vierge une sorte de chapelet composé de trois *Pater* séparés par quatre *Ave*, sans doute par allusion au Psautier qu'il composa en l'honneur de Marie ; on lui met quelquefois en main un ciboire, pour rappeler sa dernière communion ; on le voit aussi montrant à saint Thomas d'Aquin le crucifix, où il puisait toutes ses inspirations. Un dessin inédit du XVe siècle de la bibliothèque de Grenoble, nous le montre à genoux devant un crucifix, tandis que du haut du ciel le Père éternel déverse à pleine main sur Bonaventure des rayons lumineux.

Wadding, 1482, II-IX... Frère François Sanson ministre général dans le chapitre général célébré à Brescia, ordonna de solenniser la fête de saint Bonaventure en conformité avec les ordonnances pontificales et celle de saint François sous le rit de première classe. Étant de passage à Lyon, le même ministre général prit un os du bras de saint Bonaventure qu'il porta à Bagnorea, où on le vénère dans l'église cathédrale.

1. Pavy, *Les Grands Cordeliers*, 126.

TABLE DES MATIÈRES

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

Vie de saint Bernard, abbé de Clairvaux, par M. l'abbé E. VACANDARD, docteur de théologie, aumônier au Lycée de Rouen. Ouvrage orné d'un portrait de saint Bernard, d'un plan de Clairvaux, d'après Dom MILLEY, et d'une carte des environs de Clairvaux, d'après CASSINI. *Sixième mille.* 2 vol. in-12.. **16** fr. »

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Vie de saint François de Sales, évêque et prince de Genève, par M. HAMON. *Trente-huitième mille. Nouvelle édition entièrement revisée*, par M. GONTHIER, chanoine d'Annecy, et M. LETOURNEAU, curé de Saint-Sulpice. 2 vol. in-8°, avec de nombreuses illustrations........................ **24** fr. »

— LE MÊME OUVRAGE. *Nouvelle édit. abrégée.* 1 vol. in-12. **6** fr. »

La Spiritualité chrétienne, par M. l'abbé P. POURRAT, supérieur du grand Séminaire de Lyon.

— TOME PREMIER : **Des Origines de l'Église au Moyen Age**. *Cinquième édition.* 1 vol. in-12........... **10** fr. »

Ouvrage couronné par l'Académie française.

— TOME SECOND : **Le Moyen Age**. *Troisième édition.* 1 vol. in-12.. **10** fr. »

Le Grand Schisme d'Occident, par M. SALEMBIER, ancien professeur à la Faculté catholique de Lille. *Cinquième édition revue et corrigée.* 1 vol. in-12.................... **10** fr. »

Les Papes d'Avignon (1305-1378), par G. MOLLAT, professeur à l'Université de Strasbourg. *Troisième édition revue et augmentée.* 1 vol. in-12.......................... **10** fr. »

La Doctrine spirituelle du P. LOUIS LALLEMANT, de la Compagnie de Jésus. *Nouvelle édition.* 1 vol. in-18. **5** fr. »

Œuvres de sainte Thérèse, traduites d'après les manuscrits originaux, par le P. MARCEL BOUIX, de la Compagnie de Jésus, revues par le R. P. Jules PEYRÉ, de la même Compagnie. 3 volumes in-12...................... **28** fr. »

On vend séparément :

— TOME I : **Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même.** *Dix-huitième édition, revue et augmentée*, par le R. P. JULES PEYRÉ, de la même Compagnie. 1 vol. in-12. **8** fr. »

— TOME II : **Le Livre des fondations.** — Exclamations de l'âme. — Avis spirituels. *Neuvième édition revue* par le R. P. JULES PEYRÉ. 1 vol. in-12.................... **10** fr. »

— TOME III : **Œuvres mystiques** : Le Chemin de la perfection. — Le Château intérieur ou les demeures de l'âme. — Fragment du Livre sur le Cantique des Cantiques. *Onzième édition revue et augmentée*, par le R. P. JULES PEYRÉ. I vol. in-12.. **10** fr. »

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.